

La Terre

DE CHEZ NOUS

Vol. XVII — No 35

OTTAWA, LE 6 JUIN 1945

ADMINISTRATION:

515, rue Viger,
Montréal.



Cette photographie montre que nombre de cultivateurs ont assisté à la journée avicole tenue à Saint-Jean le 22 mai. Comme on le sait, cette réunion avait été organisée par le Comité des Industries avicoles du Québec. On remarque, au centre, à la première rangée, MM. Noé Hénault, C.-E. Benoit, W.-A. Brown, Hector Tessier, Jacques De Broin, Alvarez St-Denis, Roméo Martin, et nombre d'autres techniciens et aviculteurs bien connus.

Dix années de bons services

Deux heures de fête au secrétariat général en l'honneur de M. Gérard Filion

Jeudi le 31 mai, vers la fin de l'après-midi, la journée s'est transformée en fête légale au secrétariat de l'U.C.C. — C'était pour marquer le dixième anniversaire de l'entrée de M. Gérard Filion au service de l'Union Catholique des Cultivateurs. L'élément surprise n'a pas été négligé. Tous savaient qu'il se préparait "quelque chose", sauf le plus intéressé. Et qu'on n'aille plus dire que les femmes ne savent pas garder un secret. Elles se sont pincées les lèvres avec héroïsme jusqu'à l'heure prévue.

La fête fut amicale et simple. Tous les membres du personnel se sont réunis au bureau du président général, M. Abel Marion. On notait la présence de l'aumônier général, le R. P. L. Lebel, et de M. le chanoine Malouin, aumônier diocésain pour Sherbrooke. Les discours furent peu nombreux, mais ils furent bons. M. Abel Marion a évoqué les souvenirs accumulés depuis dix ans. Il a rappelé ce lent travail de conviction qui a changé l'U.C.C. en association forte et partout respectée. L'un de vos mérites, a-t-il dit à M. Filion, c'est d'avoir fait connaître et admirer l'association professionnelle agricole dans les milieux intellectuels. Le président souhaite que M. Filion demeure — sans vieillir — nomme d'années encore au service de l'U.C.C. — A la fin de son discours, il lui présente un cadeau au nom du personnel: c'est une serviette de voyage. Qu'on n'aille pas voir là de symbole: ce n'est pas un signe de départ, c'est un signe d'attachement. M. Filion a brièvement remercié le président général et les membres du personnel. Ce serait un oubli grave de ne pas mentionner que Mme Gérard Filion était de la fête.

L'actuel secrétaire général est entré au service de l'U.C.C. en mai

(Suite à la page 20)

Le résultat des élections

Nombre de lecteurs s'intéressent au résultat des élections générales au Canada. La "Terre de Chez Nous" publiera la semaine prochaine la liste complète des députés élus dans les comtés du Canada français et indiquera la position des partis à la suite de la votation.

L'exécutif de l'U.C.C.

Tandis que se complètent les dernières pages de ce numéro de la "Terre de Chez Nous", l'Exécutif de l'U.C.C. tient séance dans le même immeuble. Lundi donc, le 4 juin, les membres de l'Exécutif se sont réunis dans l'avant-midi afin d'étudier le programme à soumettre au bureau de direction général. Dans l'après-midi du même jour, ils ont eu une entrevue avec les représentants des Syndicats catholiques et nationaux afin de discuter de l'organisation des bûcherons.

L'Association intervient

L'U.C.C. demande qu'on fournisse des tuyaux de drainage aux cultivateurs.

Depuis quelque temps, un bon nombre de cultivateurs et groupements de cultivateurs se plaignent de la rareté des tuyaux de drainage. De toutes parts, les cultivateurs qui ont commencé des travaux de drainage réclament des tuyaux, mais sans résultat.

Le secrétaire général de l'U.C.C., M. Gérard Filion, vient d'entreprendre des démarches auprès de la Commission des prix pour lui demander de prendre sans délai les mesures qui s'imposent. Dans sa lettre au représentant de la Commission des prix, M. Filion remarque que la Coopérative Fédérée n'a pu se procurer cette année qu'une douzaine de wagons de tuyaux alors qu'elle a reçu des de-

(Suite à la page 20)

Les élections ontariennes

M. Drew conserve le pouvoir en Ontario

Voici quelle était la situation des partis à mardi midi.

Elus	
Prog. conservateurs	66
C.C.F.	6
Libéraux	11
Libéraux-travailleurs	2
Travailleurs progressistes	2
En tête	
Prog. conservateur	1
(Sault Ste-Marie.)	
Travailleurs progressistes	2
(Kenora, Rainy River.)	

Total 90
Le premier ministre Drew et son gouvernement ont été de nouveau portés au pouvoir en Ontario par une vague de votes progressistes-conservateurs, qui ont réduit l'opposition à peut-être 23 députés, sur un total de 90 à la législature.

L'opposition officielle CCF à la dernière législature et les libéraux ont essuyé de sombres défaites. A la dernière législature, ils commandaient 49 votes et leur total combiné à la nouvelle législature est d'environ 30 de moins.

Le premier ministre et son cabinet ont remporté des triomphes personnels dans le vote civil en cette 22e élection provinciale d'Ontario. Mais le chef de la CCF, Jolliffe et le chef libéral Mitchell Hepburn ont subi le même sort que leurs partis. Ils ont été battus par des candidats progressistes-conservateurs.

Le vote a donné au premier ministre Drew, qui, depuis l'élection du mois d'août 1943, dirigeait un gouvernement minoritaire de 38 députés, la première majorité décisive pour les progressistes-conservateurs depuis les élections de 1929.

(Suite à la page 20)

Le bureau de direction

Comme la "Terre de Chez Nous" l'a annoncé déjà, le bureau de direction général de l'U.C.C. tient séance cette semaine à l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Martine. Aumôniers, présidents et propagandistes diocésains ou régionaux fixeront certains points du programme de l'union. De ces délibérations qui intéressent tous les membres de l'U.C.C., la "Terre de Chez Nous" donnera, en sa prochaine édition, un compte rendu général.

Taxation des coopératives

Les coopérateurs de la Beauce exigent des candidats, de fermes engagements.

Comme l'on fait leurs amis de l'Abitibi, les coopérateurs de la Beauce ont écrit aux candidats dans la présente lutte fédérale. Il leur demande de préciser nettement leurs intentions en ce qui concerne tout projet de taxation des coopératives. Cette lettre a été adressée à M. Ludger Dionne, de St-Georges, à M. Charles Lacroix, de Ste-Marie, et à M. le Dr Eugène Fortin, de St-Victor, tous trois candidats dans le comté de Beauce.

Les sociétés coopératives du comté ont chargé M. Armand Goulet, gérant de la société Coopérative agricole de St-Joseph de Beauce, d'écrire en leur nom. La lettre expédiée aux candidats a

(Suite à la page 20)

Un désastre sans pareil

Un éboulis de trente arpents de terre à St-Louis de Richelieu

Quand un fond de terre est de glaise, il faut s'attendre à tout. Les gelées et les pluies travaillent le terrain et causent souvent des ennuis à leur propriétaire. C'est un terrain qui glisse sous les pieds.

Mais on n'aura encore rien vu de comparable à ce qui vient de se produire sur la ferme de M. Onésime Méthot, cultivateur du rang St-Aimé, à environ trois milles de St-Louis de Richelieu. Un formidable effondrement du terrain situé en bordure de la rivière Yamaska s'est produit au cours de la semaine dernière sur une longueur de sept arpents et sur une largeur d'un à sept ou huit arpents. Bref, c'est une perte, au bas mot, d'une trentaine d'arpents de bonne terre arable en l'espace de quelques minutes.

La terre minée par l'eau des pluies interminables que nous avons eues ces dernières semaines a glissé vers le lit de la rivière Yamaska, laissant une ouverture béante qui atteint, en certains endroits, une profondeur de 50 pieds. La maison et les principaux bâtiments de ferme de M. Méthot ont failli être entraînés dans le précipice. On a dû les transporter à quelque distance pour les sauver du désastre. La maison est maintenant en équilibre instable à quelque distance du précipice et la grange dont le toit avait été enlevé par un ouragan, il y a quelques temps, est à moitié démolie. Un garage et la porcherie de M. Méthot gisent à moitié enfouis sous l'éboulis au fond du précipice.

M. Onésime Méthot, le sinistré,

(Suite à la page 20)

Notre surplus de volailles

M. Donald Gordon, président de la Commission des prix, a déclaré ces jours derniers que les contrats conclus par le gouvernement canadien avec les Etats-Unis suffiraient amplement à absorber tous les approvisionnements disponibles de volailles produites au Canada en 1945. M. Gordon a ajouté que ces contrats couvrent toutes les catégories et toutes les pesanteurs (deux livres et plus). Les prix payés seront ceux autorisés par la Commission des prix. M. Gordon a fait cette déclaration en réponse à la demande des producteurs et des commerçants de volaille à Detroit.



Cette photographie a été prise à l'Université de Montréal à l'issue de la collation des grades. On reconnaît de gauche à droite le R. P. Donat, o.c.r., M. Gustave Toupin, à qui a été décerné un doctorat en agriculture, le R. P. Norbert, o.c.r., directeur de l'Institut agricole d'Oka, M. le Dr L.-A. Gendreau, auquel a été conféré un doctorat en médecine vétérinaire, et M. le Dr Gustave Labelle. Ce dernier représentait l'Ecole vétérinaire d'Oka tandis que le R. P. Norbert représentait l'Institut agricole.

(Photo du Service provincial de ciné-photographie.)



Hebdomadaire
Agricole
Fondé en 1929

Journal hebdomadaire organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs et de la Coopérative Fédérée.
GERARD FILION, L.S.C. directeur
DOMINIQUE BEAUDIN, rédacteur en chef
BERNARD BERUBE, rédacteur adjoint.
Abonnement: Tous les membres de l'Union Catholique des Cultivateurs qui payent une cotisation annuelle de \$3.00 reçoivent le journal. Les personnes qui pour différentes raisons ne peuvent être membres de l'U.C.C. peuvent s'abonner au tarif suivant:
\$1.00 par année; \$2.50 pour trois ans; \$1.50 par année à l'étranger.
Publicité: Le tarif de la publicité est de 25 cents la ligne agate ou \$3.50 le pouce-colonne. Toute annonce ou tout avis d'annulation doit arriver huit jours avant la date de la publication. Le tirage de la "Terre de Chez Nous" est certifié par l'Audit Bureau of Circulations.
Correspondance: Pour toute question touchant la rédaction, l'administration ou la publicité, adressez vos lettres à:
La "TERRE DE CHEZ NOUS"
515, ave. Viger, Montréal — Tél. L'Ancester 8273
Imprimé au "Syndicat d'Ouvriers Sociaux Limité" Ottawa

La fête nationale

Chaque région, sinon chaque paroisse, doit organiser la célébration de la Saint-Jean-Baptiste

Le 24 juin approche; nous allons célébrer la fête nationale. Ce simple énoncé vous dit-il quelque chose? Avez-vous aussitôt en l'esprit la conviction que des devoirs vous lient à votre patrie et à vos compatriotes? Sentez-vous en vos cœurs l'amour de votre terre, de votre paroisse, de votre région, de votre province? A ces questions, la réponse franche peut être oui ou elle peut être non.

Si c'est oui, nous n'avons qu'à vous en louer. Car alors d'un mouvement naturel, vous serez prêts à poser les gestes que réclame la pratique constante et réaliste des vertus patriotiques.

Et si c'est non, nous vous louerons aussi, mais ce sera simplement de répondre avec sincérité. Et nous ajouterons aussitôt: Il est temps d'abandonner l'indifférence et de vibrer à l'unisson quand il est question de célébrer la fête nationale.

Le 24 juin, nous avons à nous réjouir des dons du ciel, du passé digne de ceux qui ont vécu avant nous, de la gloire française en Amérique. Nous avons quelques résolutions à prendre: celles d'être, dans le présent, fidèles au passé et de préparer par nos efforts constants un meilleur avenir à notre peuple.

En Amérique, de par le don de Dieu et non pas par votre mérite propre, nous sommes catholiques. Ce qui veut dire que nous professons la seule religion véritable. Contrairement à l'erreur commune, les religions ne sont pas toutes bonnes. Il n'y a qu'une religion de même qu'il n'existe qu'un seul Dieu qui a donné au monde un seul Sauveur.

Et nous sommes français. C'est une supériorité d'appartenir à la plus haute civilisation du monde et de parler la langue française qui en est la souple expression. Vous pouvez dire chaque jour: Je suis canadien-français. S'il ne vous reste qu'une fierté, que ce soit encore celle-là.

Nos ancêtres nous ont acquis et gardé, par le travail, par le sang répandu, cette terre que nous habitons, ces champs mêmes que nous cultivons. C'est là la patrie visible auprès de nous. Ses premières images, c'est le champ fécond et verdoyant, c'est la maison de famille, c'est la forêt qui barre l'horizon, c'est le clocher qui s'élève au loin, c'est le village, ce sont les monts bleus et sombres qui, de leurs cimes, proclament que le pays s'étend indéfiniment. C'est la patrie que nous devons aimer des profondeurs de tout notre être.

Pour toutes ces raisons, nous devons célébrer la fête nationale dans nos campagnes. A nous de l'U.C.C., de l'organiser dans la paroisse. A nous de nous entendre avec les paroisses voisines pour que la célébration prenne un caractère régional. Que la célébration soit simple si on ne peut faire davantage, mais qu'elle ne passe pas inaperçue!

Pour l'année, ne proposons qu'une résolution: celle de répandre le drapeau national des Canadiens-français. Comme l'a dit le poète:

"Il n'existe qu'un seul drapeau
"Auquel s'attache ma patrie;
"Et qu'il soit guenille, oripeau,
"C'est celui-là que mon cœur prie".

Ce drapeau, c'est celui de nos ancêtres. C'est celui des navires de Champlain, le fondateur. C'est celui qui, sous des formes variables, a servi aux régiments français qui ont combattu en Amérique. C'est celui auquel on a donné le nom glorieux de Carillon. C'est le fleurdélys à fond bleu et à croix blanche. Remplacez les drapeaux étrangers par ce drapeau qui est le vôtre. Répandez-le autour de vous. Que ce soit la résolution de l'année!

En résumé, célébrons avec fierté la fête nationale et portons hautement notre drapeau!

Le Guide de l'U.C.C.

NOTE: On peut se procurer le drapeau national des Canadiens français au Secrétariat général de l'U.C.C., 515, avenue Viger, Montréal. Mais cet article n'est en rien une annonce de notre part. Nous disons pour être bien compris: Quel que soit l'endroit de l'achat, que chaque famille arbore le drapeau national des Canadiens français.

CRIBLURES

L'Acadie rurale

Depuis plusieurs années déjà, la "Terre de Chez Nous" compte quelques milliers de lecteurs au Nouveau-Brunswick. Notre journal souhaite depuis longtemps publier une page spéciale sur l'activité agricole de cette province. Ce désir se réalise enfin. Cette semaine, la page 9 de la "Terre de Chez Nous" est consacrée à l'Acadie rurale. Notre correspondant traite de l'enseignement de l'agriculture chez nos frères acadiens. Son article contient de bonnes nouvelles pour tout le monde. On y apprendra, en effet, que six écoles moyennes d'agriculture existent maintenant au Nouveau-Brunswick et que trois d'entre elles sont réservées aux jeunes agriculteurs de langue française. L'auteur de cet article s'appuie sur ce fait pour assurer que l'avancement de l'agriculture est certain en sa province et que les Acadiens bénéficieront d'une situation améliorée. La formation de la jeunesse, n'est-ce pas le meilleur des gages sur la prospérité à venir? Pour revenir au sujet, la "Terre de Chez Nous" publiera aussi souvent que possible des articles d'un intérêt plus particulier pour ses lecteurs acadiens. Ce n'est pas dire qu'elle négligera les autres. Tous ne peuvent que s'intéresser aux réalisations agricoles de l'Acadie. Une coopérative florissante à Edmundston offre un bel exemple aux lecteurs québécois comme à ceux du Nouveau-Brunswick. Ceux-ci comme ceux-là et les deux réunis ont droit à leur part de la "Terre de Chez Nous" sans que personne en soit appauvri.

D. BEAUDIN.

Erreur coûteuse

Le ministre du Travail à Ottawa, l'hon. Mitchell, annonce que les bûcherons seront soumis d'ici peu aux règlements de l'assurance-chômage. C'est une décision désavantageuse pour les intéressés. Ce qui va arriver dans la pratique, c'est que les travailleurs de la forêt vont perdre de semaine en semaine ou de mois en mois des retenues sur leur salaire. Ils subiront les désavantages de la loi sans profiter des avantages qu'elle peut offrir aux ouvriers des villes. Cette nouvelle réglementation s'apparente à l'unique paiement de l'impôt sur le revenu par les bûcherons. Dans ce cas, il faut se plier à des formalités interminables pour obtenir remboursement. Mais dans le cas de l'assurance-chômage, il n'y aura pas de remboursement. Ce qui sera payé appartiendra définitivement à l'Etat. Comme les bûcherons ne pourront à peu près pas bénéficier des avantages de la loi, ils seront tout simplement soumis à une nouvelle taxe indirecte et hypocrite. Le ministère fédéral du Travail intervient dans un domaine qui ne le concerne pas et commet une erreur coûteuse pour les bûcherons. Il taxe les gagne-petit sous prétexte de les protéger. Ce ne sera pas la première fois que la protection d'Ottawa coûtera cher sans rien rapporter en retour.

D. B.

800 articles

La "Terre de Chez Nous" se garde avec scrupule de balancer l'encensoir devant ses rédacteurs et collaborateurs. Elle laisse aux lecteurs de juger les services rendus. Elle ne croit pas se dérober à la règle établie en mentionnant

aujourd'hui un fait modeste. Le présent numéro contient le huit centième article de M. Jean Blanchet, agronome de Rimouski. On sait que ce dernier rédige avec à-propos les conseils de la semaine. Or, M. Blanchet a commencé à collaborer à la "Terre de Chez Nous" dès sa dernière année de collège en juin 1935. Beau temps mauvais temps, hiver comme été, il a persévéré depuis. Cette fidélité dans le dévouement est assez rare. Et à cause de cela, le 800ème article a bien droit à une mention spéciale. M. Blanchet a écrit de la sorte un formidable volume. Il a cherché à faire du bien et à rendre service aux cultivateurs. Disons avec assurance qu'il a réussi.

D. B.

Avant le vote

En quelques comtés, en Abitibi et dans la Beauce notamment, les coopérateurs ont demandé aux candidats — dont l'un d'eux deviendra député demain — ce qu'ils pensent de la coopération, plus précisément encore ce qu'ils pensent de la taxation des coopérateurs. C'est connu: les coopérateurs se sont donnés assez de mal à mettre des coopératives sur pied qu'ils entendent les protéger contre les "taxeurs". Ils invitent donc le futur député à se prononcer contre la taxation d'entreprises qui servent le bien commun. Ils veulent voter en connaissance de cause. Ils agissent avec prudence en disant immédiatement au futur représentant du comté ce qu'ils attendent de lui. Ils défendent de façon pratique, les œuvres coopératives et leurs intérêts légitimes. C'est un exemple. Il enseigne qu'en tous les domaines les cultivateurs doivent prendre leur cause en mains.

D. B.

Le congrès des agronomes

Le long d'une année, il se déroule beaucoup de congrès importants dans le monde agricole. L'U.C.C., pour sa part, multiplie les réunions et les journées d'études. La Coopérative Fédérée et le Conseil de la Coopération réunissent les coopérateurs. Les éleveurs délibèrent pendant trois jours. Les spécialistes de telle ou telle culture ont des tas de choses à se dire. Ce n'est là d'ailleurs que le début d'une énumération; on n'en finirait plus. Mais voici que l'on annonce un prochain congrès: celui des agronomes aux Trois-Rivières à la fin de juin. Il vaut autant le dire tout de suite pour ne pas susciter de protestations: ce congrès des Trois-Rivières est le plus important de l'année pour les agronomes. Rien de plus sérieux. Entre cultivateurs et agronomes, coopérons le mieux possible. Les techniciens suivent nos travaux toute l'année. Nous aurons la gratitude de faire de même pendant trois jours. Les agronomes dressent un programme sérieux; ils approfondissent et discutent biens des questions qui nous intéressent. Ils adoptent des résolutions que nous ne tardons pas à faire nôtres la plupart du temps. C'est dire que leur congrès n'est pas pour nous un événement étranger. Les cultivateurs, membres de l'U.C.C., souhaitent donc aux agronomes un congrès fructueux et, si possible, du soleil chaque jour.

D. B.



Le roman-éclair est fatalement accompagné du coup de foudre...

La plus gracieuse des vaches porte sans grâce un prénom chrétien. Que les humains gardent leurs noms et que les bêtes portent des noms de bêtes!

A la bourse de la température, les cultivateurs ont perdu des millions. Et pourtant, ils n'ont pas spéculé!

Quand il pleut d'une journée à l'autre, on croit volontiers le candidat qui promet de faire passer par le gouvernement une couverture au-dessus de nos champs.

En temps d'élections, écoutez sagement les promesses qu'on vous fait, mais soyez aussi assez sages pour ne pas les retenir.

On assure que les milliards donnés à l'étranger font la prospérité du Canada. D'où ce léger changement dans un proverbe ancien: Qui paye les dettes des autres s'enrichit...

Tant de gens revendiquent l'amélioration des conditions agricoles que le cultivateur lui-même devra en faire son deuil: il n'y est pour rien.

Et avant longtemps on nous démontrera que l'agriculture serait beaucoup plus prospère s'il n'y avait pas d'agriculteurs!

Le FAUCHILLEUR



Et déjà voilà dix ans...

Du numéro publié par la "Terre de Chez Nous" le 5 juin 1935, — il y a dix ans, — nous tirons les quelques notes qui suivent.

M. Albert Rioux publie un article sur le "Beurre et le fromage". Il insiste sur l'importance de l'industrie laitière qui, dit-il, doit garder la première place sur la plupart de nos fermes, sur la diminution du coût de revient et l'organisation de la vente.

Un collaborateur qui signe "Debout" met les lecteurs en garde contre les bourreurs de crâne. Il signale que Moscou entretient à Montréal un agent qui a manœuvré de façon à propager la propagande soviétique en organisant une grande exposition d'œuvres d'art soviétiques chez Morgan. "Tout ce que Montréal compte de tuyaues de castor" et d'habits à queue est passé par là", écrit "Debout".

Le bureau de direction de l'Union diocésaine du Témiscamingue tient une assemblée à Ville-Marie. M. Joseph Cotnoir, président diocésain, préside la réunion. M. l'abbé L.-Z. Moreau, supérieur diocésain, est présent. Les cultivateurs réunis adoptent neuf résolutions.

Un contingent de 34 ecclésiastiques, tous chefs de famille, partent des Trois-Rivières pour se rendre dans la région du nouveau Témiscamingue. Le groupe se greffera sur la paroisse de St-Augustin de Montbeillard pour y jeter les bases d'une nouvelle paroisse qui portera le nom de St-Clément.

Au cours de l'assemblée de fondation d'un cercle de l'U.C.C. à St-Eugène de Drummond, l'aumônier diocésain, M. l'abbé Edgar Laforest, fait cette réflexion qui ne manque pas d'à-propos: "Soyez libéraux, dit-il, soyez conservateurs, c'est votre affaire, mais avant tout soyez donc cultivateurs: vous ne ferez qu'imiter les autres classes de la société".

Par le trou DE la serrure

Quatorze candidats briguaient les suffrages populaires dans le beau et grand comté de Bismarke où l'on comptait environ cinq cents braves électeurs ce qui faisait un candidat par trente-cinq voteurs.



Jamais, dans son histoire, le beau et grand comté de Bismarke n'avait connu un déploiement électoral à la fois aussi fastueux et fastidieux. Chaque candidat avait son programme, son comité. Quatorze haut parleurs, installés sur quatorze automobiles, suivaient les quatorze candidats, dans les quatorze paroisses du comté. On entendait quatorze causeries par jour à la radio et tout le monde pouvait lire les quatorze déclarations publiques dans le journal de la région.

Une activité fébrile régnait dans tous les camps. Chaque candidat, assuré qu'il était de la victoire finale, ne ménageait ni ses promesses, ni ses cigares.

Certains électeurs, n'ayant pas de parti pris et se trouvant dans l'embarras du choix, décidaient de connaître l'opinion de chaque candidat en regard du problème des allocations familiales. Ephrem Mélasson était un de ceux-là. Un soir qu'il avait détélé ses chevaux plus tôt qu'à l'ordinaire, il s'installa au téléphone après souper pour se mettre en communication avec les quatorze candidats du comté.

Il rejoignit d'abord le candidat opportuniste Tétében.

— Etes-vous pour ou contre les allocations familiales? demanda Phrem.

— Qui c'est qui parle? s'informa le candidat.

— C'est un électeur du comté.

— Vous, reprit Tétében, êtes-vous pour ou contre?

— Moi, j'suis pour.

— Moi aussi!

Le deuxième candidat, un nouveau venu dans l'arène politique, Benjamin Nutes, attendait à l'autre bout du fil. Phrem questionna: — C'est bien vous, M. Nutes, le défenseur de la Race et le candidat royaliste dans le comté de Bismarke?

— Oui, Monsieur...

— Quelle sera votre attitude à l'égard des allocations familiales?

— Que c'est que ça les allocations familiales?

— Ce sont des versements mensuels que le gouvernement va faire aux pères de familles en rapport avec le nombre d'enfants.

— J'en ai pas entendu parler encore, mais si je suis élu et si jamais cette question-là tombe sur le tapis de la chambre, je serai là avec ma balayeuse politique pour la ramasser, l'étudier et la résoudre dans les meilleurs intérêts du comté!

Le candidat suivant était un Anglais qui ne comprenait pas un mot de ce que Phrem lui expliquait. Mais il eut assez de tact pour entre couper l'interrogatoire du cultivateur par une série de "Yes! Yes! Sure! You bet!"

Le communiste ne voulut point prendre de décision sans soumettre, au préalable, toute l'affaire au Komintern...

Un candidat célibataire répondit que, personnellement, la question ne l'intéressait pas, mais qu'il la prendrait en sérieuse considération.

Mélasson ne put rejoindre le candidat radicaliste: ce soir-là, il avait cinq assemblées dans cinq paroisses différentes et c'était tout son raide pour pondre un nouveau discours chaque fois qu'il changeait de localité.

Le dernier politicien que Phrem appela au téléphone essaya de ne pas se compromettre en débattant sans cesse la question, en parlant de monnaie bilingue, de tarifs douaniers et du rationnement de l'essence. Mélasson accrocha l'appareil, un peu déçu de ses démarches dans le domaine de l'enquête politique. Quand il revint dans la cuisine sa femme lui demanda:

— Pour qui vas-tu voter?

— J'le sais pas... J'suis encore plus embrouillé qu'hier!

Jean BLANCHET

Le commerce des produits agricoles

Conservons-nous nos marchés actuels ?

Les débouchés. — Réduction de la production. — Influence sur les prix.
Par Louis-Philippe POULIN

Quand un cultivateur vend ses produits, c'est une transaction bien ordinaire. A première vue, l'opération paraît très simple. Mais, combien de cultivateurs se sont déjà demandés quels étaient les facteurs qui déterminaient tel prix plutôt que tel autre? Une multitude de facteurs entrent en jeu dans la détermination des prix des produits de la ferme, facteurs qui n'agissent pas tous dans des conditions de guerre mais qui influenceront de nouveau sur les prix dès que le commerce national et international sera plus libre. Parmi ces facteurs, on peut mentionner le volume des importations ou des exportations, les accords commerciaux entre les pays, les politiques économiques nationales, l'embauchage au pays même et dans les pays acheteurs de nos produits, le volume de la production mondiale totale, les ressources financières des nations importatrices, et le reste.

Le marché domestique, dans des conditions normales, est toujours le meilleur débouché. Mais, pour un pays comme le nôtre, il faut compter avec des marchés extérieurs. Avant la guerre, le Canada exportait environ 20% de sa production agricole totale. Pendant la guerre, d'après les estimés du Dr G.-S.-H. Barton, sous-ministre fédéral de l'Agriculture, le Canada a exporté jusqu'à 40% de sa production agricole. Et nous avons réussi à atteindre ce record malgré une consommation domestique accrue considérablement comparativement aux années d'avant-guerre. Cette augmentation de la consommation est une conséquence directe de l'embauchage intégral connu depuis cinq ans et de la hausse du niveau des salaires. On peut donc s'attendre, si les conditions économiques redeviennent normales, à une baisse sensible de la consommation de produits agricoles au pays, résultat inévitable d'un relâchement de la production industrielle. Nos exportations outre-mer restant ce qu'elles sont à l'heure actuelle et notre production se maintenant au niveau présent, nous aurons un surplus de produits de la ferme à enregistrer avant longtemps. Voilà un premier facteur qui déterminera une certaine baisse des prix actuels. Si le volume de notre production s'ajuste à ces nouvelles conditions, nous aurons peut-être sauvé le niveau des prix, mais les revenus de notre agriculture diminueront proportionnellement à la coupe de la production.

Au Canada, nos marchés extérieurs constituent un facteur prédominant dans la détermination des prix de vente des produits agricoles exportables. Avant la guerre et aujourd'hui, nos exportations

se limitent au marché des Iles Britanniques. A l'heure actuelle l'Angleterre est disposée à acheter du bœuf, des œufs, du beurre, du fromage, etc., autant que nous pouvons lui en expédier. Cette situation durera-t-elle longtemps? Nous ne le croyons pas. D'abord la production agricole des Iles a beaucoup souffert des conditions de guerre: manque de main-d'œuvre, d'engrais chimiques, d'instruments, etc. Malgré ces difficultés, la Grande-Bretagne a réussi à augmenter considérablement sa production. Ce fut une leçon pour les cultivateurs anglais. Ceux qui ont visité notre pays dernièrement prétendent que l'agriculture anglaise fournira 70% environ des vivres nécessaires à la nation. C'est dire que l'Angleterre diminuera de beaucoup ses importations de denrées. Un autre facteur important pour notre commerce de produits agricoles. Il nous faudra trouver d'autres ouvertures ou diminuer notre production, si nous ne voulons pas encourir le risque d'un surplus.

Beaucoup de cultivateurs semblent compter sur les autres pays d'Europe pour les cinq prochaines années. Sans vouloir décevoir personne, nous devons bien considérer les faits tels qu'ils sont. En Ukraine, la récolte du blé d'hiver est commencée au moment où nous écrivons ces lignes et s'annonce supérieure à l'attente générale. Aussitôt que la France aura les navires requis, elle ira vider les entrepôts de l'Afrique du Nord qui regorgent de céréales et autres denrées. S'il faut en croire les nouvelles, l'agriculture d'Allemagne, des états Baltes et des pays balkaniques se relèvera dès cet année. Les perspectives de ravitailler ces populations pour quelques années à venir ne sont donc pas aussi encourageantes qu'on l'avait d'abord laissé entendre.

Voilà, dans les grandes lignes, l'avenir de nos débouchés actuels. Ces débouchés restreindront le commerce des produits agricoles dans la mesure où leurs capacités d'absorption seront réduites. Ce sera un facteur décisif dans la détermination des prix des produits de la ferme pendant une certaine période, c'est-à-dire jusqu'à ce que le gouvernement fédéral applique sa politique de soutien des prix. Nous répétons une deuxième fois que cette politique de soutien n'a pas pour but de maintenir les prix à leur niveau actuel. Le gouvernement laissera donc certains facteurs jouer librement jusqu'à ce qu'il juge opportun d'appliquer des prix de soutien. C'est pourquoi il ne faut pas méconnaître les conditions qui influenceront la baisse des prix actuels. La semaine prochaine, nous étudierons d'autres pays et dans le monde.



Granulés

Prière — Seigneur, faites qu'il fasse plus froid dans les réunions électorales, et plus chaud dans les champs et les jardins...

Prédiction — A l'automne, les pommes de terre seront rares et coûteuses.

Statistique — Des chiffres nous parviennent sur la récolte de sucre et de sirop d'érable de ce printemps. C'est la plus mauvaise depuis quinze ans. A peine 20% de la normale. Voici, au surplus, recueillie sur place, une statistique particulière aussi attristante. L'an dernier, M. X., de Ste-A., dans le comté de Dorchester, a vendu 428 gallons de sirop d'érable. Ce printemps, il en a vendu 32 gallons. "Et, nous dit ce brave homme, la moitié était presque rien que de la "râche".

Souhait — On annonce que 100,00 automobiles neuves seront sur le marché d'ici sept ou huit mois. Ce n'est pas une mauvaise nouvelle, mais une meilleure serait la suivante: 1,000 nouveaux "bulldozers" seront bientôt disponibles soit au Canada, soit aux Etats-Unis. Cela signifierait que le nécessaire passe avant la "bebelle". C'est beaucoup demander. Avec ces grattes géantes, devenues indispensables, on égoutterait plusieurs centaines de milliers d'acres par année.

Indication — Prix moyen de 159 vaches laitières sur le marché de Montréal, semaine finissant le 24 mai: \$110 à \$160 par tête, avec \$175 comme sommet. Il s'agit ici de laitières ordinaires, car pour les sujets de grande classe, il faut plonger bien plus au fond du gousset.

Prévision — Trop gras! telle est l'épithète défavorable qu'on craint de voir accoler à notre bœuf par le consommateur britannique au milieu ou à la fin de 1946. Le danger n'est donc pas immédiat, mais en matière de marché, il faut prévoir très longtemps à l'avance. Les Anglais ont une aversion bien caractérisée contre le bœuf trop gras. Dégraissons donc la flèche Wiltshire, comme le savent les gens qui soignent rationnellement. Et n'oublions pas que le Danemark va reprendre sa place d'ici six ou sept mois. L'Angleterre ne se préoccupera pas de gratitude envers qui ce soit. Pareil sentiment n'existe sur aucun marché mondial.

Avec la famine à l'horizon, vous allez me dire que les Anglais, au même titre que nous, seront bien heureux de manger du bœuf même imparfaitement préparé. C'est possible, mais il faut tout de même prendre nos précautions pour garder un marché d'exportation qui nous a rapporté des millions de dollars depuis quelques années.

Invitation — Ecoutez à Radio-Canada, samedi soir de cette semaine, M. J. R. Pelletier, au programme "Radio-Epargne", qui passe à 6 heures p.m. M. Pelletier, déjà connu des lecteurs de ce journal par une série d'articles sur l'agriculture de l'Ouest — articles dont il eût dû faire un tirage à part, car ils méritaient d'être conservés et relus — est régisseur de la Station Expérimentale de Ste-Anne-de-la-Pocatière. De nombreux cultivateurs de la région nous ont maintes fois fait l'éloge du travail expérimental sérieux et éminemment profitable qui se poursuit à cette station, (comme d'ailleurs celui qui se fait sur la ferme de l'Ecole d'Agriculture) de Ste-Anne. C'est peut-être parce que M. J. R. Pelletier, qui nous en fit un jour la confidence, s'est donné le programme suivant: "Je fais mon gros possible pour que chaque cultivateur qui part d'ici soit content et bien persuadé que c'est notre plaisir et notre devoir de travailler pour son intérêt".

M. Pelletier parlera de l'agriculture de l'avenir, sujet dont on n'épuisera jamais l'actualité, l'originalité, bref l'intérêt.

Notre finale — Un septième emprunt de guerre américain est presque souscrit ces jours-ci. A date, ces emprunts rencontrent auprès du public le même enthousiasme que chez nous. On ne cache pas que l'objet de ce Septième est autant de combattre l'inflation que de finir la lutte contre le Japon. Le danger de l'inflation est très grand et il le restera même après la victoire. Il faut se rappeler que lors de l'autre guerre, en juillet 1920, soit un an et demi après la fin des hostilités, l'inflation a atteint son point maximum. Les très nombreux cultivateurs qui ont payé certaines terres deux fois le prix qu'elles valaient en ont conservé l'amer souvenir. Les emprunts nationaux, en canalisant les économies, sont un des moyens de combattre l'inflation.

Armand LETOURNEAU

Journaux et Revue

Pour qui voter ?

Un journal libre de toute attache de parti, le "Progrès du Saguenay", pose cette question et fournit aussitôt la juste réponse suivante:

Votons pour le candidat que nous croyons, en tout conscience, le plus digne, le plus patriote, le mieux préparé à remplir les graves et difficiles tâches d'un député à la Chambre des Communes. Ce n'est pas le parti qui compte, ce n'est pas la couleur, qui importe, une seule chose est nécessaire: déléguer à Ottawa un catholique sincère, un patriote convaincu et assez solide pour résister à tous les assauts. Assurons-nous que le candidat de notre choix est fermement résolu à défendre constamment les intérêts supérieurs et les droits incontestables de la religion catholique et de la nationalité canadienne-française. Que le passé nous serve de guide pour l'avenir!

Ce que nous sommes

Dans L'Action Populaire, de Joliette, M. l'abbé Valois définit nettement les devoirs du Canadien français. Sa définition est à retenir et à pratiquer.

Nous avons une patrie, le Canada, une langue qui nous est chère et des traditions qui font l'admiration des étrangers. Nous sommes des Canadiens français. Ce n'est pas un défaut ni une infériorité, mais un sujet de gloire. Aussi devons-nous nous employer à être de plus en plus un Canadien français, réellement attaché à sa race, à son pays, à sa langue, aux traditions ancestrales. Nous devons avoir, ici encore, de l'idéal, un grand idéal. Il ne s'agit pas de nourrir de la haine contre les étrangers, contre les autres races. Il ne s'agit pas d'être étroits d'esprit, fanatiques, mais d'être le plus et le mieux possible nous-mêmes. Nous n'avons pas à rougir d'être Canadiens français, au contraire, nous devons nous en glorifier, et cela devant qui que ce soit. L'unité nationale sera sauvegardée quand nous serons de vrais Canadiens français, vivants debout en présence des étrangers. Si nous rampons, si nous descendons de concessions en concessions, nous irons de lâchetés en lâchetés et l'une des deux races du Canada perdra de sa valeur au détriment de tout le pays. Restons Canadiens français, prenons ce qui nous appartient, traitons les autres avec justice et charité mais exigeons ce qui nous revient et surtout marchons debout. Trop des nôtres, un peu dans tous les domaines, plient devant l'argent, s'agenouillent devant d'autres idoles. La Providence ce nous a voulu Canadiens français, soyons-le pleinement, fièrement dans la justice et la charité.

Vraie richesse

"Il n'est richesse et force que d'hommes" disait l'économiste Jean Bodin voilà des siècles. C'est l'idée que développe le directeur du "Progrès du Saguenay" après avoir noté que sa région a l'honneur de conserver, dans Québec, le plus haut taux de natalité.

La vraie force d'une nation consiste principalement dans la multitude des berceaux. Et les berceaux, ils ne sont nulle part ailleurs aussi nombreux que dans notre région. C'est donc une des gloires les plus pures du Saguenay d'avoir conservé assez intacts sa foi et ses traditions pour tenir toujours le premier rang de la province en ce qui concerne la natalité. Donner plus que toutes les autres régions d'honnêtes citoyens à la patrie et ce fidèles croyants à l'Eglise est une contribution nationale et religieuse qui honore un peuple et qui ne peut qu'attirer sur lui les bénédictions du Ciel. Des époux et des épouses qui accomplissent aussi généreusement leur devoir méritent de plus la reconnaissance la plus profonde du pays tout entier...

Les enfants sont la gloire des parents. Plus ils sont nombreux, plus ils sont forts et sains, plus ils sont chrétiens, plus belle et plus grande est donc notre gloire.

La Coopérative Fédérée de Québec

La Coopérative Fédérée rachète pour \$125,000 d'actions privilégiées

La dernière assemblée générale de la Coopérative Fédérée de Québec, tenue à Montréal les 22 et 23 février dernier, a ratifié un projet de refinancement étudié par le bureau de direction et le Conseil exécutif au cours de 1944.

Le projet en question comportait: (a) L'émission d'une nouvelle série d'obligations qui, suivant la note parue ici même la semaine dernière, ont été achetées par la Caisse Centrale Desjardins de Lévis; (b) Le rachat par anticipation du solde de nos obligations émises en 1928; (c) Le rachat de nos actions privilégiées.

A la suite de la ratification du projet par l'assemblée générale, le bureau de direction, à nos assemblée du 23 février, a décidé d'effectuer ce rachat et il a autorisé le Conseil exécutif à procéder aussitôt que les circonstances le permettraient. Lors d'une réunion régulière de l'Exécutif, tenue au siège social le 21 mai dernier, le Conseil exécutif a procédé au rachat, par voie de tirage au sort, de 12,500 actions privilégiées du capital de la Fédérée, soit \$125,000.00.

Le tirage au sort de ces 12,500 actions a été fait le même jour par MM. J.-T. Noël et Ubald Lamontagne, tous deux employés de la Coopérative Fédérée, sous la surveillance du secrétaire et en présence de tous les membres de l'Exécutif. Donc, à compter du 15 juillet 1945, les actions privilégiées dont les numéros ont été désignés par voie de tirage au sort pour être rachetées, cesseront de porter intérêt. Chacun des détenteurs de ces actions privilégiées recevra sous peu un avis personnel que nous lui ferons parvenir à sa dernière adresse connue enregistrée dans nos livres.

Sur présentation et remise des certificats, la Coopérative Fédérée remboursera chacun des détenteurs, à cent pour cent de la valeur nominale des actions, soit \$10.00 l'action, plus les intérêts courus à la date de la présentation du ou des certificats dûment endossés devant témoin.

La Coopérative Fédérée apprécie le service que les détenteurs d'actions privilégiées lui ont rendu en prêtant leur argent. Tous réalisent cependant que si la Fédérée veut

continuer de mériter la confiance, elle ne peut plus longtemps payer un intérêt de 6% alors que le loyer de l'argent est considérablement réduit.

Nous reproduisons ci-dessous l'avis officiel de rachat envoyé aux journaux:

Avis de rachat

Aux porteurs d'actions privilégiées 6% de la Société Coopérative Fédérée des Agriculteurs de la Province de Québec ou, en abrégé, Coopérative Fédérée de Québec.

La Coopérative Fédérée de Québec, exerçant le droit de rachat, et conformément aux conditions pour l'exercice de ce droit, lesquelles sont enregistrées sur chaque certificat d'action privilégiée, donne avis qu'elle rachètera, le 15 juillet 1945, 12,500 actions privilégiées, lesquelles ont été tirées au sort le 21 mai 1945.

Le rachat de ces 12,500 actions privilégiées sera fait au siège social de la Société, 130, est, rue St-Paul, à Montréal, à 100% de leur valeur nominale en principal, soit \$10.00 par action plus les intérêts courus à la date du rachat, sur présentation et remise desdits certificats dûment endossés devant témoin par les détenteurs enregistrés.

L'intérêt sur les dites actions privilégiées cessera de courir à compter du 15 juillet 1945.

Un avis sera adressé à chacun des détenteurs d'actions privilégiées dont les actions ont été désignées par tirage au sort pour être rachetées, le dit avis étant envoyé à la dernière adresse connue de chacun desdits actionnaires, en même temps qu'une liste des numéros de certificats qui ont été tirés au sort.

Tout détenteur d'actions privilégiées peut prendre connaissance de cette liste au siège social de la Société, ou en obtenir un exemplaire sur demande.

COOPERATIVE FEDEREE
DE QUEBEC

Roméo MARTIN,
Secrétaire.

Donné à Montréal, ce vingt-cinquième
jour de mai 1945.

Quelle est la litière la plus recommandable pour les poulaillers ?

Dans nos journées avicoles et en maintes circonstances, les aviculteurs nous demandent quelle est la litière la plus recommandable à employer dans les poulaillers.

Abstraction faite du coût de la litière, et de la facilité de s'en procurer, discutons la chose tout à fait objectivement.

Les litières les plus communément employées sont la "ripe", la paille d'avoine, la balle d'avoine, la tourbe (Peat moss) et, tout récemment, les aigrettes de lin.

La "ripe". Son pouvoir absorbant, est nul donc il faut faire des nettoyages fréquents. Le coût de la main-d'oeuvre est augmenté d'autant. Elle peut être recommandable dans le cas où l'on peut se la procurer à très bon marché et où il y a de la main-d'oeuvre familiale incomplètement utilisée. De plus, il va sans dire que les nettoyages fréquents compliquent la question du poulailler, surtout dans les exploitations de quelque importance.

Toutefois, certains avicul-

teurs se déclarent satisfaits de son emploi en mélange à la paille hachée, comme litière permanente.

La paille d'avoine: Bon nombre de cultivateurs qui font de l'aviculture une industrie secondaire, ont de la paille en quantité. Dans ce cas, l'usage de la paille n'exige pas de déboursé supplémentaire. Par contre, elle forme une litière qui se divise mal, se tasse et devient bientôt humide, ce qui fait que, même les cultivateurs qui en disposent, préfèrent utiliser une autre litière dont le pouvoir absorbant est meilleur, afin de réduire le travail.

La paille hachée ou la balle d'avoine, seule ou en mélange à la "ripe", sur une épaisseur de 6 à 8 pouces, fait une bonne litière permanente. Toutefois, l'aviculteur spécialisé qui achète sa litière trouvera plus économique d'utiliser les aigrettes de lin.

Tourbe (Peat moss): Ici je laisse parler mon expérience de quelques années. Il s'est fait beaucoup de publicité autour de la tourbe comme litière. L'on dit que la tourbe a un

grand pouvoir absorbant et qu'elle a même certaines propriétés antiseptiques. Je ne lui reconnais pas cette dernière qualité bien qu'il faille admettre que le contrôle de certaines maladies est plus facile, grâce à l'état de sécheresse de cette litière. Par contre, l'on ne dit pas qu'avec la tourbe, il y a un soulèvement de poussière inconcevable qui se dépose un peu partout, dans les trémies et sur l'eau dans les abreuvoirs. L'entérite en est souvent la conséquence. Les sujets pâlisent et la croissance est ralentie; parfois même il y a mortalité assez notable. Afin d'obtenir les meilleurs résultats, il faut changer cette litière dès qu'elle est poussiéreuse; ce qui devient plus coûteux qu'on se l'imagine.

Les aigrettes de lin: Litière employée depuis quelques années seulement et pas très vulgarisée encore, parce que insuffisamment connue. A notre avis, c'est la meilleure et de beaucoup. Elle résume toutes les qualités que l'on attend d'une bonne litière. Elle se divise et se remue facilement;

Ce qu'est une coopérative (1)

La cellule d'où jaillit la vie de tout ce mouvement, c'est la coopérative. Le temps est maintenant venu de bien décrire cette institution. Le manifeste du Conseil supérieur de la Coopération la définit ainsi: "une association libre de personnes possédant une entreprise économique qu'elles dirigent et contrôlent démocratiquement pour la mettre à leur service ainsi qu'au service de tout le peuple".

Cette définition nous fait distinguer "dans l'institution coopérative" deux éléments essentiels conjoints, l'un social et l'autre économique: 1. une association de personnes qui ont reconnu et continuent de reconnaître, d'une part, la similitude de certains de leurs besoins et, d'autre part, la possibilité de mieux satisfaire ces besoins par une entreprise commune que par des moyens individuels; 2. une entreprise commune dont l'objet particulier répond précisément aux besoins à satisfaire.

De ce point de départ découlent les règles d'organisation qui définissent les rapports sociaux des sociétaires entre eux dans l'association et les rapports économiques de chacun d'eux avec l'entreprise.

L'ensemble de ce qu'on appelle les principes coopératifs se ramène à ces deux sortes de rapports.

Ainsi parce que la coopérative est une association de personnes et non une société anonyme de capitaux, elle n'attribue qu'un seul vote à chaque membre, quelle que soit la quantité des capitaux fournis par ce dernier. Ce principe éminemment démocratique laisse à tout coopérateur un droit égal dans le contrôle de l'entreprise et empêche qu'elle ne tombe entre les mains des plus gros détenteurs de capitaux. Le caractère personnel de l'association coopérative appelle en plus le principe de la liberté d'entrée et de sortie, la liberté étant attribut de la personnalité.

D'autre part, la coopérative est une entreprise économique fondée uniquement pour servir, pour répondre aux besoins de ses membres, qui sont tous des usagers.

En effet, lorsque des cultivateurs vont porter leur lait à leur beurrerie coopérative, il existe un rapport direct entre le but de l'entreprise et la nature particulière de leurs besoins communs. Par contre, lorsqu'un individu décide de devenir actionnaire d'une beurrerie, il le fait non pas parce qu'il a du lait à faire transformer en beurre, i.e. pour satisfaire à un besoin, mais parce qu'il a porté un jugement favorable sur le rendement et la sécurité de son placement.

La relation qui unit le sociétaire à son entreprise co-

opérative en est donc une de service à usager, tandis que celle qui unit l'actionnaire à l'entreprise capitaliste en est une de profit à capital risqué.

D'où l'on voit que la coopérative n'a d'autre but que la satisfaction des besoins de ses membres. Ses principales règles d'activité sont conséquemment d'augmenter la qualité des services rendus, de diminuer leur coût (d'où limitation de l'intérêt sur les parts sociales), de répartir les excédents au prorata des affaires transigées avec chacun des membres (ristournes). En effet, qu'il s'agisse d'un service commun d'achat, de vente, de transformation, de crédit, de transport, etc., il va de soi que les coopérateurs doivent en défrayer le coût. Pour faciliter leur administration et ne pas entrer en lutte ouverte avec les autres formes d'entreprises en faisant la guerre des prix, les sociétés coopératives adoptent la méthode des transactions au prix courant. En fin d'exercice, s'il y a excédent d'exploitation, c'est que les montants retenus sont supérieurs au coût réel des services rendus. Ces excédents, qui constituent le profit dans l'entreprise capitaliste, ne sont ici que des trop-perçus occasionnés par l'emploi de la méthode des transactions au prix du marché. L'emploi de cette méthode ne change en rien la nature de l'entreprise coopérative qui exige de ramener ses opérations au prix coûtant.

Le prix des services payé par les sociétaires au moment des transactions "ne constitue qu'un règlement provisoire qui se trouvera rectifié en fin d'exercice par la distribution des excédents au prorata des opérations effectuées".

Ces excédents (ou trop-perçus ou ristournes) ne sont donc autre chose que des économies.

Faute d'avoir suffisamment réfléchi sur la nature de l'entreprise coopérative, on persiste encore dans certains milieux à assimiler ces économies personnelles à des profits de l'entreprise. Nous comprendrons mieux cette erreur en analysant la notion de profit en regard de la coopération. Mais avant d'aborder ce problème de front, retenons surtout de cette brève étude générale de la coopérative:

1. le caractère essentiellement personnel et humain de cette institution (ce qui indique qu'il faut être sociologue en même temps qu'économiste pour bien saisir la coopération);

2. le but essentiel de son activité: le service.

(1) "Les Documents Coopératifs" — No 4. Extrait du mémoire du Conseil supérieur de la Coopération présenté devant la Commission Royale d'enquête sur les Coopératives, à Québec, le 26 février 1945, par Georges-Henri Lévesque, o.p.

elle est très sèche et n'est pas poussiéreuse. On en fait une litière permanente de quatre à cinq pouces et, à chaque semaine, on gratte la surface pour ajouter une nouvelle couche jusqu'à l'obtention d'une litière de six à huit pouces.

Le fond reste toujours sec et si la surface est entretenue, il n'y a pas de gros nettoyage à faire plusieurs mois. Un autre avantage à signaler c'est

que son coût d'achat n'est pas plus élevé que celui de la paille et est inférieur à celui de la tourbe.

Les aigrettes de lin ne sont pas toutes de valeur égale. Tout dépend des conditions dans lesquelles s'est faite la récolte de lin et ensuite de l'outillage dont on dispose dans les usines. Elles sont de meilleure qualité lorsqu'il y a des aspirateurs qui en enlè-

(Suite à la page 23)

L'information politique

I — Fin de la campagne fédérale.

Dans tout le Canada, électeurs et électrices voteront lundi prochain, le 11 juin. La campagne électorale prendra donc fin dimanche. La mise en nomination ayant eu lieu le 14 mai, elle aura duré plus de trois semaines. Les soldats ont commencé déjà à déposer leurs votes qui s'ajoutent à ceux qui seront donnés par les civils dans les divers comtés.

Résultat incertain

Les observateurs impartiaux s'attendent à un résultat incertain. Ils présumant qu'aucun parti n'aura de majorité absolue au prochain parlement. Il est certain que la députation du 11 juin comptera des libéraux, des conservateurs, des socialistes (C.C.F.), des créditistes, des représentants du Bloc Populaire, des indépendants, voire même des ouvriers progressistes mieux connus sous le nom de communistes. Mais personne ne peut dire encore avec certitude quel groupe tiendra la tête. Il est donc vraisemblable que le parti qui acceptera de gouverner devra compter sur le concours d'autres groupes.

Confusion dans Québec

Comme on le sait, les 65 comtés de la province de Québec ont à choisir entre 294 candidats. Les groupes les plus nombreux sont ceux des libéraux, du Bloc Populaire Canadien, du Crédit social, des indépendants, des conservateurs, de la C.C.F. — On tient dès maintenant pour certain qu'un certain nombre de représentants des libéraux, du Bloc Populaire et des Indépendants. Il est probable que d'autres candidats soient bien servis par la division des votes et que demain la province aie quelques députés du crédit social, quelques députés conservateurs ou C.C.F. dans les comtés anglais de Montréal. On peut le constater sans blesser personne: cette élection, dans Québec, n'est pas un exemple de l'union des forces canadiennes françaises.

Le verdict rendu

En sa prochaine édition, la "Terre de Chez Nous" donnera le résultat général des élections au pays et publiera une liste des députés élus dans les comtés du Canada français.

A Québec, la première session du gouvernement Duplessis a été prorogée le 1er juin par le lieutenant-gouverneur, Sir Eugène Fiset. Elle a duré 17 semaines. Ce n'est pas loin du record. Des mesures nombreuses et importantes ont été étudiées, discutées, amendées parfois et adoptées. Un bon nombre d'entre elles concernent directement ou indirectement l'agriculture. Il faut faire une place à part à la loi de l'électrification rurale par les coopératives.

II — La fin de la session provinciale.

Conflit des chambres

La fin de la session a été marquée par un conflit ouvert entre l'Assemblée législative et le Conseil législatif. Le gouvernement provincial a cherché à remplacer la taxe de vente provinciale par une taxe de luxe de 6 pour cent sur un certain nombre de services ou de produits. Le Conseil législatif a rejeté le projet. Aux dernières heures de la session, le Conseil a également refusé d'accepter la division immédiate du comté de Charlevoix-Saguenay. Le député élu lors des dernières élections représentera les deux comtés jusqu'aux prochaines élections générales. On sait qu'il a déjà été question d'abolir le conseil législatif. On peut supposer que la menace pourrait bien être exécutée si le Conseil prend sur lui trop fréquemment de faire la leçon à l'Assemblée législative.

La colonisation

On attend beaucoup du programme de colonisation présenté

(Suite à la page 15)



La machine prête partout son concours. Ici elle aide à la plantation du tabac. Assis à l'arrière, deux hommes fixent les plans à l'endroit réglementaire et le voyage continue... Cette scène a été photographiée en Caroline du Nord, aux Etats-Unis.

Chronique internationale

Les incidents du Levant et le procès du maréchal Pétain

Répercussions possibles des révélations de Louis Rougier et de l'affaire du Levant sur le procès du maréchal Pétain. — Rôle inique de l'Angleterre dans les affaires de Syrie et du Liban. — Crise provoquée délibérément. — Le Saint-Père s'adresse au monde. — Les nations parlent de démobilisation; la Russie mobilise.

Le procès du maréchal Pétain s'ouvrira en France, au cours de la semaine prochaine, sous les plus sombres auspices. Déchirée à l'intérieur par toutes sortes de conflits et intérêts de partis et de clans, la France voit son prestige diminué à l'extérieur par l'intervention britannique dans les affaires du Levant. L'hostilité qu'on lui suscite à l'étranger aura peut-être le bon effet de faire l'union sacrée de tous les Français contre les intrigues des véritables ennemis de la France.

Accord secret

Au moment où va s'ouvrir le procès du chef du gouvernement de Vichy, présentement emprisonné à Montrouge, un document important vient d'être publié à Montréal qui jette une lumière sur la prétendue trahison de Pétain envers la France lors de l'armistice de 1940 et sur l'attitude du gouvernement de Vichy à l'égard de l'occupant, après l'armistice. M. Louis Rougier, célèbre professeur français, vient de publier un livre qui porte sur les "Accords en-

tre Pétain et Churchill". D'après les révélations de M. Rougier, des négociations secrètes ont été conduites entre Churchill et Pétain, hors de la connaissance de Pierre Laval, qui ont empêché la France de se joindre à l'Axe et de livrer la flotte française aux Nazis. Les stipulations de ces accords auraient été observées loyalement de part et d'autre jusqu'à l'abrogation des termes de l'armistice franco-allemand, lors de l'invasion de l'Afrique du Nord. Le statut de Pétain devint alors celui de prisonnier des Allemands. L'attaque des Britanniques sur la flotte française en Afrique du Nord fut causée, d'après M. Rougier, par une fausse interprétation de l'armistice franco-allemand. Laval aurait vu dans l'attitude des Anglais une occasion de forcer Pétain à déclarer la guerre à l'Angleterre et à s'aligner avec les puissances de l'Axe. Pétain n'a d'ailleurs jamais consenti à prendre cette décision.

Affaire du Levant

On ne saurait prédire à l'heure qu'il est quelle sera la réaction française devant les révélations de Louis Rougier et l'influence qu'elles exerceront sur le procès du maréchal Pétain. Les incidents de Syrie et du Liban auront sûrement des répercussions sur la tournure que prendront les plaidoiries. La façon dont la France vient d'être traitée en Syrie et au Liban par l'Angleterre pourrait bien renforcer la défense du maréchal et transformer ses anciens accusateurs en défenseurs. La France a été forcée d'évacuer ses troupes de Damas sous la pression des Anglais, après les sanglants engagements qui se sont déroulés la semaine dernière entre Français et quelques groupes de Syriens dont le patriotisme a été soudainement chauffé à blanc par une grande puissance qui prétend se faire le défenseur des faibles et des opprimés.

Evacuation

Les dépêches disent que les 3,000 hommes de la garnison fran-

(Suite à la page 20)



M. PIERRE-EUGENE LORTIE, agronome de Terrebonne Est, qui des Finances de guerre au programme Agricuture et Finance, mercredi, le 13 juin, à 12.30 P.M.

Grosses nouvelles en peu de mots

Audience privée

Sa Sainteté Pie XII a reçu en audience privée l'ex-chancelier d'Autriche Kurt Schuschnigg. Il était accompagné de deux officiers de l'armée américaine. Il a conversé privément avec le Pape pendant 40 minutes. Après l'audience, il est immédiatement parti en avion pour l'île de Capri.

Aide du Pape

Sa Sainteté Pie XII vient de faire expédier cinq grands camions chargés de vivres à la population affamée de Trieste qui a été évacuée par les troupes de Tito à la demande du général Alexander. Ces secours consistent en farine, blé et autres vivres.

Pas de précision

Anthony Eden, secrétaire aux Affaires étrangères de Grande-Bretagne, a déclaré à la Chambre des Communes que la Russie n'a pas encore fourni de précision au sujet de l'arrestation des 16 chefs de la résistance clandestine polonaise. Il a ajouté que l'Angleterre ne reconnaît pas le gouvernement formé à Vienne sous l'instigation de la Russie.

Une démission

Tchiang-kai-chek a démissionné comme premier ministre de la Chine en faveur de T. V. Soong, premier ministre adjoint. Il demeure cependant président de la Chine et chef de l'Etat et général en chef de l'armée chinoise. Cette démission est interprétée comme une tentative d'unir la Chine nationaliste et communiste.

Interné au Canada

Le prince Frédéric-Guillaume, petit-fils de Guillaume, petit-fils de Guillaume II, qui fut appréhendé en Angleterre lors de l'invasion des Pays-Bas en 1940, a passé six mois dans des camps d'internement en Canada. Il était étudiant à l'université de Cambridge quand la guerre éclata en 1939.

50 pour un

Le nouveau maire de Berlin, Arthur Werner, a averti les Allemands à la radio que 50 nazis seront exécutés, en plus des vrais coupables, pour toute tentative de sabotage ou attentats commis contre des soldats russes. Toute personne qui aurait connaissance de préparatifs d'attentats sera exécutée à moins qu'elle ne prévienne la police immédiatement.

Le tour de l'Iran

Le gouvernement de l'Iran a demandé l'évacuation des troupes britanniques, américaines et russes maintenant que les hostilités sont terminées en Europe. Le traité de 1941 conclu avec l'Iran stipule que les Alliés devront quitter l'Iran moins de six mois après la fin de la guerre. L'Iran soutient que cette période date de la capitulation de l'Allemagne.

Enrayez l'inflammation 5

sans délai pour éviter des troubles permanents

Très souvent, si vous avez recours à l'Absorbine au premier signe d'enflure, vous pouvez garder votre cheval au travail. Remède éprouvé par l'expérience, l'Absorbine apporte un prompt soulagement. Elle active la circulation dans les parties enflées et aide à enlever la congestion. Boiterie et inflammation disparaissent souvent en quelques heures.

L'Absorbine ne guérit pas tout, mais elle aide efficacement à soulager éparvins, molettes, écorchures au cou et autres troubles congestifs. Ne cause pas d'ampoules ni ne fait tomber le poil. Réputée depuis 50 ans, elle est employée par nombre de vétérinaires en vue. Seulement \$2.50 la BOUTEILLE DURABLE, aux pharmacies.

W. F. Young, Inc., Lyman House, Montréal.

Gardez le cheval au travail avec **ABSORBINE**

CONDUIREZ-VOUS
VOTRE AUTO DANS
UN AN D'ICI?



OUI... SI VOUS
NOUS LAISSEZ METTRE
VOS PNEUS DANS LE
MEILLEUR ETAT

Rechapage
Réparations
Vulcanisation

SERVICE DE PNEUS

GOODYEAR
COMPLET

**MONTREAL LODI
RETRADING Liée**

LA SEULE MAISON AU CANADA CAPABLE DE REPARER ET DE RESSEMBLER N'IMPORTE QUEL GROS PNEU DE TRACTEUR OU CAMION A L'AIDE DU NOUVEL OUTILLAGE DIT "PRESSURE-MOLD"

R. A. ARMITAGE, prop.
1198, rue William, Montréal

Elles aident la croissance des légumes



POUDRES C.O.C.S.

Ce fongicide peut se combiner sans danger à la rotenone, l'arséniate de plomb, la pyréthrine, la nicotine ou aux autres poisons, sans qu'il soit nécessaire de le rendre inoffensif pour les plantes.

Poudre curcubite C.O.C.S. pour les melons, les concombres, les courges

C.O.C.S. TEX

Ce fongicide insecticide combiné a les mêmes qualités que la poudre C.O.C.S. Il contient de l'arséniate de calcium Niagara pour le contrôle du doryphore, de la limace et des autres insectes que détruit ce poison.

NIAGARA BRAND SPRAY CO. LTD.  **BURLINGTON, ONT.**

Inauguration d'un couvoir

Belle réalisation coopérative à St-Marc des Carrières, comté de Portneuf.

Une brillante manifestation a marqué la bénédiction et l'inauguration officielle du Couvoir Coole 9 mai. Nombre d'aviateurs des paroisses avoisinantes ont pris part à la démonstration.

La bénédiction fut présidée par M. le Curé Eudore Bourbeau. Immédiatement après, les aviateurs se réunirent à la salle paroissiale où des conférences furent données. M. Bernard Godin, président du couvoir, MM. Antoine Roy, agronome de St-Casimir, l'un des promoteurs du couvoir, Arthur Bédard, instructeur avicole, C.-E. Benoit, chef de la division de l'aviation à Québec, et Lucien Poulin, instructeur avicole du Fédéral, prirent tour à tour la parole pour féliciter les membres de cette nouvelle société coopérative et leur prodiguer des conseils appropriés. M. Benoit insista tout particulièrement sur la production économique des oeufs et de la chair par une meilleure alimentation et une sélection rigoureuse des sujets reproducteurs.

Un souper de famille réunit les invités et les membres du Couvoir à l'hôtel St-Marc. L'honorable M. Bona Dussault, ministre des Affaires Municipales, député de Portneuf, et M. Adrien Bédard, maire de St-Marc, ont honoré les aviateurs de leur présence.

Le soir, à 8 heures, à la salle paroissiale, il y eut séances de vues animées et allocutions. Plus de 400 personnes étaient présentes. L'honorable M. Dussault, invité d'honneur, y prononça une intéressante allocution. "Organiser la production, c'est très bien, mais organiser l'écoulement des produits, c'est mieux encore", déclara-t-il en terminant. Prirent également la parole, M. le curé Bourbeau, et MM. Benoit, Roy et Poulin.

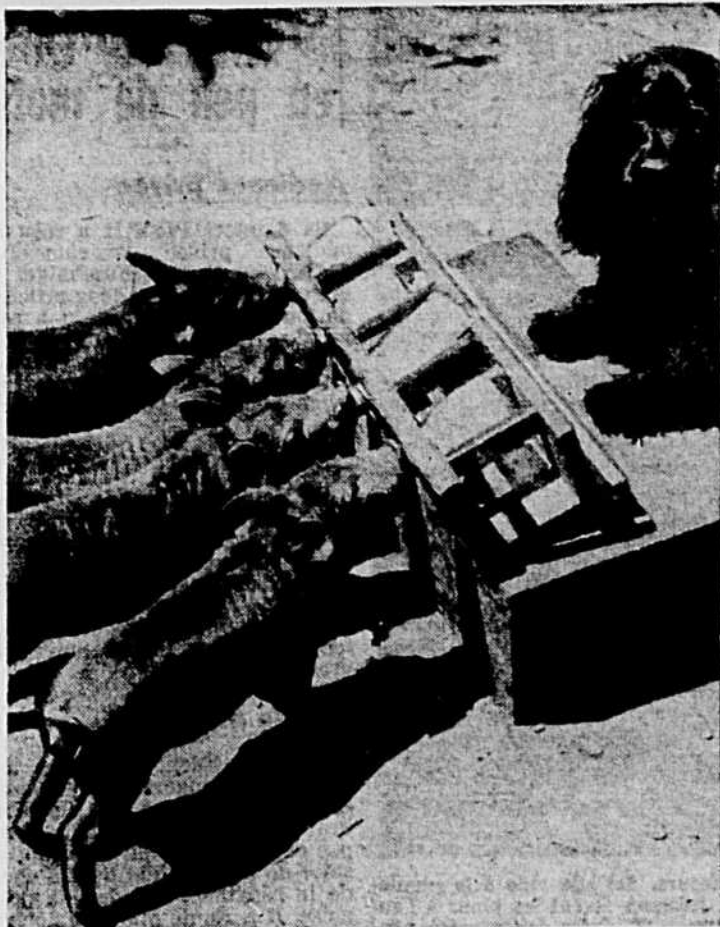
Le Couvoir Coopératif de St-Marc-des-Carrières a été fondé à l'automne de 1944 et compte actuellement 25 membres. En 1945, il produira 20,000 dindonneaux et 30,000 poussins. MM. Bernard Godin, J. Danville et Denis Baribeau, sont respectivement président, vice-président et gérant de cette société coopérative nouvelle. Mlle Germaine Petitclerc en est la secrétaire.

Inspecteur de la volaille

M. Paul-Emile Bernier, spécialiste de la génétique à Ste-Anne de la Pocatière, vient d'être nommé inspecteur en chef de l'enregistrement de la production des volailles par le ministère fédéral de l'Agriculture. Son rôle consistera à développer l'application pratique de la génétique à l'élevage des volailles. En 1944, un comité qu'il présidait au congrès national des éleveurs de volailles avait fait une recommandation en ce sens au ministère de l'Agriculture. C'est pour se rendre à ce vœu des éleveurs que le ministère a décidé de retenir les services de M. Bernier.

Camionnage du lait et de la crème

Dans une déclaration conjointe, le ministre des Finances, M. Isley, et le ministre des Munitions et Approvisionnements, M. Howe, annoncent qu'on a enlevé la limite de 35 milles pour la circulation des camions. Un grand nombre d'autres restrictions ont été supprimées. On adoucira sous peu les règlements de la Régie des transports qui exigent un permis pour le camionnage du lait et de la crème. M. Howe a cependant fait remarquer que le rationnement de l'essence pour les camions ne subit aucun changement.



C'est connu: il y a des truies qui mangent leurs petits. On invente des trucs pour se passer d'elles. On peut employer, par exemple, celui que montre cette photographie. Les porcelets boivent à la bouteille. Ils auront la vie sauve... jusqu'à la boucherie finale.

On fête le patron des laboureurs à St-Isidore de Laprairie

M. le chanoine Malouin développe le conseil de saint Paul: "Portez les fardeaux les uns des autres" — Les services rendus à toute la classe agricole valent beaucoup plus que la citation annuelle, rappelle le secrétaire général

A Saint-Isidore de Laprairie, dimanche le 20 mai, on célébrait la solennité conjointe de la Pentecôte et du patron de l'Union des Cultivateurs, saint Isidore le Laboureur.

Une magnifique température, ajoutait au charme de la journée. Une grande messe solennelle chantée par M. l'aumônier diocésain de l'Union l'abbé O. Ménard, assisté de M. le chanoine A. Malouin de Sherbrooke et de M. le curé de St-Isidore, le chanoine H. Lecourt, ouvrait dignement ce pèlerinage.

Parmi les visiteurs, notons en particulier la présence de M. Gérard Filion, secrétaire général de l'Union M. Albéric Caillé, président diocésain, le Rév. Fr. R. Larue, c.s.v., directeur du Collège agricole de St-Rémi.

Après la bénédiction d'un magnifique drapeau de l'Union diocésaine, à la fin de la messe, la foule se rend processionnellement au monument Langevin où est donné le sermon de circonstance.

M. le chanoine Malouin

M. le chanoine Malouin développe alors ces paroles de saint Paul: "portez les fardeaux les uns des autres..." en appuyant sur la nécessité de nous grouper, de nous entraider. Nous versions facilement, dit-il dans l'individualisme et pourtant, nous avons besoin, nous de la classe agricole, de nous serrer les coudes, de former des unions qui ne cherchent pas à détruire le voisin mais plutôt à établir la paix et la prospérité partout.

Le cercle de St-Isidore offre le dîner aux invités d'honneur sous le toit hospitalier de M. le curé et les jeunes filles de la J.A.C.F. qui ont préparé le menu prouvant qu'elles sont déjà de parfaites cuisinières.

Dans l'après-midi, grand ralliement devant l'église: chants patriotiques et canadiens, magistrale conférence de M. Gérard Filion, défilé et salut au drapeau du corps de clairons de St-Rémi puis à l'église salut du St-Sacrement et vénération de la relique de Saint Isidore.

M. Gérard Filion

"L'union est nécessaire, nous dit M. Filion, de sa parole chaude et réfléchie, pour toutes les classes de la société et surtout pour

nos 150,000 familles d'agriculteurs formant une population d'un million de personnes. Cette Union une fois réalisée doit aider à résoudre non pas chacun de nos petits tracas, mais plutôt les problèmes d'intérêt général. Ne craignons pas dans notre régime d'opinion publique de manifester à l'égard des Trusts etc... notre existence et notre puissance.

"La classe agricole forme 33% de la population totale et pourtant ne reçoit guère, pour améliorer ses conditions, que 10 à 20% du revenu national. Organisons notre agriculture afin qu'elle soit plus rémunératrice, afin surtout que nos cultivateurs vivent plus heureux et laissent à leurs fils une profession dont ils ne rougiront pas.

"L'Union des Cultivateurs s'emploie donc à relever chez ses mem-

(Suite à la page 23)

Les machines aratoires

La Commission des prix annonce une augmentation de la production de machines aratoires et d'outillage de ferme et la levée de toutes les restrictions sur la fabrication de pièces de rechange. Il y aura encore rationnement de l'outillage dont les approvisionnements sont limités.

D'après les prévisions, la production de 1945-46 serait de 130% supérieure à celle de 1944-45. Toutes les restrictions imposées l'an dernier sur la production seront levées le 30 juin prochain. A partir du 1er juillet, tous les producteurs et importateurs qui vendaient pour un montant de \$500,000 ou plus en 1941 doivent encore faire approuver leur programme de production. Ceux qui vendaient pour moins de \$500,000 n'y seront pas tenus.

Dans le passé, les quantités allouées étaient partagées entre l'ouest et l'est du Canada. En vertu de la nouvelle ordonnance, on devra distribuer à chaque province une quantité proportionnelle aux ventes moyennes effectuées dans ces provinces au cours de 1940, 1941 et 1942.

À St-Rémi de Napierville

Remise des diplômes aux finissants de l'Ecole d'Agriculture et aux élèves du Cours à Domicile de l'U.C.C.

Les élèves de l'Ecole d'agriculture de St-Rémi de Napierville, sous la direction des Clercs de St-Viateur, viennent de terminer leur année d'étude. A cette occasion, pour la onzième fois, l'école remettait des diplômes de "capacité agricole" à treize de ses finissants.

Ce sont, par ordre de mérite: Laurent Yelle, de St-Rémi; Claude Beauchamp, de Varennes; Roger Robidoux, de Sherrington; René Coallier, de Sherrington; Maurice Vaillancourt, de St-Luc; Hormidas Deslauriers, de St-Antoine-sur-Richelieu; Claude Geoffrion, de Varennes; Paul Blanchard, de St-Marc; Jean-Guy Dumouchel, de Châteauguay; Jean-Paul Roy, de Sherrington; Maurice Lavigne, de St-Rémi; Marc Trépanier, de St-Anicet; Gerald Vary, de St-Marc.

Parmi les élèves de première année, il convient de mentionner M. Rosaire Trudeau, de St-Isidore, qui s'est classé bon premier.

L'Ecole d'agriculture s'est fait l'intermédiaire de l'U.C.C. et a remis 35 diplômes des cours à domicile aux élèves qui avaient subi l'examen sur le Civisme.

Une soirée récréative préparée pour la circonstance donnait un ton plus solennel à cette fête du mérite scolaire agricole. Environ cinq cents personnes avaient pris place dans la salle et ont applaudi le brillant succès des jeunes agriculteurs sur la scène.

Le Révérend Frère J.-R. Larue, c.s.v., directeur, a présenté les hommages du personnel et des élèves au représentant du Ministère de l'Agriculture. Il a souligné la valeur formatrice de l'enseignement agricole et rendu un témoignage d'admiration et de satisfaction aux jeunes qui se sont distingués par leur application. "Aussi, a-t-il déclaré, nous nous plaçons à reconnaître leur mérite par l'attribution de magnifiques prix dus à la générosité de nos bienfaiteurs".

Tel qu'annoncé, eut lieu le tirage au profit des oeuvres éducatives et sportives du Collège. Le R. F. J. Dussault tira au sort le numéro gagnant (1876) correspondant au nom de Monsieur Robert Pigeon de St-Rémi qui reçut \$25.00.

M. Hercule Riendeau, M.P.P., présidait cette distribution de

(Suite à la page 23)

Protégez vos récoltes et vos animaux en employant

L'électriseur à clôture

SPARTON

Un seul homme peut clôturer 10 acres en quelques heures et cet appareil charge efficacement 10 milles de clôtures. Un appareil de précision fait de matériaux de haute qualité depuis la boîte en tôle d'acier épaisse jusqu'à l'oscillateur monté sur coussinets. L'électriseur Sparton est digne de son nom fameux des fabricants du radio à la voix la plus riche.

Si votre fournisseur n'en a pas en stock, écrivez-nous directement.

J.-H.-G. Carrière Enrg.

716, rue St-Paul ouest
Montréal 3, Qué.

Marchand de graines en gros — distributeur de l'électriseur Sparton, de boîtes de fer blanc American Can pour la mise en conserve, de arctisettes, etc.

**Sus aux
SABOTEURS**

Ne laissez pas les insectes nuisibles endommager vos récoltes, entraver vos bénéfices et entraver votre production de denrées pour nourrir le Canada. Sulfatez dès aujourd'hui; évitez tout ennui.



**TUEZ-LES AVEC LA
SULFATE DE
NICOTINE 40%**

**"L'électrification rurale
du Québec"**

Par Albert Rioux,

ancien président de l'U.C.C.

Un volume de 140 pages
à un prix d'abonnement: \$0.35

**Au Service de Librairie
de l'U.C.C.**

515, ave Viger

Montréal

CULTIVATEURS

Un troupeau de vaches canadiennes amènera la prospérité sur votre ferme



ELLES SONT RENOMMEES POUR:

1. Leur bonne santé
2. Leur longévité
3. Leur fécondité
4. Leur lait riche et abondant
5. Leur grande frugalité
6. Enfin, elle sont douce d'entretien, coûtent peu et donnent beaucoup.

Pour toute information, s'adresser à:

La Société des Eleveurs de Bovins Canadiens

Ministère de l'Agriculture

Québec



Conseils de la semaine

Après les semailles

Par Jean Blanchet, agronome



Sur la ferme, il y a une époque de l'année où l'activité est moins fébrile, où il y a une sorte de répit dans les grands travaux agricoles: c'est la courte période qui sépare les semailles de la fenaison. Si, pendant ce temps, le cultivateur n'est pas pris du matin au soir avec une besogne qui commande, il peut, toutefois, exécuter certains travaux essentiels au bon maintien de son entreprise agricole.

Nous en signalons quelques-uns:

- Réparation des clôtures.
- Curage des fossés.
- Nettoyage des bâtisses.
- Sarclage des cultures potagères.
- Lutte contre la bête à patates et les autres insectes nuisibles.
- Inspection des instruments aratoires.

Les clôtures

S'est-on jamais demandé quel rôle jouaient les clôtures dans l'organisation de la ferme. Nées avec le droit de propriété, elles bornent nos terres. Elles constituent en outre un bon siège pour le cultivateur pendant que ses chevaux se reposent. Mais leur rôle principal c'est de diviser les sols et d'empêcher les animaux de passer du pacage dans le champ de foin ou de grain. On comprend qu'elles ne sauraient remplir cette besogne quand elles tombent en décadence. Il faut donc les réparer et les remettre d'aplomb. Le tour des clôtures est un endroit idéal pour la croissance des mauvaises herbes. Si l'on ne veut pas que les graines nuisibles se multiplient et se propagent, il faudra les faucher avant leur maturité. Quand la clôture de ligne est croche, ne perdez pas votre temps et votre argent à traduire le voisin en cour. Faites l'impossible pour tomber d'accord et pour redresser les bornes.

Les fossés

Le curage des fossés ouverts est une besogne plus importante qu'on ne le croit généralement. Le rôle du fossé est de charroyer l'eau des rigoles et des raies à la décharge. Il remplit bien son rôle s'il est droit, évasé et assez profond, à un niveau moins élevé que les rigoles et plus élevé que la décharge. Pour que l'eau de drainage s'écoule bien, les fossés doivent être nettoyés de temps en temps, car il se produit des éboulements et des obstructions qui proviennent de l'apport de matières étrangères dans le cours d'eau. On ne saurait trop insister aussi sur la nécessité d'étendre les levées de fossé, car elles empêchent l'écoulement normal de l'eau de surface vers le fossé et servent de milieu de culture au développement d'innombrables mauvaises herbes.

Les bâtiments

La propreté dans l'étable est une garantie contre certaines maladies du troupeau laitier. Les microbes pullulent dans les lieux sombres, humides et sales. Entre les semences et les foin, alors que tous les animaux sont au pacage, vous serez à l'aise pour faire un grand ménage à l'étable. Comment procéder pour y faire du bon travail?

- D'abord servez-vous du balai pour enlever la poussière, les fils d'araignée sur les vitres, les murs et le plafond.
- Désinfectez ensuite avec de la formaline ou créosote.
- Enfin, chaufez les murs et les plafonds.

Vous serez contents de votre besogne, car en plus de protéger votre troupeau contre des maladies infectieuses, vous contribuerez à donner à votre étable, un air de fraîcheur et de gaieté.

Les sarclages

On a l'habitude de dire qu'un bon sarclage vaut une bonne pluie. Ce dicton n'est pas vrai en temps de sécheresse. Rien n'empêche que le sarclage a une forte influence sur la pousse et le rendement des cultures. Il débarrasse le champ de ces mauvaises herbes qui enlèvent aux plantes cultivées et utiles, l'air, le soleil, l'espace, l'eau et les fertilisants. Plus il y a de mauvaises herbes, plus souvent il faut se servir de la sarcluse ou de la grappe. Il y a des avantages à sarcler le lendemain d'une journée de pluie:

- On ameublait la terre.
- On arrache le chiendent plus facilement.
- Les racines des herbes nuisibles se dessèchent au soleil et meurent.

Les insectes nuisibles

La lutte contre les maladies bactériennes des cultures et contre les insectes rongeurs est à recommencer chaque année: l'arrosage périodique est entré désormais dans nos coutumes. Tant qu'il y aura des arrosoirs et du poison à vendre, aussi longtemps qu'il y aura des ennemis des cultures à combattre, cette pratique ne disparaîtra pas. Un mot seulement du doryphore, mieux connu sous le nom de bête à patate. Cet insecte se contrôle assez facilement quand on a soin d'arroser les patates en temps opportun, c'est-à-dire, avant que les larves n'exercent trop de ravages ou au moins 10 heures avant une pluie. Comme la femelle peut pondre 500 oeufs dans une saison, le cultivateur se verra forcé de pratiquer deux et même trois arrosages.

La bête à patates

Il existe une méthode efficace de détruire le doryphore: c'est d'arroser les patates avec un insecticide comme le vert de Paris, l'arséniate de chaux ou l'arséniate de plomb. On peut utiliser le poison soit en solution, soit à sec ou en poudre. La première façon semble la plus pratique, parce que la solution est plus uniformément distribuée sur le feuillage. Certains cultivateurs ont la bonne idée de mélanger l'insecticide avec la bouillie bordelaise et de contrôler par le même arrosage, les méfaits des insectes et des maladies. En solution dans l'eau, on emploie par 40 gallons d'eau:

- 1/2 à 1 livre de vert de Paris;
- 1 1/2 à 2 1/2 livres d'arséniate de chaux;
- 2 à 3 livres d'arséniate de plomb.

Il est toujours prudent d'ajouter 2 livres de chaux éteinte par 40 gallons d'eau pour éviter de brûler le feuillage.

Les instruments de ferme

Parce que nous le trouvons très important, nous revenons sur un conseil de la semaine dernière. Ne négligez point de faire l'examen de vos instruments aratoires soit au moment de l'inventaire, soit entre la période des semailles et des foin. Faites le tour de la faucheuse, du rateau; examinez vos faux, votre sarclure, votre moissonneuse-lieuse, etc. N'hésitez pas à les mettre en ordre pour être en mesure de les avoir au moment où vous en avez besoin. Les restrictions de guerre deviennent de moins en moins sévères pour tout ce qui a trait aux machineries aratoires et aux pièces de rechange, mais cela ne dispense pas le cultivateur d'être prévoyant et de faire durer le plus longtemps possible le capital engagé dans l'outillage de la ferme.

Le besoin de médecins dans les paroisses de colonisation

(Suite)

Réponse à deux autres questions de l'enquête sur la médecine:

50 — Depuis trois ans, les familles de votre paroisse ont-elles manqué de soins médicaux?

95 paroisses, sur cent, répondent: — "oui", — continuellement — très souvent, — surtout l'hiver.

60 — A votre connaissance, y a-t-il, dans votre paroisse, des enfants infirmes, rachitiques, anémiques que des premiers soins auraient guéris?

80 paroisses répondent:

"Oui". Plusieurs donnent le nombre: — 3, 4, 6, 10 jusqu'à 20.

"Ici, (dans une paroisse de Nicolet), quand on veut avoir le médecin, il faut commencer par donner \$12.00 pour le taxi; c'est dire qu'il ne vient que pour annoncer la mort. Aussi, non seulement des enfants, mais des jeunes gens, jeunes filles et des jeunes mères qui auraient dû guérir sont avérés, pour le reste de leurs jours."

Les Fermières d'une autre paroisse écrivent: "Ici quand les enfants sont malades, on les conduit chez M. le curé."

Elles ne disent pas si ce bon curé les guérit tous, mais ceux qui ont déjà été petit curé savent que c'est plus facile de faire des miracles après que le médecin a passé.

On n'en finirait pas de reproduire des déclarations comme les suivantes:

"Que d'enfants seraient sauvés avant et après leur naissance, si le médecin n'était pas si loin."

"Les mamans ignorent tout des soins à donner aux bébés; ils ne naissent que pour mourir."

"Après une enquête, auprès des Dames Fermières, j'ai été surpris du nombre d'enfants malades qui ne peuvent être soignés et de ceux qui sont morts, faute de soin."

Que ceux qui trouvent exagéré l'exposé ci-dessus aillent faire un tour, au bureau d'un médecin de campagne, un dimanche après la messe. Ils constateront que pendant au moins deux heures, le médecin prodigue ses conseils, fait des pansements, extrait des dents, donne des prescriptions, impose un régime alimentaire, assure les mamans de son assistance, etc., etc.

Quand il n'y a ni médecin ni garde-malade, où ces pauvres gens peuvent-ils trouver ces soulagements?

On achète des remèdes patentés, on applique des feuilles de tabac, on se fait des cataplasmes et plus souvent qu'autrement, on s'empoisonne.

Que de souffrances et de malheurs seraient évités si la science de la médecine brillait dans les concessions comme sur les bords du fleuve.

Les Sociétés de Colonisation de la Province de Québec

La doctrine coopérative

	Unité	Douz.	Cent
LES PRINCIPES COOPERATIFS, par Jean Blanchet. Un exposé simple des principes fondamentaux de la coopération	\$0.05	\$0.50	\$4.00
GUIDE DES SYNDICATS COOPERATIFS, par Gérard Filion. Petit guide pour cercles d'étude qui étudient en vue de fonder un syndicat coopératif agricole	.10	1.00	8.00
CATECHISME DES CAISSES POPULAIRES, par l'abbé Philibert Grondin. Exposé, sous forme de questions et réponses, de la nature, des propriétés, de l'organisation et de l'administration des caisses populaires	.25	2.50	17.00
LA RESTAURATION ECONOMIQUE PAR L'EDUCATION DU PEUPLE par Paul-E. Marquis. Cette brochure raconte l'expérience d'Antigonish et en dégage les leçons	.10	1.00	8.00
MAITRES DE LEUR PROPRE DESTIN, par M. M. Coady. L'histoire du mouvement d'Antigonish ou l'éducation des adultes par la coopération	1.00	10.00	
QUE SERONS-NOUS? ESCLAVES OU MAITRES CHEZ NOUS? par l'abbé J.-C. Leclaire. Leçons sociales d'un voyage au "Royaume d'Antigonish"	.10	1.00	
UN VOYAGE EPATANT. Rapport d'une enquête sur l'entreprise coopérative en Europe par six délégués du gouvernement américain	.25	2.50	
LA COOPERATIVE DE CONSOMMATION, publiée par le Conseil supérieur de la Coopération. Organisation, fonctionnement, conseils pratiques, modèle de constitution	.25	2.50	
PROBLEMES D'ADMINISTRATION DANS LES COOPERATIVES DE CONSOMMATION, en collaboration. Brochure publiée par le Conseil supérieur de la Coopération. Organisation interne du magasin, comptabilité et vérification, problèmes de la finance, comment recruter et conserver les membres, éducation et propagande, organisation et fonctionnement de la Centrale	.25	2.50	
LA COOPERATION, par H.-H. Hannam. Exposé général du mouvement coopératif. Appendice sur la discussion en commun	.10	1.00	
NOS COOPERATIVES AGRICOLES, par Roméo Martin. Historique, législation, réalisations, coup d'oeil sur l'avenir, précisions sur les principes, le profit, etc.	.10	1.00	
LA TENUE DES ASSEMBLEES DANS UNE COOPERATIVE AGRICOLE, par Léo Filion. Explications pour la conduite des assemblées du bureau de direction et des réunions générales	.10	1.00	
LA COOPERATION, par l'abbé J.-Arthur Nadeau. Questions et réponses pour équipes d'étude. Excellent manuel pour faciliter l'étude en commun	.25	2.50	

Ces livres et brochures sont en vente aux prix indiqués plus dix pour cent pour frais de port au

SERVICE DE LIBRAIRIE DE L'U.C.C.

515, avenue Viger,

Montréal (24), P.Q.

Radio-épargne



M. J.-R. PELLETIER, régisseur de la Ferme expérimentale fédérale de Ste-Anne-de-la-Pocatière, qui sera l'invité du Comité agricole des inances de guerre, au programme RADIO-EPARGNE (Radio-Canada), samedi soir, le 9 juin, à 6 hrs. P.M.

La production des poussins

Au 15 mai, les 58 couvoirs coopératifs et les 62 couvoirs privés certifiés de la province de Québec avaient mis en incubation depuis le début de la saison 7,759,669 oeufs et fait éclore 5,106,348 poussins, pour enregistrer un pourcentage moyen d'éclosion de 65.81. Ces chiffres ont été fournis aujourd'hui par le service de la production animale du ministère provincial de l'Agriculture.

On a précisé que pour leur part, les couvoirs coopératifs avaient, à la mi-mai, fait éclore 6,127,943 oeufs qui ont donné 4,009,495 poussins, soit un pourcentage de 65.43. Dans les postes privés, on a mis dans les incubateurs 1,631,726 oeufs; ils ont produit 1,096,853 poussins, soit une éclosion de 67.22%.

La production totale de poussins en 1945 accuse à date une diminution de 500,000 sujets sur l'an passé qui fut une année record. La demande pour les poussins d'un jour est moins forte non seulement dans Québec, mais dans toutes les provinces du Dominion. Aussi prévoit-on une pénurie d'oeufs à l'automne. Pour sa part, l'Office des produits spéciaux en requerra 250,000 caisses pour l'exportation du 15 septembre au 15 décembre. Au cours de la même période en 1944, l'Office en avait acheté 143,000 caisses.

Un conseil aux apiculteurs

Les apiculteurs québécois escomptent une excellente récolte pour l'année courante. Il subsiste cependant un grave danger: la perte de fortes quantités d'abeilles d'ici la grande miellée par suite des pluies abondantes que nous avons eues qui ont empêché les abeilles d'enrucher le pollen et le miel qu'elles récoltent si largement chaque année sur les fleurs de pissenlit.

En conséquence, les autorités du ministère de l'Agriculture recommandent fortement aux propriétaires d'abeilles d'examiner leurs ruches et s'il y a lieu de les nourrir pour qu'elles puissent survivre et se propager normalement d'ici la grande miellée.

Prix du miel en 1945

La Commission des Prix et du Commerce annonce qu'à l'exception de certains ajustements pour améliorer la distribution du miel par tout le Canada, les prix de ce produit demeureront substantiellement les mêmes que ceux en vigueur l'an dernier.

Une nouvelle coopérative avicole à Victoriaville

Lors d'une assemblée spéciale tenue à Victoriaville, les aviculteurs de la région des Bois-Francs ont fondé officiellement "L'abattoir coopératif avicole de Victoriaville".

La réunion groupait des représentants des 19 coopératives membres de la nouvelle organisation, et les agronomes de la région.

Ce vaste projet d'érection d'un abattoir pour la volaille était à l'étude depuis quelques mois. L'esprit de solidarité des aviculteurs a rendu possible sa réalisation. La construction débutera incessamment. Le coût approximatif sera de \$50,000. Un outillage des plus modernes permettra d'abattre 4,000 oiseaux par jour. La nouvelle coopérative servira les intérêts des aviculteurs des comtés de Mégantic, Arthabaska, Wolfe et Drummond, où il s'élève annuellement quelque 900,000 volailles.

Le bureau de direction suivant a été élu: Président, W. Verville,

d'Arthabaska; vice-président, Théo Fortier, de Plessisville; directeurs: A. Fréchette, de St-Paul; A. Simonneau, de Tingwick, et Jos. Proulx, de St-Ferdinand. M. Bernard Chagnon, agronome, a accepté de gérer temporairement l'entreprise. Chaque coopérative-membre aura son représentant sur le comité consultatif.

Ont adressé la parole au cours de la réunion: Ph. Granger, agronome régional, C.-E. Benoit, chef de la division de l'aviculture, L. Descôteaux, chef du service de l'Economie rurale, et Noé Hénauld, du ministère fédéral de l'Agriculture. M. Vincent Lanouette faisait office de secrétaire.

La fête de Saint-Isidore

Les cultivateurs de la paroisse de Saint-Louis de Gonzague de Beauharnois célébraient avec éclat, le 15 mai dernier, la fête de saint Isidore, patron spécial de l'U.C.C. et de la classe agricole.

M. le curé J.-O. Séguin, qui est en même temps aumônier du cercle local de l'U.C.C., chanta une grand'messe à laquelle assistaient un grand nombre de cultivateurs. Le soir, il y eut réunion en la salle paroissiale sous la présidence de M. le curé Séguin. La jeunesse étudiante contribua de sa large part pour faire un succès de cette soirée. Grâce au dévouement des religieuses, des professeurs et des institutrices, chaque groupe d'élèves intéressa fort l'auditoire par de la musique, du chant, des danses, comédies, dialogues et récitations.

Le cercle de l'U.C.C. tient à remercier vivement la jeunesse étudiante pour la part qu'elle a prise à l'organisation de cette agréable soirée. Après cette veillée de famille, il y eut séance du cercle de l'U.C.C. M. le curé Séguin, M. Sauveur Gosselin, agronome, M. A. Gascon, notaire, et J. Payant, président, portèrent la parole. La veillée se termina par le chant de l'hymne national.

Le Secrétaire.

À St-Zénon du Lac Amqui

La fête de saint Isidore a été célébrée avec éclat à Saint-Zénon du lac Amqui. Les cultivateurs de cette paroisse assistèrent en grand nombre à la messe solennelle en l'église paroissiale. A l'issue de la messe, un déjeuner fut servi en la salle paroissiale par les membres de l'U.C.F.

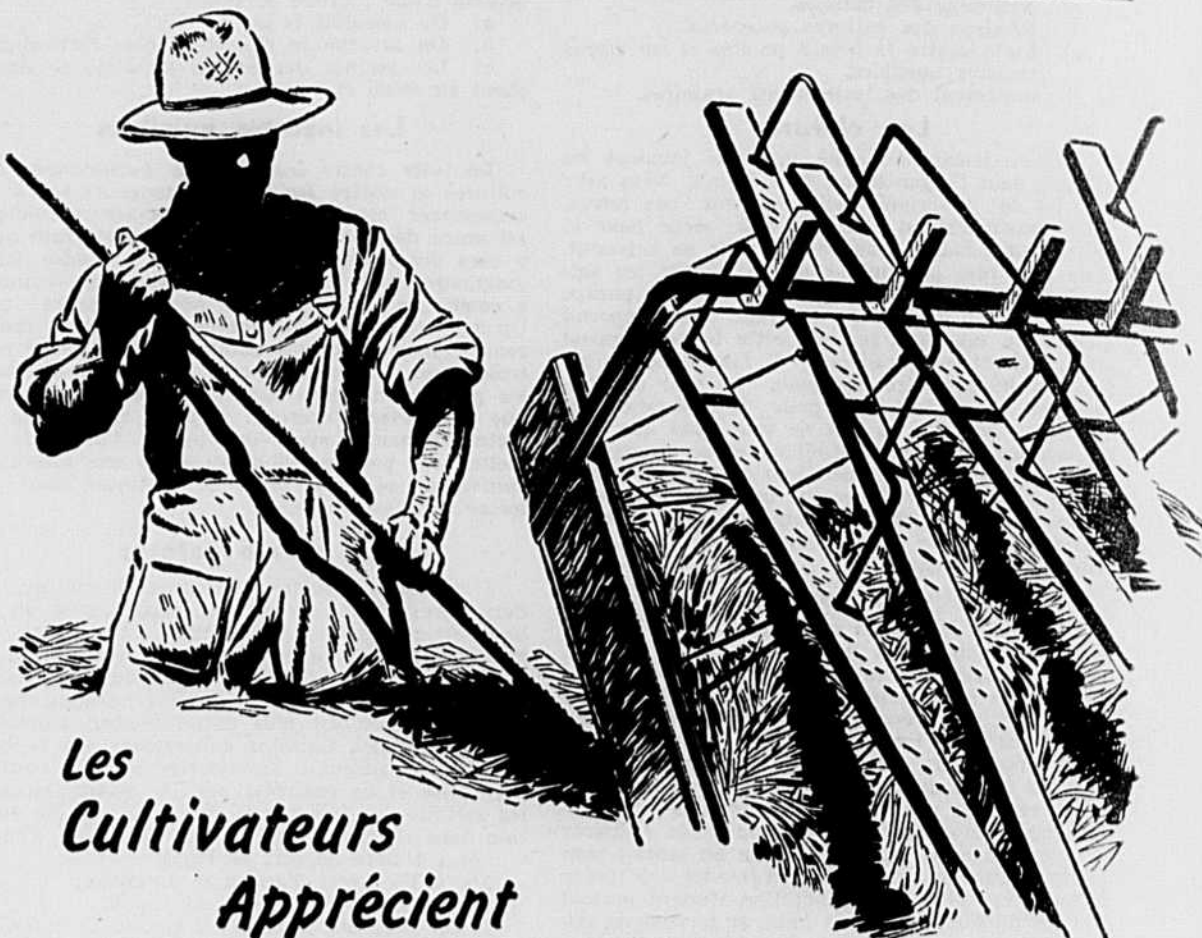
Grâce à l'initiative de M. le curé, les personnes présentes eurent le plaisir d'entendre des orateurs distingués, entre autres, M. O. Chabot, inspecteur des écoles et M. J. Rinfret, agronome. Les sujets traités furent: "La coopération entre la famille et l'école", par M. Chabot, et "La confiance en soi, gage de succès de la profession agricole", par M. Rinfret. Adressèrent aussi la parole, M. T. Brousseau, sur la coopération, M. L. Cloutier, sur la charité entre les coparoissiens, et M. W. Doucet, sur l'importance des chantiers coopératifs. M. le curé passa en revue les divers sujets traités et demandant aux cultivateurs de les mettre en pratique.

Le Secrétaire.

LE TABAC À CIGARETTES

British Consols
DOUCEUR · QUALITÉ · VALEUR

Tous les cultivateurs de la province ont reçu de grands service de l'U.C.C. et il n'y a pas d'exception. Plus de 30,000 cultivateurs sur 150,000 reconnaissent les services rendus en payant leur cotisation annuelle à l'U.C.C. — Que font les autres?



Les Cultivateurs Apprécient le dessin amélioré des

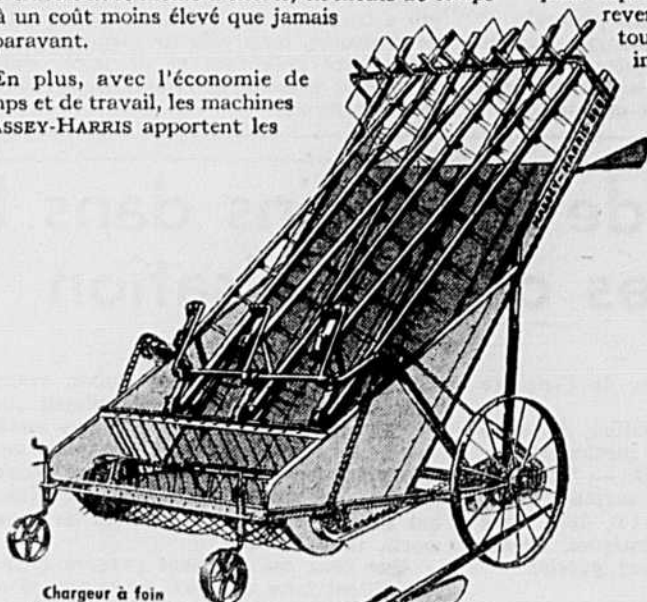
MACHINES MASSEY-HARRIS

Pour rencontrer le besoin actuel, les machines aratoires MASSEY-HARRIS sont dessinées avec une capacité extraordinaire, pour faire le travail promptement, facilement et avec le minimum d'efforts, de la part de l'opérateur. Les propriétaires apprécient le fait, que malgré la rareté de la main-d'oeuvre, ils peuvent avec les machines MASSEY-HARRIS, faire leur travail avec moins d'efforts, en moins de temps et à un coût moins élevé que jamais auparavant.

En plus, avec l'économie de temps et de travail, les machines MASSEY-HARRIS apportent les

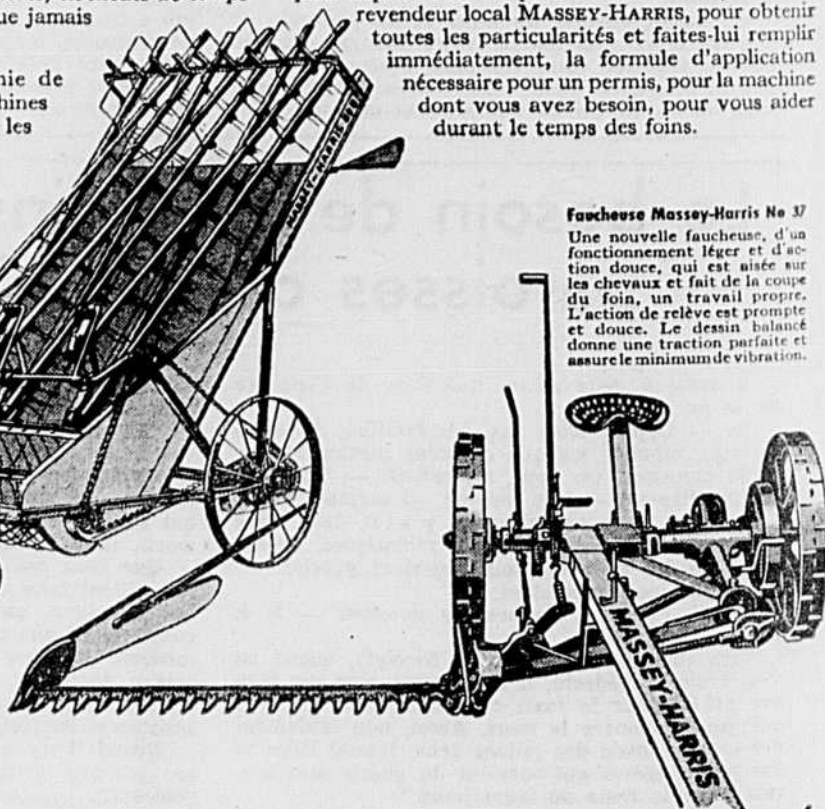
avantages profitables d'une production à un coût minime. De bonnes machines sont essentielles, pour rendre la culture payante.

La fenaison est un temps pressé—les faucheuses MASSEY-HARRIS, pour usage avec chevaux et tracteur, les rateaux et les chargeurs "dernier modèle", permettent de faire la fenaison plus facilement, plus rapidement et plus sûrement. Voyez votre revendeur local MASSEY-HARRIS, pour obtenir toutes les particularités et faites-lui remplir immédiatement, la formule d'application nécessaire pour un permis, pour la machine dont vous avez besoin, pour vous aider durant le temps des foins.



Chargeur à foin Massey-Harris No 8

Cette machine combinée à cylindre et à barres à dents, procure un ramassage propre, un chargement facile, une capacité inaccoutumée et une longue durée. La largeur de voie de 83" manœuvre les andains larges. Elle est tout en acier avec un tablier solide.



Faucheuse Massey-Harris No 37 Une nouvelle faucheuse, d'un fonctionnement léger et d'action douce, qui est aisée sur les chevaux et fait de la coupe du foin, un travail propre. L'action de relèvement est prompte et douce. Le dessin balancé donne une traction parfaite et assure le minimum de vibration.

LA COMPAGNIE MASSEY-HARRIS LIMITÉE

Fondée en 1847

TORONTO
MONTREAL

MONCTON
WINNIPEG

BRANDON
REGINA

SASKATOON
SWIFT CURRENT

YORKTON
CALGARY

EDMONTON
VANCOUVER

L'ACADIE RURALE

Le Nouveau-Brunswick inaugure des cours d'agriculture

(De notre correspondant acadien)

Il y a quelques semaines se terminaient dans divers points de la province, le premier semestre des cours d'agriculture inaugurés au Nouveau Brunswick l'automne dernier.

Ces écoles fonctionnent sous le patronage conjoint des ministères d'agriculture et d'éducation. Il y a environ un an, on formait une division d'instruction agricole, sous la direction de M. R. D. Gilbert, agronome, assisté d'un comité avoisoire choisi parmi le personnel de ces deux ministères. On se mit à l'oeuvre dans le but d'ouvrir des écoles moyennes d'agriculture où les jeunes cultivateurs pourraient acquérir la formation nécessaire à leur profession. Il fut décidé d'adjoindre ces cours à ceux des écoles vocationnelles qui existaient déjà dans divers points de la province. On a déjà dans ces écoles l'outillage nécessaire pour enseigner les notions élémentaires de menuiserie, travail des métaux, etc.

Déjà depuis plusieurs années, on avait des cours agricoles à l'école vocationnelle de Woodstock. Plus récemment, on en avait organisé de semblables à Newcastle, comté de Northumberland.

On ouvrit l'automne dernier de nouvelles écoles à Sussex, Edmundston et St-Joseph. On donnait déjà à ce dernier endroit un cours abrégé de trois mois chaque hiver. Il était donc relativement facile de changer quelque peu le programme et réorganiser le cours sur le même pied que dans les autres écoles de la province. La ferme de l'Université est très bien organisée et offre de précieux avantages pour l'entraînement des jeunes.

Il y eut donc cinq de ces cours abrégés au cours du dernier hiver. Ceux-ci furent suivis par quelque cent vingt-quatre élèves. On peut se dire satisfait de ce premier essai, si l'on considère la rareté de la main-d'oeuvre agricole. Avec le temps on a l'intention d'ouvrir une autre école dans la région de Bathurst. Nous aurons alors trois écoles françaises et trois anglaises. Ceci devrait être suffisant pour les besoins actuels de la population agricole de la province.

Les cours ont une durée de deux semestres de cinq mois chacun, — de novembre à avril. On y enseigne les diverses branches de l'agriculture ainsi que des leçons pratiques dans l'emploi des machines, travail du bois, des métaux, électricité, etc. (Ajoutons que dans nos écoles françaises, on

enseigne aussi le catéchisme et le français). Pendant les mois d'été, les élèves seront suivis de près et recevront l'assistance voulue pour mettre en pratique ce qu'ils auront appris, et entreprendre sur leurs fermes les améliorations jugées nécessaires.

En ce qui concerne l'élément acadien de notre province, nous sommes d'avis que ces cours auront une valeur inappréciable. Déjà on remarquait que les cours donnés dans le passé à l'Université St-Joseph et ailleurs avaient donné de bons résultats, et beaucoup de nos cultivateurs les plus progressifs sont de ceux qui ont eu l'avantage de suivre ces cours. Avec des cours plus détaillés, il n'y a aucun doute que les résultats seront encore meilleurs.

Ces cours sont gratuits. On paie même la majeure partie de la pension des élèves. Tout jeune homme peut donc en profiter, et il est à souhaiter qu'un nombre sans cesse grandissant de nos futurs cultivateurs prennent avantage de ces cours pour parfaire leur éducation, tant agricole que générale. De plus en plus on se rend compte que le cultivateur a besoin d'instruction. L'agriculture est devenue une science, et seuls ceux qui la traiteront de cette manière auront chance d'en faire un succès.

Ceux des comtés de Madawaska, Victoria et Restigouche doivent adresser toute demande de renseignements à ce sujet à M. Léopold Bédard, directeur de l'école d'Edmundston; ceux des autres parties françaises de la province, s'adresseront au Frère Fabius, Université St-Joseph.

Avec le temps, on a aussi l'intention d'inaugurer des cours de sciences ménagères pour les jeunes filles de nos districts ruraux. Il est à souhaiter que ce projet se réalise sous peu, car s'il est important pour le fermier de connaître sa profession, il est non moins important pour la fermière d'être préparée pour le rôle qu'elle aura à jouer; tout le monde sait, en effet, que la femme est un facteur de première importance dans le succès de l'entreprise agricole.

Ainsi outillée, la génération de demain devrait être plus en mesure de faire un succès de l'agriculture que ne l'étaient leurs parents. C'est de cette façon que nous arriverons à rendre notre industrie plus payante et à enrayer la désertion de nos campagnes.

L'attitude des candidats de l'Abitibi sur la taxation des coopératives

Le 14 mai dernier, M. Samuel Audette, président du Conseil régional de Coopération de l'Ouest québécois, écrivait aux candidats du comté de Chapleau (Abitibi) dans la présente élection. Il les priait de définir leur attitude sur le projet de taxation des coopératives. Des 5 candidats, deux n'ont pas répondu encore: ce sont MM. Frank Blais, jr, candidat indépendant, de Malartic, et M. Charles Leroux, de Senneterre, candidat indépendant. Les trois autres candidats ont adressé des réponses que nous publions textuellement ici.

M. DAVID GOURD, candidat libéral

Voici la réponse de M. Gourd au conseil régional de Coopération:

Monsieur Samuel Audette, Président,
Amos, Qué.

Cher monsieur,

J'ai pris connaissance de votre lettre datée du 14 mai courant, me demandant qu'elle sera l'attitude que je prendrai à Ottawa si la question de taxation des coopératives vient devant le parlement, et il me fait plaisir de vous dire que j'apporterai une attention spéciale à cette question.

J'ai confiance à mon chef l'honorable William Lyon Mackenzie King, qui est un grand économiste, reconnu comme tel, même par ses adversaires, et je n'ai aucun doute qu'il saura présenter, s'il y a lieu, que des réformes ou mesures dans l'intérêt général. Mais s'il en était autrement, je n'hésiterai pas à réclamer que les intérêts généraux soient bien servis. Il me fera plaisir de discuter avec vous, le ou les projets qui seront alors soumis.

Je regrette de ne pouvoir vous donner de réponse plus précise, mais vous admettez avec moi, qu'il est impossible à tout homme vraiment sérieux, de prendre une attitude définitive avant de connaître et d'étudier le projet qui pourrait être soumis sur une question de cette importance.

Veillez me croire,

David GOURD

Amos, ce seizième jour de mai, 1945.

M. L.-A. LADOUCEUR candidat du Bloc Populaire

En réponse au conseil de Coopération, M. Ladouceur, avocat, a adressé à M. Audette la lettre suivante:

Cher monsieur Audette,

J'accuse réception de votre lettre du 14 mai, demandant leur opinion aux candidats qui sont sur les rangs sur la Coopération et les Coopératives.

Je m'excuse de ne pas vous avoir fait tenir ma réponse plus tôt, mais mes occupations ne m'en ont pas laissé le temps.

Je n'ai aucune hésitation à vous dire que je suis en faveur de la Coopération et des Coopératives, car selon moi la Coopération est jusqu'ici le seul moyen que j'aperçoive pour nous obtenir notre libération économique, et non seulement cela, mais aussi en arriver à créer l'union chez les Canadiens français.

La question ne se pose pas de savoir s'il y a lieu de taxer les Coopératives, soit ceux qui s'avisent de s'unir ensemble pour faire des affaires en commun, qu'il s'agisse d'achat, de vente ou autre chose.

C'est le point de vue que je me ferai un devoir de faire admettre, si le destin me désigne comme député du comté de Chapleau aux élections du 11 juin.

Veillez me croire,

Votre tout dévoué,

L. A. LADOUCEUR

Le 23 mai 1945.

M. J.-L. BRUNET candidat du Crédit social

Enfin voici la réponse de M. J.-L. Brunet, candidat du Crédit Social, adressée à M. Samuel Audette, président du Conseil de Coopération.

Cher monsieur,

Je regrette de n'avoir pu répondre plus tôt à la vôtre du 14 mai.

Vous me demandez ce que je pense de la Coopération et des coopératives. De la Coopération,

(suite à la page 20)



"Je ne pourrais pas me passer de mon fanal Coleman"

Les producteurs d'aliments sur le front agricole trouvent que la lumière brillante de la lanterne Coleman est une nécessité pour travailler avec aisance, rapidité et sûreté dans la nuit.

Votre marchand Coleman peut vous fournir les pièces nécessaires à la bonne opération de votre lanterne, fers et poêles Coleman. Demandez-nous par écrit tous renseignements désirés sur le fonctionnement de vos appareils. Indiquez de quel modèle il s'agit. Permettez que nous vous aidions.

LIVRET GRATIS — Postez immédiatement une carte portant vos nom et adresse et demandez le livret gratuit intitulé: "Comment les remettre à neuf".



Coleman

LAMP AND STOVE CO. LTD., TORONTO, CANADA

B. TRUDEL & CIE

Fournitures et machineries pour laiteries, beurrieres et fromageries.

304, Place d'Youville

MONTREAL

GRAINES DE SEMENCES

Assortiment complet de graines de jardin et de grande culture.

Nous sommes également courtiers en grain par chars venant directement de l'Ouest.

Liste de prix fournie sur demande

E. W. CARON

110 Est, St-Paul

Montréal

l'agronome... ...au praticien

Sauvons au moins toute la richesse de nos pâturages

Par Roland Lespérance, agronome,
Service de l'Information et des Recherches

Quelques furtifs rayons de soleil, à l'occasion de la proclamation de la Victoire. Depuis, dans Québec, jusqu'en cette troisième semaine de mai, rien d'autre qu'une pluie presque continue, paralysant les travaux, noyant les bours, pourrissant dans le sol les quelques semences hâtives d'avril. Ailleurs, en d'autres pays, c'est la sécheresse la plus entière. Aussi bien s'inquiète-t-on déjà, en certains milieux, d'une possible disette mondiale de vivres, à l'automne 1945.

Dans notre province, les derniers bulletins sur la situation agricole ne soulignent qu'une seule agréable nouvelle, la production laitière est égale à celle de l'an dernier, à la même époque.

Production laitière

Ainsi, en raison de l'abondance et de la qualité présentes de l'herbe dans les pâturages et bien qu'en certaines régions, il y ait eu rareté de foin au cours de l'hiver, notre production laitière est satisfaisante. Le sera-t-elle longtemps! Nos pâturages resteront-ils aussi "lactiers" qu'ils le sont actuellement?

On ne trouverait la garantie dans aucun almanach que la végétation de l'herbe sera abondante jusqu'à l'automne, mais nous pouvons affirmer qu'il appartient largement aux cultivateurs de s'assurer de bons et riches gazons de paissance en juin et jusque vers la mi-juillet, comme il dépend entièrement de leur volonté de laisser gaspiller cinquante pour cent et plus de la valeur de leurs pâturages d'ici là.

Jamais nous n'avons cru plus opportun, voire même plus nécessaire, d'insister sur la bonne gestion des pâturages, d'inviter les cultivateurs à ne rien perdre de la première richesse que représente l'herbe verte de leurs pâturages.

Croissance rapide

Les sols de nos pâturages ont présentement amassé de grandes réserves d'humidité. La végétation herbagère est drue. N'est-il pas raisonnable de s'attendre à ce que, dès les premiers jours ensoleillés et plus chauds, l'herbe de nos pâturages va se mettre à pousser avec une rapidité sans précédent? Ne pouvons-nous sensément prévoir que cette végétation sera telle qu'elle dépassera de beaucoup la capacité de paissance des troupeaux, que dans un grand nombre de pacages inutilisés jusqu'après la mi-juin ou la mi-juillet, selon les régions, l'herbe sera déjà très longue avant que d'être of-

ferte à la paissance, presque mûre avant que d'être broutée?

Gaspillage à éviter

Voilà pourtant ce qu'il faudrait éviter. Il faut éviter cela, parce que les plantes à pâturages qui ont atteint leur proche maturité ont perdu des deux tiers de leur protéine, une égale proportion de leur teneur en phosphore, près du quart de leur teneur en chaux, et le tiers de leurs éléments nutritifs totaux. Il ne faut pas laisser ainsi vieillir et allonger les plantes à pâturage parce que, ne pouvant faire autrement que de fouler ces longues herbes, les animaux n'en consomment qu'une faible partie, ce qui devient une autre source de gaspillage. Il faut empêcher cette pousse exagérée de l'herbe parce que, sous le dense tapis des plantes écrasées sur le sol, la deuxième pousse est fortement empêchée, le regain presque nul et partant la production annuelle du pâturage considérablement diminuée.

Quelques expériences

Des expériences conduites à Ottawa, de 1927 à 1931 ont démontré que les pâturages dont l'herbe avait été coupée à toutes les deux ou trois semaines étaient ceux qui avaient fourni le meilleur rendement, en ce sens que l'herbe récoltée à ce stade de végétation était la plus digestible et la plus riche en protéine.

Appliquons maintenant ce que nous venons d'apprendre. Allons aux champs et faisons nos calculs.

Exemple. Voici un cultivateur qui dispose de deux pâturages enclos. Dans le premier, il y a encore de l'herbe pour au moins deux semaines. Dans l'autre, qui n'a pas encore reçu d'animaux, l'herbe a déjà de 6 à 10 pouces de hauteur. Ce dernier gazon est à son meilleur et, à partir de ce moment, perdra chaque jour de la valeur. Nous conseillons à ce cultivateur de faucher immédiatement ce pâturage et d'y amener ensuite tout son bétail pour lui (Suite à la page 18)

L'élevage du bétail Ayrshire dans la région de Saint-Hyacinthe

Une enchère de génisses remporte un franc succès
— Des ventes semblables à Ormstown et Lachute.
— Projets d'après-guerre.

REPORTAGE DE FRANÇOIS FLEURY

Le club des éleveurs de bovins Ayrshires du district de Saint-Hyacinthe a imprimé un fort mouvement d'amélioration des troupeaux laitiers, depuis sa réorganisation sur le plan régional qui date de 1940. Le succès que vient de remporter sa vente annuelle de génisses de race Ayrshire et de quelques jeunes taureaux exclusivement choisis chez ses membres, sauf quelques rares sujets consignés, entre autres, par M. Adélard Godbout et une couple d'éleveurs du comté de Berthier, démontre assez clairement le désir des éleveurs de ce district, jeunes et adultes, d'introduire la race Ayrshire dans leurs troupeaux et d'éliminer sans aucun regret les sujets médiocres.

En l'espace d'environ trois heures, l'encanteur, M. G.E. Morin a disposé d'une valeur de \$5,000 près de jeunes bovins au bénéfice des vendeurs et encore plus des acheteurs qui se sont procurés, à des prix extrêmement avantageux, des sujets issus de lignées Ayrshire qui couvrent les plus

belles pages du livre généalogique de cette race de bovins.

Vente de sujets

Les 53 sujets vendus, dont 47 génisses et 6 jeunes taureaux ont rapporté la somme globale de \$4,821. Le prix moyen des mâles a été de \$142.67, le prix minimum de \$125 et l'enchère maximum de \$165 payée par M. I. Brunelle, de St-Eustache, pour "Maska Man O'War 3è" consigné par l'Ecole de Laiterie. Ce jeune taureau est né le 21 août 1944. C'est un fils de "Penshurst Man O'War 15è", taureau ayant 44 filles qualifiées à l'enregistrement supérieur et de "Burnside Luckey Perrie", qui a donné 35,961 livres de lait, contenant 1,424 livres de gras, en 4 lactations.

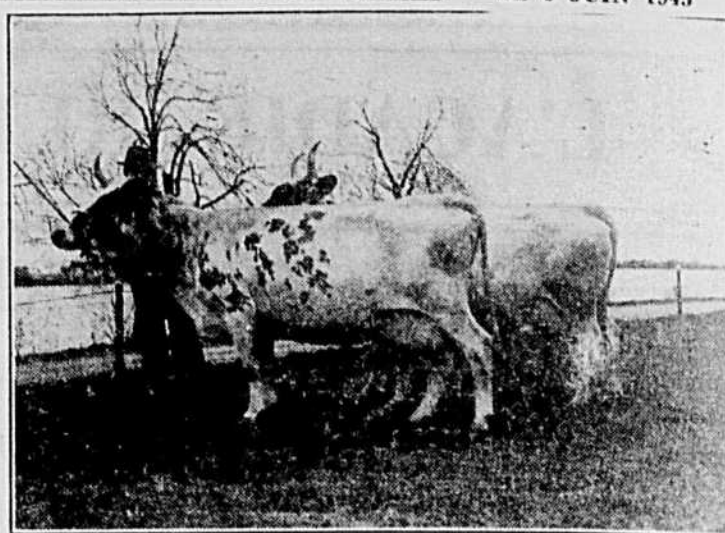
23 génisses nées en 1945 ont rapporté un prix moyen de \$75.27. Les enchères ont varié de \$38 à \$160. Ce dernier prix a été payé par M. P.E. Girard, de Ste-Rosalie, pour "Maska Mignonne Cherry", une fille de "Deschambault Cherry 16è" possédant des records officiels de 8,522, 8,244 et 9,961 livres de lait dosant 139% à 2, 3 et 4 ans respectivement.

24 génisses seniors (nées au cours de 1944) ont rapporté une somme globale de \$2,234. Les enchères ont oscillé entre \$59 et \$228. Ce dernier prix a été payé par M. Aurèle Gaudet, de St-Hyacinthe, pour "Marquise des Trois-Ruisseaux" consignée par la ferme de M. A. Godbout, de Frelighsburg. Cette génisse, née le 25 octobre, est une fille du taureau "Whitpain Whirlaway". Par sa mère, elle est petite fille du reproducteur "Auchenbrain Yogin", taureau classé "AA".

Les acheteurs

M. Fernand Soucy, de St-Edouard de Lotbinière, s'est porté acquéreur, au prix de \$159, d'un autre sujet de la ferme des Trois-Ruisseaux, "La Reine des T. R.", une fille de "Murdoch Yogin Prince" classé "AA". Le prix

(Suite à la page 20)



On raconte ici même l'histoire d'une vache Ayrshire qui a dépassé ses 21 ans et qui a vu inscrire dix de ses filles au Livre d'Or. Voici deux membres de cette célèbre famille animale.

Dix vaches issues de la même mère, sont inscrites au Livre d'Or

Un fait unique dans les annales bovines et un cas de longévité plutôt rare chez la race laitière.

M. Jacques Berthiaume, secrétaire-propagandiste de la Société Ayrshire du Québec, publiera dans le prochain numéro de la Revue Ayrshire un article sur "Thérèse" vache de M. Lucien Meunier, de St-Charles-sur-Richelieu.

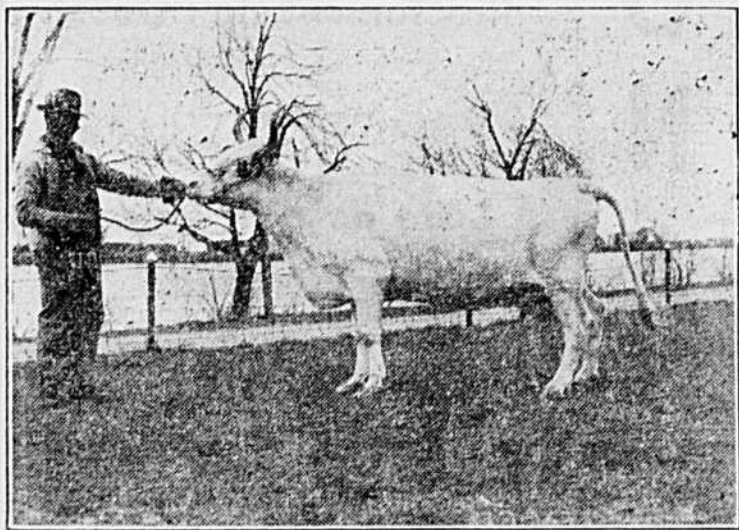
Cette bête d'une extraordinaire longévité de 21 années présente le cas unique d'avoir dix de ses filles qualifiées au Livre d'Or. M. Berthiaume fournit des renseignements vraiment intéressants sur ces lignées ancestrales et sur ses descendants. Tous les records sont analysés avec soin. Ainsi, cette vache a été sous contrôle officiel de l'âge de 9 à 17 ans inclusivement. Au cours de cette période de 2,860 jours, elle a fourni 8 lactations de 104,587 livres de lait, contenant 4,297 livres de matière grasse. Son meilleur record annuel a été de 16,115 livres de lait à l'âge de 9 ans. Tous ces records ont été établis à deux traites par jour.

L'auteur de cet article profite de l'occasion pour souligner l'importance et l'utilité du contrôle au Livre d'Or. La capacité laitière de cette vache et de ses filles est une preuve éloquente que cette qualité ne résulte pas d'un acci-

dent ou d'un hasard génétique, mais bien d'une supériorité physique transmise de mère en filles. D'où l'importance de bien choisir les sujets souches des troupeaux de bovins. Par la suite, une sélection judicieuse, basée sur le contrôle laitier, assure définitivement le succès et même la grande renommée.

Ordonnance sur la laine

Afin de s'assurer que les approvisionnements de tricots contenant de la laine servent à des fins essentielles, la Commission des Prix et du Commerce annonce la mise en vigueur d'un nouveau décret régissant la production et la distribution de cette espèce de tricot. Entrant en vigueur le 1er juin, le nouveau décret fait partie d'un programme général pour diriger la production et a pour but d'embrasser la production essentielle de guerre et celle pour fins civiles. Ce décret est semblable aux ordonnances émises au cours des trois derniers mois.



A St-Charles-sur-Richelieu, M. Lucien Meunier possède une vache Ayrshire qui a atteint ses 21 ans. C'est un cas de longévité assez rare chez la gent-bovine. Le plus remarquable, c'est que cette longue vie a été bien remplie. En plus de posséder un fort record de lactation, l'héroïne qui figure ici a vu inscrire dix de ses filles au Livre d'Or.

FORANO

**SPECIALITÉS AGRICOLES
DE QUALITÉ**

MOTEUR

BATTEUSE-QUEBEC

BATTEUSE METALLIQUE

BANC DE SCIE

EPANDEUR
L'épandeur d'engrais Forano est monté sur roulements à billes, ce qui le rend facile d'opération sans vibration.

HACHE-LEGUMES
Le hache-legumes Forano est monté sur roulements à billes, ce qui le rend facile d'opération sans vibration.

CATALOGUE COMPLET SUR DEMANDE

LA FONDERIE DE PLESSISVILLE

PLESSISVILLE P.Q. CANADA
Manufacturiers des produits FORANO depuis 1873

LA Ferrière

Bulletin officiel de l'Union Catholique des Fermières

Nos étudiants, en vacances

Nos enfants désirent ardemment les vacances; même les plus travailleurs sont fatigués et ne trouvent rien d'intéressant en classe, à cette époque. C'est pour eux, comme pour nous, quand nous avons fait une dépense constante de force; il vient un moment de dépression, nous abandonnons volontiers la besogne pour changer de milieu et de travail.

On est trop porté à croire, surtout les fermiers et les fermières endurcies aux rudes travaux physiques, que le travail intellectuel ne compte pas beaucoup, que ce travail n'a rien à voir avec la santé du corps. Nous, qui avons de grands enfants aux études, il faut se détromper afin de les bien comprendre. L'étude est certainement, pour les jeunes qui possèdent en puissance tant d'énergie, d'exubérance et de plaisir, une contrainte très épuisante. J'en parle, avec expérience; les facultés de l'esprit sont plus capricieuses que le corps; à certains jours, il est presque impossible de penser, de réfléchir, la mémoire se refuse à son travail et l'étudiant, à ces heures-là, doit suivre le programme quand même, multiplier ses efforts, tout cela conduit à l'épuisement.

Les mamans doivent bien penser à tout cela quand leurs grands et petits écoliers arrivent, ce temps-ci, plus ou moins de bonne humeur! Les papas se disent: "Si mes garçons peuvent arriver du collège, on va faire de l'ouvrage!" Et les mamans, de leur côté: "Si mes filles peuvent revenir du couvent, je vais me faire aider!" C'est légitime. Et nos étudiants et étudiantes des campagnes ne peuvent pas être mieux partagés: pouvoir passer leurs vacances au bon air, se reposant du travail intellectuel par des travaux qui sont le meilleur des sports et des exercices physiques et en même temps rendre service à leurs parents, qui font des sacrifices énormes pour leur donner une instruction convenable.

Les élèves demeurant dans les villes, si les parents ne peuvent se payer une villégiature à la campagne, passent ces mois de vacances, au milieu de l'air empoisonné, manquant d'espace pour s'amuser, n'ayant aucune occupation; ils vagabondent souvent recevant des mauvais exem-

ples de compagnons ou de compagnes malhonnêtes. Ceux qui passent l'été sur les plages, ne sont guère mieux partagés; malgré les apparences... Cette vie de flânerie peut paraître enchanteresse à nos jeunes, qui se laissent raconter, par leurs confrères, tant d'exploits amusants! Mais quelle école de fainéantise, de nonchalance et d'impudicité!

Remercions la Providence qui protège nos enfants et soyons heureux de pouvoir leur donner, à même la belle et pure nature, la détente physique dont ils ont besoin, tout en les initiant aux travaux de la ferme ou aux arts ménagers indispensables pour nos jeunes filles.

Mais il ne faut pas oublier que cette jeunesse a un véritable besoin de plaisirs, d'amusements. Permettons-leur assez largement, quand même ça ne fait pas toujours notre affaire, certains petits voyages, des visites aux parents, amis, réceptions à la maison, pourvu que nous sommes assurés qu'ils s'amuse en honnête compagnie et dans de bons endroits.

Le meilleur moyen de n'avoir aucune inquiétude et de se rendre aimable envers nos enfants c'est de favoriser les réunions chez nous; de leur aider à préparer ces petites réceptions; rajoutons-nous pour les attirer ces jeunes; cela fera du bien d'oublier, durant quelques heures, tous les soucis et vous goûterez une délicieuse reconnaissance de la part de ces enfants si fiers de leur maman qui sait rendre, en plaisirs, le travail qu'ils lui font.

On objectera peut-être: "Ça coûte cher!" Beaucoup moins cher que d'envoyer toute cette jeunesse ici et là. Sans doute il faut déboursier un peu mais c'est surtout de la bonne humeur, de l'oubli de soi qu'il faut déboursier... Tout compte fait, ce sont encore ces réunions d'amis à la maison et les amusements pris sous nos yeux qui coûtent le moins cher à la bourse et à la vie morale de nos chers grands et pour des parents chrétiens, cette considération doit primer toutes les autres d'ordre matériel.

Jeanne L'ARCHEVEQUE-DUGUAY

A la croix du chemin

Pour perpétuer les pieuses traditions canadiennes, les gens du rang St-Elzéar ont répondu à l'appel et se sont groupés au pied de la croix érigée par la famille Aurélien Sauriol à St-Martin de Laval. Les élèves de l'école Notre-Dame-de-Bonsecours et leur institutrice, Mlle Marie-Anne DesSerres, se sont chargés de réciter la prière du soir et le chapelet et de chanter les cantiques populaires à la Vierge de mai.

Dimanche après-midi, le 20 mai, une cérémonie spéciale clôturait ces pieux exercices. Il y eut des allocutions prononcées par M. le curé J.-C. Coursol, de St-Martin, M. l'abbé Henri Jasmin, professeur à l'Université de Montréal, le Père Anton Diener, P.B., et par le prédicateur de circonstance, M. l'abbé P.-E. Vanier, qui parla de la nécessité de la croix dans la vie chrétienne. Il rappela la grande valeur surnaturelle de nos pères; ayant suspendu la croix à la muraille, elles avaient une foi forte au divin Crucifié, foi qu'elles ont su transmettre à leurs enfants. Sous les regards d'un chef couronné d'épines, elles n'avaient pas peur de la souffrance et des responsabilités. "Soyons dignes d'elles", conclut-il.

Les sections jacistes de St-Martin se sont jointes aux élèves pour prier et chanter. "Qu'elles sont belles les croix qui ornent nos campagnes!" Pour terminer, la foule entonna le Magnificat et l'hymne national "O Canada".

On peinture l'escalier

Dans les maisons à deux étages, c'est quelquefois un problème que de peindre l'escalier. Un bon moyen est de se servir d'une peinture qui sèche rapidement. Quand la famille est retirée, on peinture l'escalier de deux marches en deux marches. Le lendemain soir, on peinture les autres marches.

Le temps de la rhubarbe fraîche!

Ces recettes ont été préparées par l'Ecole ménagère de Montebello, que dirigent les Soeurs Grises de la Croix. Nous les devons à l'obligeance de Mademoiselle Monique Bureau, visitante des Ecoles ménagères de la Province.

Gelée de rhubarbe

Avec les feuilles et les tiges de rhubarbe on réussit à faire une excellente gelée d'une belle couleur rose.



- après les avoir soigneusement lavées, mettre dans une marmite les tiges entières de rhubarbe y compris leur feuille.
- mettre l'écorce d'un citron et d'une orange.
- ajouter ½ tasse d'eau par pinte de rhubarbe; laisser cuire.
- couler à travers deux cotons fromage.
- laisser diminuer le jus 20 minutes.
- ajouter par pinte de jus une pinte de sucre chauffé au four.
- laisser cuire jusqu'à l'obtention de deux gouttelettes au bout de la cuiller ou jusqu'à ce que le thermomètre à bons-bons marque 220°. Laisser refroidir et paraffiner.

Rhubarbe aux épices

2½ livres de rhubarbe
2 livres de sucre
½ tasse de vinaigre

1 c. t. cannelle

1 c. t. clou de girofle

Essuyer, peler la rhubarbe et la couper en morceaux d'un pouce. Mettre dans la marmite, ajouter le reste des ingrédients, amener à ébullition et mijoter jusqu'à consistance de marmelade. Four-nit deux à trois chopines.

Rhubarbe au four

Beurrer un plat allant au four. Etaler une couche de rhubarbe au fond du plat. Recouvrir avec un rang de fraises tranchées ou autres fruits. Saupoudrer de sucre granulé, puis alterner jusqu'à ce que le plat soit rempli. Saupoudrer le dessus de sucre, puis ajouter des noisettes de beurre et un peu de muscade. Recouvrir le plat et faire cuire à four modéré jusqu'à ce que la rhubarbe soit tendre.

Tarte à la rhubarbe

1½ tasse de rhubarbe
¾ tasse de sucre
1 œuf
2 c. à table de farine

Couper les tiges de rhubarbe en morceaux de ½ pouce avant de mesurer.

Mélanger sucre, farine, œuf; ajouter cela à la rhubarbe et cuire au four avec une abaisse de fond et de dessus, ou remplacer celle de dessus par des bandes de pâte en quadrille. Ne pas ébouillanter la rhubarbe avant de s'en servir. Vous pouvez ajouter à la rhubarbe ½ tasse de raisins secs.

Charlotte à la rhubarbe

6 tranches de pain d'un quart de pouce d'épaisseur, légèrement beurrées.
4 tasses de rhubarbe crue coupée en cubes.
½ tasse de sucre
¼ c. à thé de sel

Doubler l'intérieur d'un moule graissé avec cinq tranches de pain. Emplir le centre avec la rhubarbe. Ajouter le sucre et le sel. Placer la dernière tranche de pain sur le dessus. Cuire à four modéré (375°F) pendant 35 minutes. Démouler avant de servir. Pour six personnes.



On parle fréquemment des bûcherons dans la "Terre de Chez Nous". Pour une fois, c'est le tour de leurs épouses. Deux d'entre elles sont ici photographiées au chantier coopératif de Notre-Dame-de-la-Doré où elles ont remplacé — et avec quel savoir-faire! — le cuisinier absent pendant quelques jours.

L'éducation par le jeu

L'amour de l'étude

Jacques a maintenant quatre ans et Monique, deux ans. Le berceau, tout pimpant en sa toilette neuve, attend un nouvel hôte... La maman prévoit qu'elle aura besoin, à certains moments, de tranquillité et les deux aînés, qu'en fera-t-elle? Eux, si pétillants, qui remplissent la maison de leurs cris imitant les chars, l'auto, le tracteur... Elle ne pourra pas les tenir immobiles sur une chaise et en silence?

Oui, il y aura moyen de tranquilliser ces mioches, quand elle sentira le besoin de se reposer, avec son nouveau-né. Mais, pour obtenir un excellent résultat, elle commence tout de suite à initier Jacques et Monique aux jeux tranquilles... Elle a fait provision de ces albums pour tout-petits dans lesquels, on raconte la vie de Jésus, de la Ste Vierge, les principaux mystères de notre religion, des récits d'Histoire Sainte, de l'Histoire du Canada; livres qui se vendent une bagatelle. Elle s'est aussi procuré des cahiers très amusants pour colorier.

Quand les deux enfants deviennent trop bruyants, la maman appelle Jacques et lui raconte deux ou trois images; elle a bien la précaution de ne pas lui montrer tous les albums à la fois; le petit homme s'en fatiguerait et il n'y trouverait aucun intérêt. Pendant ce temps, Monique, laissée seule, fait beaucoup moins de bruit et afin de prolonger l'accalmie, la maman dit à Jacques: "Maintenant que tu sais bien cette histoire, raconte-la à ta petite soeur". L'aîné, fier de son importance, met tout son zèle dans cette tâche de conteur et, sans se rendre compte, monsieur Jacques fait un excellent exercice de mémoire, qui lui rendra grand service au cours de ses études et il apprend, de plus, en jouant, les pages essentielles du catéchisme.

Ces enfants prennent ainsi goût aux livres, ils les considèrent comme des jouets, des amusements; ils seront moins effrayés, quand ils devront se met-

tre en face des manuels scolaires. La maman laisse les deux enfants à eux-mêmes et elle est étonnée de constater combien trois images les amusent longtemps. C'est qu'elle leur raconta simplement l'histoire, mais eux ont toutes les richesses neuves de leur imagination, qui entrent en jeu, à propos de ces images et la mère verra Jacques se mettre à jouer les scènes représentées et il exerce Monique à remplir un rôle. Franchement, cette maman ne croyait pas avoir la paix si longtemps!

Dans un autre moment, alors que les enfants manifestent de la mauvaise humeur, signe évident de fatigue, la mère éducatrice les met devant les cahiers à colorier; elle leur donne quelques conseils, mais les laisse, autant que possible à leur personnalité. Encore un amusement que les petits et plus grands trouvent toujours nouveaux, à condition que chaque enfant ait sa boîte de crayons, mais qu'est-ce que vingt-cinq ou trente sous pour avoir le repos pendant des heures et instruire les petits si agréablement! Ces cahiers pour colorier racontent presque toujours des histoires, alors c'est un double amusement, mais pour les petits de trois ou quatre ans, il faut savoir choisir les dessins très simples. S'il est difficile de s'en procurer dans nos magasins de villages que les parents insistent auprès des marchands, toutes les librairies et les

(Suite à la page 14)

PEINTURE GARANTIE

directement du manufacturier

\$2.00

le gallon

VERNIS — EMAIL

Demandez notre liste de prix

Cie de Peinture et Vernis

"E N O"2551, rue St-Zotique-Est
MONTREAL

Jeunes filles! Souffrez-vous de TENSION NERVEUSE

"CERTAINS JOURS?"
du mois
?????

Des fonctions périodiques douloureuses vous rendent-elles nerveuse ou agitée, anxieuse ou maussade, fatiguée ou épuisée?

Dans ce cas, essayez sans tarder le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Il peut soulager ces ennuis, car le Composé Pinkham est l'un des meilleurs remèdes spécialement préparés à cette fin.

Le Composé Pinkham est ce qu'on appelle un sédatif utérin, parce qu'il exerce un effet calmant sur l'un des principaux organes de la femme. Il est extrait d'herbes et racines salu-



taires (avec vitamine B₁) pour assister la nature. Est-il chose plus raisonnable?

Un bon conseil: Achetez une bouteille de Composé Lydia Pinkham aujourd'hui, et voyez quelle différence il peut faire. Suivez les instructions données sur l'étiquette.

COMPOSÉ VÉGÉTAL **Lydia E. Pinkham's**

Roman-éclair

Un bel amour

Il était une fois... Toutes les belles histoires commencent ainsi. Une toute jeune fille charmante avec sa gaieté, sa belle insouciance et ses espiègleries, une gamine adorable qui s'en allait le long du chemin cueillant des fleurs de joie. Lui, un adolescent fier de ses dix-huit ans, un beau brun aux yeux noirs au pétillant d'une flamme joyeuse, un regard franc qui se pose tendre, sur le vôtre, un regard que vous n'oubliez pas parce qu'il est clair comme un ciel sans nuage, un jeune homme qui va droit sa route, vers son idéal.

C'était deux enfants séduisants pour qui la vie ne marchait pas les douceurs. Comment se sont-ils connus? Comment se sont-ils rencontrés? Coïncidence peut-être! Sans nul doute, l'ange des amours éternelles, un beau jour s'ennuyant au paradis, dut venir sur la terre sans permission, faire une escapade et c'est pourquoi un soir, au parterre de l'existence, leurs pas se croisèrent dans le même sentier. Chaque matin, il se trouvait sur son chemin; chaque matin, elle lui souriait gentiment jusqu'à l'instant où il osa lui dire un timide bonjour avec un regard plein de supplication. Répondant à la muette requête elle lui dit: le passant que vous êtes, attardé au coin de la route de chez-nous, recevez un très gracieux accueil dans notre foyer, ma maman vous y invite; même elle permet que vous m'accompagniez, dites, venez-vous?

Oh! certes! oui fut la réponse si spontanée que leur rire, en même temps fusa dans l'air parfumé de l'odeur des lilas et des roses.

L'idylle était née. Sous la protection des parents, ce joli sentiment qui naissait en eux, cet épanouissement de leur cœur incarnait le rêve, l'aube d'un beau matin où tout est blanc.

Ils s'aimaient si tendrement. C'était un bel amour accompagné en sourdine par un bruissement d'ailes, un amour exquis, limpide comme une source jaillissante, un amour qui s'égrenait en cascades délicieuses, en notes cristallines. C'était un amour si durable, si sûr qui escomptait tellement le bonheur qu'à l'heure de l'au revoir des rayons de joie ineffable, illuminaient leurs beaux yeux.

Sur le quai de la gare un grand jeune homme attend. Il attend sa jolie petite amie. Elle descend du train, radieuse, trop émue, sans un mot elle s'accroche à son bras, il vint silencieux, tout à leur félicité, par les rues de la ville, vers Ste-Anne, à qui ils veulent consacrer leur mutuelle tendresse.

Ils entrent dans l'immense basilique, le temple est désert. Ils s'acheminent vers la statue miraculeuse. Ils disent leurs prières à la grande sainte:

"Bonne Ste-Anne, chère grand-maman, ne souriez pas, si je vous confie mon secret, le grand secret qui emplit tout mon cœur, si je vous dis mon amour pour celui qui monte vers vous, si près de moi, si près que j'entends le murmure fervent de sa prière qui monte vers vous. Je vous donne notre amour d'aujourd'hui pour que vous le bénissiez, notre amour de demain, de toute notre vie; dites, gardez le moi, mon cher amour, mon Antoine, il est bien à moi, n'est-ce pas?"

"Votre dévot pèlerin, Ste Anne très chère, marche dans la vie avec un trésor inestimable entre les bras. Il possède une perle précieuse, un joyau d'un grand prix, c'est ma promise, ma délicieuse payse. Je vous la confie, gardez-la moi, bonne aimante, jusqu'au jour où je la prendrai pour lui donner tout mon cœur avec toute ma joie. Gardez-la bien, à moi, ma douce Marielle chérie."

Et se penchant religieusement vers elle, il baisa dévotement les doigts joints appuyés à la balustrade.

(Suite à la page 21)

Au jour le jour

En ces jours affairés, c'est une sage initiative de la part d'une mère que de développer les talents culinaires chez ses enfants. Quelque minime que soit la besogne, le point principal est d'enseigner la méthode précise de procéder, afin que l'enfant accomplisse avec orgueil la tâche confiée.



Les jumelles Dionne, de Corbeil, Ontario, ont célébré le 28 mai leur onzième anniversaire de naissance. Cette photographie a été prise dans leur salle de classe. Ce sont, de gauche à droite: Annette, Cécile, Marie, Yvonne et Emilie.

Succès croissants de l'U.C.F.

L'Union Catholique des Fermières voit le nombre de ses cercles augmenter chaque semaine. La semaine dernière, ce sont les fermières des paroisses de Causapsal et Saint-Léon-le-Grand, comté de Matapédia, dans le diocèse de Rimouski, qui ont à leur tour demandé l'affiliation de leurs cercles.

25 membres composent le cercle de Causapsal. Les noms des directrices de ce cercle ne nous ont pas été communiqués. Celui de Saint-Léon-le-Grand compte 38 membres. La présidente de ce dernier cercle est Mme Armand Boudreau, la vice-présidente, Mme François Lapointe, les directrices Mmes Joseph Ross, Cyprien Desjardins, Michel Richard, Armand Bédard et Mlle Alice Roy. La secrétaire est Mme Paul Bérubé.

De plus, de nouveaux membres sont entrés dans les cercles suivants: un à Saint-Nazaire d'Acton, 16 à Saint-Bruno-de-Guigues et un à Sutton.

Effectif de l'U.C.F.: 43 cercles affiliés groupant un total de 1,808 membres.

Des demandes de fondation d'Unions diocésaines nous sont parvenues ce qui veut dire que plusieurs seront fondées dans le courant de l'été. Comme nous le disions dans la Terre de Chez Nous de la semaine dernière, il faut qu'il y ait 7 cercles affiliés dans un diocèse pour obtenir l'autorisation de fonder une Union diocésaine.

Les cours-à-domicile de l'U.C.F.

Le deuxième examen des cours-à-domicile de l'U.C.F. est passé depuis quelques semaines déjà. Les heureuses concurrentes recevront leurs diplômes d'ici quelques jours. Le temps est passé de demander des questionnaires pour subir les examens? Il est donc inutile d'en faire la demande.

Plusieurs personnes ont exprimé le désir de rentrer en possession de leur copie sitôt la correction faite. Après en avoir discuté avec les directrices de ces cours, il a été décidé de ne pas retourner les copies. Voici la raison: C'est que

les questions posées ne demandaient pas une simple réponse affirmative ou négative. Elles demandaient plutôt une réponse personnelle, fruit de la réflexion. Ce qui est arrivé, c'est que des personnes possédant un certain degré d'instruction n'ont pas réussi aussi bien que d'autres n'ayant pas eu le même avantage qu'elles. Ces dernières, parfois, ont saisi plus vite ce qu'on leur demandait et, dans leurs réponses, elles se sont exprimées d'une manière plus simple, mais la réponse était plus juste. Tout a été fait pour donner justice aux concurrentes.

Les fermières de Varennes

Le 11 avril dernier, les membres de l'U.C.F. de Varennes tenaient une réunion conjointe avec les membres de l'U.C.C. en la salle paroissiale. M. le curé André Beauregard, M. le vicaire Germain LeGrand, Mlle Marie-Anne Caron, secrétaire générale de l'U.C.F., M. Gérard Demers, propagandiste diocésain, et M. l'abbé Omer Ménard, aumônier diocésain des deux associations étaient présents.

Mlle Caron entretint les membres de l'Union Catholique des Fermières, montra les avantages que les fermières peuvent retirer d'une association professionnelle forte, aux points de vue religieux, social, économique et technique. Elle insista sur la nécessité de créer un organisme libre et autonome chez les femmes de la campagne. Le rôle de cet organisme est d'étudier à fond tous les problèmes qui se posent pour les fermières. Elle répondit ensuite à

toutes les questions qu'on lui posa. M. le curé, le maire de la paroisse et l'aumônier diocésain adressèrent aussi la parole aux membres présents.

Une pensée

Une femme pour qui les joies sérieuses de l'intelligence seront devenues une habitude et un besoin se défendra mieux contre la banalité des relations. Comme il faudra, pour l'attirer, des natures à la hauteur de la sienne, elle se liera moins et s'attachera mieux.

Un centenaire à Caughnawaga

Le Comité du Centenaire de l'église de Caughnawaga s'organise activement pour préparer un programme de fêtes instructives et fort intéressantes, puisqu'elles mettront en lumière le véritable aspect de la Mission Indienne et feront ressortir les belles qualités domestiques et les vertus morales des Iroquois catholiques.

Le 17 juin prochain, un dimanche, nous comptons bien que le grand public de Montréal et des comtés avoisinants ne manquera pas de se joindre à nous dans nos réjouissances en plein air, sur les bords pittoresques du "grand fleuve", dans l'enceinte des vieux murs du Fort Saint-Louis, où se dérouleront, dans un décor rustique et une féerie de couleurs et de plumages indiens, toute une série de tableaux historiques, qui feront revivre sous nos yeux les origines de notre Mission Iroquoise de Caughnawaga et les transformations progressives qu'elle a subies pour en arriver à son état actuel, mélange de saines traditions religieuses et de progrès moderne avec de vieilles coutumes ancestrales, conservées avec une jalousie parfois voisine du fanatisme.

Le programme s'ouvrira à 2 heures, par une parade de chefs et leurs guerriers, coiffés de leurs plumes traditionnelles et accompagnés des femmes en chales et des enfants vêtus eux aussi à l'indienne et chamarrés de décorations de perles aux couleurs vives les plus variées. Le défilé se rendra ensuite sur le terrain de l'église à l'intérieur du Fort. Pendant le Pageant, la musique de fanfare et d'orchestre alternera avec les danses indiennes et les chœurs iroquois. Des citoyens distingués de Montréal et d'ailleurs seront aussi créés chefs honoraires de la tribu.

Après le Pageant, la foule sera invitée à assister en plein air à un Salut solennel du Très Saint-Sacrement chanté par le Chœur Mixte Iroquois.

Ce bref aperçu vous inclinera sans doute à réserver d'avance votre sortie du dimanche, 17 juin prochain, pour les fêtes du Centenaire à la Mission Iroquoise de Caughnawaga.



MAUSSADES!

Quand les enfants sont nonchalants, déprimés, capricieux, il est possible que les vers soient la cause de tout le mal! Et c'est alors que le MOTHER'S FRIEND de Mulveney peut les aider. Ce bon vieux remède recommandable devrait être dans tous les foyers où il y a des enfants. Il a aidé un nombre incalculable d'enfants au Canada à demeurer en santé et heureux. En vente dans toutes les pharmacies.



Il n'y a qu'un moyen pour les cultivateurs de se tirer du trou, de se défendre, de se protéger, d'aller de l'avant. Ce moyen, c'est l'union. En connaissez-vous d'autres?

Marie-Anne CARON,
secrétaire-générale.

TU ES HABILE
DE FAIRE
D'AUSI BON
PAIN!



JE SUIS HABILE
D'EMPLOYER UNE
AUSSI BONNE
LEVURE!

La 'ROYAL' facilite la
cuisson — assure un
pain léger, savoureux
et à mie fine

7 MÉNAGÈRES
CANADIENNES SUR 8
QUI EMPLOIENT DE LA
LEVURE SÈCHE
EMPLOIENT LA 'ROYAL'!



Fabrication
canadienne

Service des

PATRONS

de la "Terre de Chez Nous"

Très aimé

PATRON 4546

par Anne Adams



Ce modèle est très aimé des jeunes filles. Voyez comme ce patron est facile à confectionner et aussi facile à repasser, et ainsi il vous économise du temps. Aucune couture sur les côtés, juste deux boutons.

Le patron No. 4546 est présenté pour les tailles 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18. La taille 13 ans requiert 3 $\frac{3}{4}$ verges d'un tissu de 35 pouces.

Aucun patron envoyé C.O.D.

Pour obtenir les patrons de "La Terre de Chez Nous" adressez 25 cents (taxe incluse). Mentionnez lisiblement nom, adresse, taille et numéro du patron. Evitez les erreurs, ces patrons ne sont pas échangeables. Instructions en anglais.

Vu les conditions actuelles, la livraison des patrons pourra être retardée de quelques jours.

Joli, n'est-ce pas ?

PATRON 4595

par Anne Adams



Votre petite fille ressemblera à une petite princesse qu'elle aura vu dans son livre d'histoires, avec cet ensemble. Ce joli patron comprend aussi une sacoche et le petit chapeau pour accompagner cette robe. (Il y a aussi un patron pour des culottes) Tout cet ensemble est très facile à repasser.

Le patron No. 4595 est présenté pour les enfants dans les tailles 2, 4, 6, 8, 10. La taille 6 ans requiert 1 $\frac{3}{4}$ verge d'un tissu de 35 pouces.

Aucun patron envoyé C.O.D.

Pour obtenir les patrons de "La Terre de Chez Nous" adressez 25 cents (taxe incluse) Mentionnez lisiblement nom, adresse, taille et numéro du patron. Evitez les erreurs, ces patrons ne sont pas échangeables. Instructions en anglais.

Vu les conditions actuelles, la livraison des patrons pourra être retardée de quelques jours.

ADRESSEZ TOUJOURS toutes vos COMMANDES au

Service des Patrons

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger

Montréal

L'adieu à ma maison

Ma maison, je m'en vais; mais ne t'attriste pas!
Si, demain, sur ton seuil, ne sonnent plus mes pas,
Si l'écho n'a plus rien de ma voix familière,
Mon âme sera là, calme, dans la lumière.
Car ce n'est que mon corps qui part, tu le sais bien.
Oh! fais-le donc comprendre à mon cèdre, à mon chien
A mes bois palissants, à mes roses blessées!
Chaque soir, sur eux tous, rôderont mes pensées;
Et si, la nuit, mes vieux balais craquent, parfois,
Sache que c'est ma main qui caresse leur bois.

Jean RAMEAU

Publications récentes

"LE PERE MOREAU"

par André Legault, c.s.c.

Il faut avoir lu cette biographie par le Père André Legault, c.s.c., parue à Fides dernièrement. On serait tenté de faire des rapprochements avec des hagiographes célèbres. Le Père Legault révèle un talent réel pour ce genre. Il possède une plume des plus agréables; sa phrase coule légère, débordante de vie, enjouée, aimable, pittoresque, imagée. Voilà pour la forme.

Le Père Moreau n'est guère connu chez nous. Pourtant, il fut fondateur de plusieurs ordres religieux: le Bon Pasteur du Mans, les Religieux et les Religieuses de Sainte-Croix. Après un siècle à peine, huit mille de ses sujets moissonnent dans le champ du Père sous toutes les latitudes et sur tous les continents. Il fut un apôtre infatigable. Nombre de hameaux, de villes et de capitales des provinces françaises de l'Ouest l'ont entendu dans des retraites prêchées avec beaucoup d'unction. On se pressait à ce point à son tribunal qu'on l'a comparé au Curé d'Arns et à Don Bos-

co. Il avait beaucoup de l'un et de l'autre.

Il avait plus encore du Christ, son divin Modèle. Tellement que son biographe divise ainsi son existence: Vie cachée, Vie publique, Vie souffrante, Vie glorieuse. Il a prêché par les routes de France, il a été calomnié, bafoué, renié des siens, expulsé même du milieu de ses enfants. Aujourd'hui, on a reconnu ses mérites et ses vertus héroïques. Plusieurs miracles ont été obtenus par son intercession et sa cause de béatification est introduite en cour de Rome.

On a présenté cette biographie comme l'une des plus belles pages qui soient avec celles du saint Curé d'Arns et de Dom Bosco. Il semble qu'on ne soit pas tombé dans l'exagération. Elle produira sûrement d'heureux fruits chez quiconque la parcourra.

Jean DUPONT.

(1) Volume de 188 pages dans toutes les librairies et à FIDES, 3425, rue Saint-Denis, Montréal-19 au prix de \$1.00. Par la poste \$1.10.

"DICTIONNAIRE HUMORISTIQUE"

par René Bergeron

Vous est-il déjà arrivé de feuilleter un dictionnaire humoristique? Rien de tel pour déridier, jeter dans l'oubli tracas et soucis, ramener la bonne humeur et la gaieté.

René Bergeron vient d'en publier un chez Fides qui honore grandement le bel esprit français. Jeux de mots, fines satires, plaisanteries amusantes, traits d'esprit, citations ironiques, railleries, tout est mis à contribution.

La présentation de l'ouvrage mérite des félicitations. En page couverture un dessin très bien réussi — M. Bergeron en serait-il l'auteur — représente un masca-

ron aux traits malins et ironiques. La typographie révèle un connaisseur: très beau caractère passant du noir au léger et à l'italique; disposition merveilleuse, aérée, facilitant la lecture. Une présentation remarquable à tout point de vue.

La lecture de cet ouvrage réserve des heures de rire et de franche gaieté.

Jean DUPONT.

(1) Volume de 162 pages en vente dans toutes les librairies et à FIDES, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal (1), au prix de \$0.75. Par la poste \$0.80.

"L'ESPRIT DE NOTRE ADOPTION DIVINE"

par Marie-Antoine Roy

"La merveille inouïe, le don qui surpasse tout don, c'est que Dieu appelle l'homme son enfant et que l'homme appelle Dieu son Père" (saint Léon). Une telle filiation, on le conçoit, suppose chez l'homme des relations de reconnaissance et d'amour généreux.

Le Père Roy a écrit sur ce sujet des pages qu'on a vivement appréciées. Parues d'abord dans La Revue Eucharistique du Clergé, elles viennent d'être éditées chez Fides. Elles sont destinées à faire beaucoup de bien. L'auteur a des passages d'une rare valeur doctrinale sur l'amour de Dieu, l'abandon et la pénitence.

Il a droit à notre reconnaissance pour sa judicieuse mise au point sur certaines théories pénitentielles erronées. Une telle rectification s'imposait.

Un fascicule de trente-deux pages qui restera comme un document de première valeur sur l'amour du Père pour ses fils d'adoption et la réponse amoureuse de ces derniers aux avances d'un Dieu infiniment aimant.

André GIROUARD.

Fascicule de trente-deux pages en vente dans toutes les librairies et à FIDES, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal (1) Qué. au prix de \$0.10 Par la poste: \$0.13

"LE PASSE-TEMPS DE MAI"

Seule revue musicale canadienne-française, le Passe-Temps permet à chacun de se constituer un très intéressant répertoire de chansons et de musique pour piano, violon, etc. Les belles chansons du Passe-Temps sont toutes des succès certains.

Dans le numéro de mai, Le Passe-Temps publie trois chansons délicieuses. Une chanson de folklore, Ah! qui me passera le bois, harmonisation du maître Alfred Laliberté. Un air entraînant, La dernière java, musique du compositeur français Guy Bernard. Et une belle romance de salon, Nostalgie, musique du jeune compositeur parisien Paul Paraud. L'Album du Passe-Temps de mai contient en plus Moment Musical de Franz Schubert, une oeuvre

charmante que tous les pianistes doivent connaître.

Le sommaire du Passe-Temps de mai est très varié. Souvenirs inédits sur Claude Debussy, par Maurice Dumesnil. Les chansons entendues outre-mer par le capitaine Jean-Marie Marcotte. L'Orchestre symphonique des Jeunes, par Yves Tanguay. Le folklore de l'Inde, par Lucien Thériault. Le centenaire du grand artiste Gabriel Fauré. Un morceau à réciter: Les découvertes de Bébé, par Charles Fuster. Les Amis de l'Art, par Cécile Chabot. Un article sur le cinéaste Maurice Gagnon. Et plusieurs chroniques très intéressantes.

Le Passe-Temps n'a pas d'agent d'abonnement. On s'abonne en écrivant au Passe-Temps, 627 ouest, rue Dorchester, Montréal. Deux dollars par année.

OPPORTUNITÉ

La pénurie de poussins hâtifs... une demande extraordinaire pour les oeufs et la volaille sur le marché domestique et celui de l'exportation... un prix plus élevé pour les oeufs frais à l'automne en vue de l'exportation... tout ceci se traduit par de l'opportunité.

Serez-vous de ceux qui en profiteront ou simplement de ceux qui désireraient en profiter? Il n'est pas encore trop tard, si vous vous hâtez — prenez de bons poussins précoces et élevez-les convenablement.

Les poussins Bray en cette année d'opportunité vivent et se développent admirablement. Ceci signifie une haute viabilité et de la vigueur — justement ce qu'il vous faut dans vos poussins.

Où vous pouvez acheter des poussins chez Bray! Des poussins d'un jour de plusieurs races et des hybrides... poulettes Leghorn en croissance pour livraison prompte... poulettes de races lourdes en croissance pour livraison un peu plus tard si vous placez votre commande maintenant. Agissez tout de suite!

Fred W. Bray

Limitée

122 John Street N. — Hamilton, Ont.

LE DEVOIR

a-t-il cessé de vous intéresser depuis 34 ans.

LE DEVOIR

a-t-il jamais failli à sa tâche? NON.

Vous voudrez continuer à appuyer le DEVOIR pour qu'il poursuive la lutte au service des intérêts canadiens?

Le résumé quotidien des faits de guerre publié par le DEVOIR est unique au Canada.

Lisez et faites lire

Le DEVOIR

ADRESSE:

C. P. 500, Place d'Armes,

LE DEVOIR

Montréal

\$6.00 par année, \$3.15 par semestre. Envoyez mandat-poste ou chèque accepté.

40 CHANSONS D'AUTREFOIS

Répertoire Conrad Gauthier

En un seul album de jolie présentation avec musique (pour chant seulement) et paroles au complet

Voici les titres des chansons contenues dans cet album:

Ah! c'est à Saint-Pascal...
Anatole et Manda...
Autrefois...
Bonhomme! Bonhomme!
Cécile et Collin...
C'était un petit vieux...
Dans le bon vieux temps...
Elle avait du sentiment (Ma chèvre)...
Envoyons de l'avant, nos gens...
Hibinla Lirette, (Mon père, y m'a marié)...
Je me suis fait une blonde...
Jonas dans la baleine...
Je suis ce qu'on appelle un habitant...
La destinée, la rose au bois...
La petite vache noire...
La poule à Collin...
La Saint-Jean-Baptiste...
Le crapaud...
Le bedeau de St-David...
Le jour de l'An...
Le père La Neige (J'ons 98 ans)...
Les filles de Chambly...
Les petits Latour...
Les souliers de ma mignonne...
Maluron, malurette...
Marie Calumet...
M'en revenant de la Vendée...
Mon chapeau de paille...
Mon père, je voudrais me marier...
Mon père m'a donné un mari...
Mon père n'avait fille que moi...
Nicolas...
On est Canayen ou ben on l'est pas...
Par derrière chez ma tante...
Quand Polon va voir Mina...
Si tous les garçons du monde...
Un petit soulier, madame...
Whoop Farlatin...
Youp, youp sur la rivière...
Zozo...

Cet album, indispensable dans tous les salons canadiens, se vend \$1.60, frais de poste compris. Pas de chèque, On s'adresse à

L'Agence

Tout-Service

Case postale 16, Station T
Montréal, P.Q.

Techniciens à l'honneur

L'université de Montréal décerne des doctorats à M. Gustave Toupin et à M. le Dr L.-A. Gendreau

Parmi les doctorats d'honneur décernés récemment par l'Université de Montréal, il y en a deux auxquels le monde agricole québécois a vivement applaudi: celui de M. Gustave Toupin, professeur émérite à l'Institut agricole d'Oka et celui du Dr L.-A. Gendreau, président du collège des médecins vétérinaires de la province de Québec.

Nous ne pouvons mieux faire que de citer au texte les paroles même que Mgr le Recteur de l'Université adressait à chacun des récipiendaires:

M. Gustave Toupin

"Son amour du travail, sa compétence, l'intérêt qu'il porte à sa tâche, lui inspirent maintes initiatives et fondations. Membre, dès 1924, du Conseil d'Agriculture de la province, il fonde, en 1926, la Société de production animale du comté des Deux-Montagnes; il devient en 1928 membre de la Commission provinciale d'alimentation rationnelle des animaux de la ferme; il met sur pied, à la Trappe d'Oka, en 1930, avec le Dr Rosell, l'Institut Rosell de bactériologie laitière; il est membre et il devient président de l'Association des éleveurs d'Ayrshire et de l'Association provinciale des éleveurs de chevaux belges, membre du conseil national de l'Exposition d'hiver à Toronto, directeur du conseil national des Clubs de jeunes éleveurs, membre de la commission d'avisers chargés de l'établissement rural des soldats. Enfin, il est Commandant de l'Ordre du Mérite agricole de la province.

"Son excellente formation classique lui a permis d'écrire de précieux rapports sur le lait et de nombreux articles dans les journaux et revues, de collaborer à des ouvrages spéciaux et au cours d'agriculture publiés par l'Institut agricole. L'Université de Montréal est fière de consacrer aujourd'hui la haute réputation d'un de ses professeurs, en proclamant M. Gustave Toupin, docteur en agriculture "honoris causa".

M. le Dr L.-A. Gendreau

"Il obtient son baccalauréat à l'Ecole de médecine vétérinaire d'Oka en 1929. Puis son doctorat à l'Ecole de Guelph, deux ans plus tard. Il s'établit à Sherbrooke où il se fait très vite une excellente réputation. Conférencier estimé au Canada et aux Etats-Unis, il devient président du Collège des médecins vétérinaires en 1944, après en avoir été pendant 7 ans gouverneur.

"C'est dire que ce spécialiste, qui n'a pas encore atteint la quarantaine, est un maître dans sa profession. A la demande de notre Ecole d'Oka, le recteur se fait une joie de proclamer M. Gendreau, docteur en médecine vétérinaire "honoris causa".

L'éducation...

(Suite de la page 11)

magasins dits de "quinze sous" en ont en quantité, et le prix est modique.

Peu à peu, sans brusque transition, ces enfants s'habituent à abandonner les jeux bruyants pour des amusements plus sérieux; ils acceptent inconsciemment la discipline que l'école exigera d'eux, dans quelques années. Après un certain temps de familiarité avec les livres et les crayons, la mère commencera à enseigner à Jacques, à très petites doses, les principales prières, l'écriture des lettres et des chiffres; une ou deux lettres, autant de chiffres par semaine, c'est suffisant pour ne pas s'exposer à ce que ces exercices deviennent une vraie tâche pour l'enfant, ce qui lui répugnerait.

Pour former les tout-petits à l'amour de l'étude, il faut qu'elle se présente comme un plaisir, un jeu et jamais une contrainte.

Jeanne L'Archevêque-Duguay.

M. Champlain Perrault, agronome, nouveau docteur en sciences de l'Université Laval

A l'amphithéâtre de physique de l'Université Laval, M. Champlain Perrault, B.S.A., M.Sc., a brillamment soutenu ces jours-ci une thèse intitulée "Recherches sur la flétrissure bactérienne des pommes de terre". Le jury, composé des professeurs Georges Maheux, J. G. Coulson (McGill), Elzéar Campagna et Georges Gauthier, a décerné au candidat la note "avec distinction".

M. Perrault est un spécialiste en pathologie végétale. Il est directeur du laboratoire fédéral de Phytopathologie à Ste-Anne-de-la-Pocatière, où il poursuit des recherches sur les maladies des pommes de terre depuis de nom-

breuses années. La thèse qu'il a présentée à l'Ecole des Gradués est le résultat des études patientes qu'il a poursuivies sur une très grave maladie des pommes de terre depuis son apparition dans Québec. On sait toute l'importance de cette culture dans le Bas du fleuve, mais on n'imagine pas combien est compliqué le travail d'investigation et d'expérimentation qui permettra au cultivateur de maîtriser la maladie, et cela est d'importance vitale pour des milliers d'agriculteurs.

Le nouveau docteur a fait ses études à l'Université d'Ottawa et au Collège MacDonald. Après deux années d'études spéciales

en phytopathologie et en mycologie à l'Université McGill, il n'a cessé de travailler dans le champ compliqué des maladies végétales.

M. Perrault appartient à un grand nombre de sociétés, dont l'ACFAS, la Corporation des Agronomes, la Société de Québec pour la Protection des Plantes, la Société des Phytopathologistes d'Amérique, la Société d'Histoire Naturelle de Ste-Anne-de-la-Pocatière, etc. Il est professeur à la Faculté d'agriculture de Laval. Il s'occupe activement de l'organisation des loisirs dans la région où il habite.

FILLE DEMANDEE

315, avenue Royale, Boischat, Montmorency, quelques milles de Québec, autobus à la porte, chez le Capitaine Gabriel Gaudry, membre de l'U.C.C.

Personne sérieuse pour famille de trois enfants — Ouvrage général et un peu de cuisine.

Maison moderne avec avantages de ville et campagne — Bon chez soi et position permanente, sur satisfaction — \$35.00 par mois et voyage remboursé jusqu'à concurrence de \$5.00.

Références exigées — Ecrire à madame Gabriel Gaudry.

Il existe un service de librairie fondé à seule fin de bien servir la classe agricole. Son adresse est la suivante: Le service de librairie de l'U.C.C., 515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Notre Ford n'a jamais bronché!



Notre Ford n'a jamais bronché!



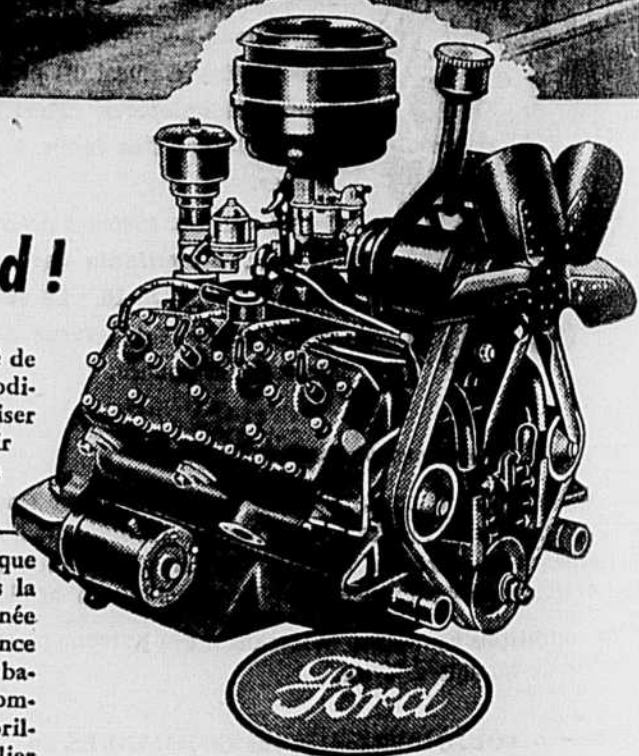
Si la Ford est fiable... c'est à cause du moteur V-8 Ford!

NOS SOLDATS, nos artilleurs, exigent à tout point de vue des véhicules qu'ils conduisent un maximum de rendement. Ils ont constaté que le moteur V-8 Ford a toute la robustesse qu'il faut pour exécuter les plus rudes besognes—pour les tirer d'embarras dans des endroits où, en temps de paix, on ne songerait pas à risquer un camion—et, malgré les pires obstacles, pour ne jamais retarder leur marche victorieuse par une panne de mécanisme.

A l'arrière, les Fordistes n'ont pas moins d'estime pour les automobiles et les camions qui ont, sinon "blanchi", du moins vieilli sous le harnois civil : D'année en année,

leurs moteurs V-8 ont continué de les servir fidèlement, de leur prodiguer sa puissance, d'économiser l'essence et l'huile, de maintenir au minimum les frais d'entretien et de service.

Economie, précision, durabilité—voilà de précieux avantages que l'on retrouvera, décuplés, dans la Ford de demain. Elle sera actionnée par un moteur V-8 que l'expérience acquise sur tous les fronts de bataille de l'univers a doté d'innombrables perfectionnements. Ses brillantes performances feront oublier même celles des V-8 Ford d'avant-guerre. Et le caractère économique de son emploi surpassera tous les records établis jusqu'ici.



EN TERRE ONTARIENNE

ORGANE DE L'U.C.C.F.O. — CASE POSTALE 63, OTTAWA, ONT.

Le problème agricole ontarien

Les dirigeants de l'Union Catholique des Cultivateurs franco-ontariens parcouraient dernièrement les régions organisées en union professionnelle. Ce n'était sans doute pas un simple voyage d'agrément, mais bien une tournée d'observation sérieuse et méthodique. Le but principal du voyage était de connaître les conditions de la vie rurale sous tous ses aspects: conditions géographiques, économiques, techniques et même psychologiques de la classe agricole.

Il est intéressant de noter les réactions que produisent les contacts des membres de la profession d'une région de la province avec ceux d'une autre région. En plus de créer une impression d'union, on se rend compte que les besoins, quoiqu'ils se présentent de façon différentes suivant les régions, sont les mêmes partout et que les mêmes moyens peuvent servir à résoudre des problèmes communs. C'est donc une preuve qu'une union à base provinciale est un agent efficace de progrès de l'agriculture de la province et de stabilité pour la classe agricole franco-ontarienne.

Le but principal de l'Union professionnelle étant d'aider la famille à tirer de sa profession le plus d'avantages possibles, si l'on veut poursuivre une oeuvre pratique, il faut se placer en présence de l'objet essentiel de la profession agricole. Or l'agriculture est une profession essentiellement productrice. Le problème fondamental de la profession agricole est donc un problème de production. Il s'agit de tirer du sol le plus de produits possible, de meilleure qualité possible et aux meilleures conditions possibles. C'est le problème technique. Il s'agit de mettre les produits de la ferme à la disposition de la population de façon à répondre aux besoins et aux exigences de cette dernière et à fournir au cultivateur des conditions de vie convenables. C'est le problème économique. De la solution de ce double problème essentiellement UN dépend la solution du problème social et même moral de la famille agricole.

Essayons de dresser un tableau assez complet des trois régions actuellement organisées en union professionnelle.

L'est comprendrait la région s'étendant d'Ottawa aux limites du Québec. Cette région est ouverte à l'agriculture depuis environ 80 à 90 ans. Elle est garnie de belles fermes, bien bâties, bien clôturées, de belle apparence. On y constate une certaine prospérité. Sans doute, il y aurait encore beaucoup à faire. Le problème de la production agricole se pose dans l'est de la province avec ses caractéristiques propres. Il y a des défauts à corriger et des améliorations à apporter. Il y a une part qu'il appartient au cultivateur de faire et une part qui dépend des pouvoirs publics.

Le propriétaire agricole doit rendre à sa ferme sa fertilité première qu'elle a perdue en partie, car il y a 80 ans nos terres étaient plus productives qu'elles le sont actuellement. Une culture trop routinière a diminué notablement la capacité de production du sol et le manque de vigilance a laissé trop de liberté aux mauvaises herbes. Le cultivateur pourrait réduire dans une bonne mesure l'acidité du sol par un meilleur égouttement et un chaulage méthodique. Nos cultivateurs pourraient réduire passablement le coût de production et augmenter le rendement en pratiquant la sélection du cheptel et l'amélioration des sujets. Chez nous, la mentalité n'est pas encore en faveur des races pures. C'est une déficience qui dénote un manque

de sens professionnel et de fierté. Enfin, l'administration de la ferme souffre du manque de méthode. Rares sont les cultivateurs, qui tout en étant hommes de métier, sont de bons administrateurs. La comptabilité agricole n'est pas assez en vogue chez nos habitants.

A ceci, nous pourrions ajouter que l'économie domestique manque grandement d'orientation. La production de la ferme ne sert pas suffisamment à la consommation de la famille agricole. Nos habitants achètent beaucoup trop pour se nourrir, se vêtir, etc. J'estimerais, pour ma part, que le coût de la vie dans la famille rurale est d'environ 60% trop élevé. La mauvaise orientation de l'économie domestique serait, à mon avis, la principale cause du malaise dont souffre notre classe agricole. La première activité à exercer est donc le relèvement de la vie dans l'intimité du foyer et la deuxième serait d'orienter nos activités coopératives en vue d'une production agricole plus méthodique et plus rémunératrice, d'abord moins dispendieuse. C'est la part du cultivateur.

Il y a un autre domaine qui dépasse l'étendue des initiatives individuelles et même de la classe agricole et qui est du ressort des pouvoirs publics. En plus des services nouveaux qui contribueraient dans une large mesure à faciliter l'exploitation du sol, il y aurait un problème très important à résoudre. Ce serait l'égouttement du sol. On ne peut s'empêcher d'affirmer que le drainage de nos terres est très déficient. Il y aurait toute une politique à mettre sur pied en vue de procurer au sol des conditions normales de productivité.

L'Union des Cultivateurs franco-ontariens préconise la politique d'égouttement suivante: au cultivateur de drainer sa terre, car l'entretien de la propriété privée relève du propriétaire. C'est une conséquence qui découle du droit de propriété privée. Quant au soin à donner aux cours d'eau, cela devrait relever du ministère de la Voirie: de la voirie municipale pour les fossés des chemins municipaux, de la voirie de comtés pour les chemins de comtés et de la voirie provinciale pour les ruisseaux ou cours d'eau et les fossés des routes provinciales.

Au problème d'égouttement s'ajoute celui du reboisement. Dans les seuls comtés de Russell et Prescott, il y aurait environ 15,000 acres de terre non arable, quoique en culture, c'est-à-dire défrichés. C'est une des erreurs de la colonisation non dirigée des comtés de l'Est de la province de n'avoir pas conservé à la forêt son domaine et d'avoir confié à l'agriculture un sol inculte. Depuis quelque vingt ans, une campagne de reboisement est entreprise dans la région d'Ottawa. Il faudrait l'intensifier davantage. Pour cela, il faudrait intéresser les propriétaires, soit à procéder eux-mêmes avec l'aide des pouvoirs publics au relèvement de la forêt, soit à vendre leurs lots pour aller s'établir sur des terres propres à la culture.

Ces quelques notes générales sur l'état agricole de l'Est montrent qu'il existe un véritable problème de production même dans les régions colonisées depuis près d'un siècle. Puissent-elles servir à éclairer les cultivateurs des régions "neuves" à mieux orienter l'agriculture, afin d'écartier les difficultés que nous avons à affronter dans notre région.

L. RANGER, ptre-curé,
aumônier général de l'U.C.C.F.O.
(à suivre)

Réunion du bureau de direction de la région de Hearst à Moonbeam

En vue de préparer le programme des prochains congrès régional et général.
— Principales questions discutées. — Le congrès régional de Hearst se tiendra à Moonbeam le 25 septembre.

L'assemblée fut tenue le 14 mai dernier sous la présidence de M. Talbot, président régional. M. l'abbé Joseph Payette, aumônier régional, ouvre l'assemblée par la prière. Le président fait l'appel et les cercles suivants sont représentés: Hearst, Ryland, Hallébourg, Mattice, Val-Côté, Harty, Val Rita, Kapuskasing, Moonbeam, Fauquier et Cochrane. Les agronomes Bourgeois et Montcalm, MM. les abbés Ranger et J.-M. Vachon, du bureau central, ainsi que plusieurs prêtres de la région sont présents. Vu l'absence du secrétaire régional, M. l'abbé Payette propose M. U. Pilon, comme secrétaire temporaire, ce qui est adopté à l'unanimité.

L'aumônier général

L'aumônier général nous fait part des constatations faites au cours de cette deuxième tournée dans la région, à savoir que l'U.C.C.F.O. a déjà du bon travail à son actif et progresse continuellement. Aussi, commence-t-elle à prendre corps d'une façon concrète par toute la province. En général, on a répondu assez bien

à l'appel fait il y a dix mois, lors de la tournée d'organisation. On comprend mieux, par l'étude et le travail fait, le besoin de s'unir dans une organisation bien à nous afin de grouper les énergies et les coordonner vers un but commun. L'U.C.C.F.O. est donc aujourd'hui une réalité susceptible d'expansion notable sans doute, mais le premier pas étant fait dans la bonne direction, les autres seront plus faciles. En vertu de la vitesse acquise, la puissance d'action déjà très considérable de notre association professionnelle augmentera d'autant.

Questions discutées

Les questions suivantes furent ensuite soumises pour discussion. Il fut résolu ce qui suit: — 1.—Congrès régional: a) Il se tiendra à Moonbeam le 25 septembre 1945. b) Les cercles locaux devront préparer leurs demandes, etc., sous forme de résolutions et les faire parvenir au secrétariat régional de l'U.C.C.F.O., à Hearst, pour le 10 septembre prochain au plus tard.

c) Chaque cercle local a droit à un délégué par 25 membres en règle, mais jamais moins d'un délégué, même s'il compte moins de 25 membres.

d) Seuls ces délégués pourront voter à ce congrès, mais tout le monde pourra prendre part aux discussions.

e) Sommaire du programme de ce congrès:

Matinée: Messe — ouverture — appel des délégués — nomination de 2 comités: a) d'élection; b) des résolutions.

Après-midi: Rapports des 2 comités — délibérations.

M. Jean Marie Vachon, en charge du service de coopération de l'U.C.C.F.O., nous informe qu'il y a déjà du travail de fait à ce sujet. Il donne ensuite quelques détails sur l'organisation.

2.—Congrès général: Chaque coopérative locale aura droit à un délégué en plus de l'exécutif des Unions régionales.

3.—Conditions d'admission des membres: On explique que l'on doit s'en tenir à l'esprit plutôt

(suite à la page 20)



Un problème dont il faut s'occuper: Combien faudra-t-il de temps à la forêt pour remplacer ces arbres? ...

On fête ...

(Suite de la page 6)

bres d'abord l'estime de leur profession, à faire l'éducation complète du milieu rural et surtout à décharger l'Etat de fonctions pour lesquels il n'est pas fait. Notre association doit pour cela être autonome, indépendante de tout gouvernement: on oublie souvent que ce que l'on reçoit sous forme d'octrois de toutes sortes, il nous a fallu d'abord ou il nous faudra le rendre une fois, deux fois.

L'Union doit vivre

"Pour réaliser son programme l'Union a besoin de moyens, de contributions qui fourniront les services demandés, qui permettront à des hommes compétents de travailler pour les cultivateurs (ici il est bon de remarquer que peu de gens se sont enrichis en travaillant pour la classe agricole, mais qu'au contraire plusieurs le sont devenus en soutenant des projets adverses.)

"Que les pères de familles réfléchissent à ce que sera pour leurs fils un surplus d'héritage de \$100.00 qu'ils pourraient refuser durant leur vie à leur Union, si par ce manque de collaboration, l'association professionnelle ne peut atteindre tout son but et qu'en conséquence ils laissent à ses mêmes fils une profession sans attrait, sans avenir rassurant. Sachons donc préparer l'après-guerre, sachons prévoir la prospérité de la classe agricole en l'organisant solidement et nos fils sauront nous en remercier ..."

M. Albéric Caillé

M. Albéric Caillé, remercie le digne conférencier et souhaiterait

que de telles paroles pénètrent en plus de milieux agricoles. Notre Union ne doit pas faire figure de parent pauvre à côté des autres classes de la société; nous avons besoin de ses services, voyons donc à sa prospérité.

Félicitons ici la population de St-Isidore si accueillante pour tous les pèlerins venus des différentes paroisses du diocèse et en particulier M. Gérard Demers, propagandiste diocésain de l'U.C.C., l'organisateur de cette fête patronale. Nos remerciements vont également aux artistes chanteurs qui tant à l'église qu'à l'extérieur ont mis une note appréciée à cette magnifique symphonie en l'honneur de Saint Isidore.

En collaboration

GRATIS ! Echantillon d'un traitement contre les
MALADIES D'ESTOMAC
(DUES A L'EXCEDENT D'ACIDE GASTRIQUE)



C. P. Shea Campbell, Bay, Québec, nous écrit: "Je souffrais depuis 22 ans, d'indigestion, de douleurs et de gaz d'estomac après chaque repas et je fus soulagé après qu'un ami m'eut parlé de votre traitement. Dès la première journée que je fis usage des Tablettes Von Canadiennes, je crois qu'elles me firent un bien considérable. Je ne saurais jamais en faire trop d'éloges." Si vous souffrez d'indigestion, gastrite, gastralgie, gonflement, irritation causée par l'acide, douleurs après les repas ou de quelques autres troubles d'estomac de même nature dû à l'excédent d'acide gastrique, vous devriez, vous aussi, être promptement soulagé. Demandez immédiatement un échantillon GRATUIT de ce traitement. Une brochure gratuite est incluse. Ecrivez à:

CANADIAN VON CO.
Dépt 384-D — WINDSOR, Ontario.



Faites vos foins avec Rapidité & Économie durant les années à venir ...

avec un CHARIOT À FOIN "JUTRAS"



Le temps précieux de la saison des foins demande un outillage rapide. Ce nouveau chariot avec 8 roues, 22 pouces d'empattement, de plus grandes roues de traction, trois poulies de 7 pouces, interchangeables. Autres modèles fournis avec 4 roues pour rail d'acier ou de bois. Aussi câbles, fourches, poulies, etc., à des prix populaires. — Commandez votre installation de bonne heure.

Demandez nos dépliantes et estimés gratuits. ★

LA COMPAGNIE JUTRAS LIMITÉE
VICTORIAVILLE, QUÉ.

Avec le technicien sur les fermes expérimentales de la province

Ste-Anne de la Pocatière, Lennoxville, L'Assomption, Normandin

IV — Observations agronomiques

La production du porc à bacon

Par J.-R. Pelletier, Régisseur,
Station expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière

1. Quelle est la situation présente de l'élevage porcin au pays?
2. Au Québec, quelles sont les trois principales améliorations à considérer davantage pour l'avenir?
3. Que révèlent nos propres comparaisons d'élevages avec diverses lignées?

1. La position générale de l'élevage porcin

La présente guerre a donné une impulsion presque fantastique à cet élevage, bien que la crise "dite" des abattoirs de l'automne dernier ait non seulement refroidi l'enthousiasme, mais ait contribué à un formidable déclin dans tout le pays. La situation est telle présentement que la baisse dans la population porcine est de 29.5% à date, pour 1945, soit à peu près au même niveau que vers la fin de 1942. Il faut donc voir là une production moindre de 200 millions de livres de porc en 1945 par rapport à 1944. Cette quantité représente tout ce que nous exportons annuellement avant la guerre. En 1944, notre production dépassait les 700 millions.

Un effort soutenu

Etant donné que le porc est notre principal produit animal d'exportation et qu'un minimum de 600 millions de livres trouvera facilement preneur en dehors du Canada, durant les années 1945 et 1946, étant donné que nous disposons déjà de tout l'équipement et les récoltes nécessaires à cette production sur nos fermes, il semble qu'un effort soutenu devrait être fait pour enrayer la présente reculade. Naturellement, quand les prix sont bons et soutenus, la production reste régulière en dépit des obstacles secondaires. Il est un autre facteur qui doit nous encourager: c'est que le bacon canadien est de très haute qualité. Ainsi, l'an dernier, avec une production record de 4 450 millions de porc mis sur les marchés, 73.6% furent classés dans les deux plus hauts grades officiels.

Production par province

L'an dernier, 74.7% des pores canadiens exportés étaient produits dans les provinces des prairies. C'est d'ailleurs dans ces provinces qu'on avait connu la plus forte poussée vers cet élevage durant cette guerre. En analysant les chiffres de 1938, l'on voit que l'Ontario avait alors le double des pores de l'Alberta et sept fois plus que la Saskatchewan. Mais en 1944, la Saskatchewan en a tout autant que l'Ontario et l'Alberta, un millions de plus. Cette dernière, à elle seule, pourra fournir 50% de tous nos pores d'exportation si sa production était maintenue à son rythme progressif de 1944. Aussi la présente diminution est-elle surtout signalée dans les prairies: soit 34% en Saskatchewan et 26% en Alberta. Et le Québec, tout en doublant la population porcine sur ses fermes, durant ces cinq dernières années, n'en reste pas moins présentement avec 2/3 mil-

lions moins de pores que l'Ontario. La diminution proportionnelle n'est que de 6.1%. Durant la guerre, l'Ontario n'a augmenté que de 2/5 millions le nombre de ses pores et, à la fin de 1944, cette province n'avait pas enregistré le moindre déclin.

2. Les principales réformes à considérer chez nous

La consommation du porc ne sera pas pleinement satisfaite dans le monde occidental avant quelques années. Il faut même craindre une grande rareté. Il en résultera des prix intéressants pour



Quelques jeunes truies de lignée améliorée. Leur hérédité potentielle a déjà été mesurée par des essais de progéniture.

les producteurs. Les derniers doivent pouvoir offrir la marchandise désirée, car le client a toujours raison. Pour avoir un bon prix, il faut un beau produit. Comment l'obtenir économiquement?

Bons reproducteurs

(a) Par l'emploi de bons reproducteurs mâles et femelles, issues de familles reconnues comme prolifiques et vigoureuses. Les truies fortes donnent des porcelets forts et il est préférable de choisir des femelles venant de portées ne dépassant pas 10 à 12 porcelets. Les lignées de mères donnant plus de 12 porcelets ne sont pas à recommander, car le poids moyen des porcelets sera bas et, en définitive, le nombre des vivants restera en bas de 10. Quant aux lignées de mères donnant environ de 5 à 7 porcelets, elles ne sont pas assez prolifiques et, de ce fait, l'élevage avec ces dernières n'est pas économique.

L'alimentation

(b) Par une alimentation économique, en ce sens que le gros des aliments sera produit sur nos fermes. Cela suppose l'addition d'une forte dose de fourrages grossiers, riches en éléments minéraux et protéiques. Chez nous, les pores sont développés et finis à gros frais généralement, même si on leur donne généreusement les sous-produits laitiers. Mais nous pourrions peut-être faire mieux, soit en copiant un peu les Danois qui développent leurs pores jusqu'à un âge très avancé en ne leur servant que de bons pâturages et de riches fourrages.

La truie d'élevage elle-même est tenue longtemps au piquet sur pâturages, avec toute sa portée, comme le font les Normands avec leurs vaches laitières qu'ils gardent ainsi sur de riches pâturages. On met un attelage à la truie pour qu'elle demeure là où elle doit être.

Abaissement du coût

Nous pourrions abaisser le coût alimentaire total de nos pores destinés au marché en les développant sur de beaux pacages et en leur servant de 25 à 30% de luzerne et trèfle moulus dans leurs rations journalières. Le développement des pores serait plus lent, il est vrai, mais le profit net serait plus élevé au terme de la saison des opérations. Il y a même des plantes à pâturages spéciales pour les pores, telle la navette, et autres.

La mortalité

(c) Avec une meilleure protection des porcelets dans le bas âge, nous pourrions facilement abaisser la mortalité de 15 à 30%. L'anémie n'est pas non plus excusable pour la masse de nos cultivateurs, après tout ce qu'on en a dit et redit dans les revues agricoles, et l'absence de dispositifs protecteurs pour les petits dans les parcs n'est pas pardonnable. Après tout, nos cultivateurs n'ont-ils l'esprit inventif et beaucoup de dextérité? Si on ne sait encore rien des modes de répression contre ces deux fléaux de mortalité pour les porcelets, qu'on se rende voir sans délai la meilleure porcherie de sa localité, ou encore qu'on aille consulter celui de ses concitoyens qui réussit toujours bien et que l'on désigne souvent comme un "bon homme à cochons". Les cultivateurs non seulement peuvent s'instruire entre eux, mais ils se doivent de le faire. L'on pourra rarement tenir florissant un centre de production avec seulement 5 à 10% des habitants d'une localité qui réussissent bien leurs entreprises, soit à garder des troupeaux à lait, à viande ou aux oeufs.

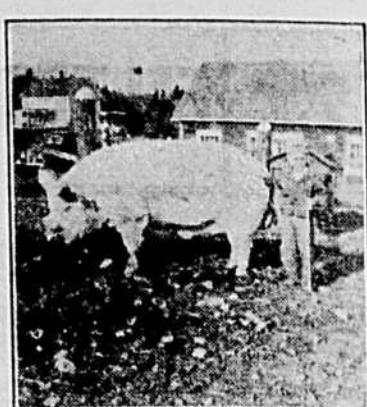
Précaution à prendre

Une enquête américaine révèle que dans le "Cornbelt", 15% des jeunes porcelets sont écrasés par la mère. Que nous ayons ici à peu près la même perte, c'est très vraisemblable. Alors pourquoi ne pas installer un rempart à quatre pouces du plancher et à six pouces du mur, afin que le petit puisse s'esquiver sains et sauf quand la mère s'allonge de tout son long en ligne avec le mur? Ceci est très élémentaire et, cependant, combien cela fait encore défaut! Que d'autres truies l'on connaît de nos jours et qui, souvent, ne coûtent pas plus que la valeur d'un seul porcelet perdu par portée.

Autre réforme

Il y aurait bien d'autres moyens de rendre l'élevage porcin plus profitable chez nous. Si nous devions signaler une quatrième réforme, ce serait que les pores,

tout comme les autres animaux, ont besoin de la lumière et du soleil durant nos longs hivers. Même la pratique de garder les truies en gestation au grand air tout l'hiver s'est avérée des plus avantageuses à bien des endroits. A l'appui de nombreuses pratiques mises à l'essai, qui se sont montrées avantageuses à notre Station Expérimentale, nous pourrions citer à nos lecteurs ou à nos visiteurs de multiples faits prouvés et contrôlés. Pour le moment, contentons-nous de signaler la valeur comparative des diverses lignées de pores au point de vue de leur efficacité en élevage.



3. Comparaison de diverses lignées

Au cours des quinze dernières années, nous avons tenu des records détaillés sur les 205 portées de porcelets qui sont nés à notre établissement d'élevage. Ces 205

Un fameux verrat d'élevage déjà bien éprouvé par ses records officiels... et déjà bien dressé par son dompteur.

portées venaient de sept verrats différents. Nous avons obtenu les données suivantes.

Tableau 1 — Comparaison des divers verrats au point de vue élevage

Verrats	Nombre de portées par verrat	Nombre de porcelets nés par portée	Poids de la portée à la naissance liv.	Poids de la portée à 21 jours liv.	Porcelets vivants à 21 jours	Pourcentage de porcelets vivants à 21 jours
1. Lacombe Laddie 31	15	9.1	25.2	87.7	7.3	99.1
2. Rancho Leader 2	24	12.2	33.0	108.8	9.5	77.9
3. Prince 98	19	12.3	33.9	117.1	9.7	93.3
4. Charrette 19	33	11.6	30.3	109.0	8.9	88.1
5. Malm of Svalof	31	12.9	33.7	108.7	8.8	77.9
6. Malm Permentière	18	11.1	31.4	106.3	9.1	90.1
7. Wittingham Bindie	29	13.8	26.0	81.9	7.5	70.5

Par ce tableau l'on voit que le verrat No 7 qui engendra les portées les plus nombreuses, soit une moyenne de 13.8 porcelets par portée, est aussi celui qui a le plus bas pourcentage, soit 70.5%, de jeunes encore vivants à 21 jours. Au contraire, les verrats Nos 1, 4 et 6 donnèrent en moyenne des portées de moins de 12 porcelets, mais de tous les porcelets nés, environ 90% étaient encore vivants à 21 jours. D'au-

tre part le verrat No 3 a donné des portées nombreuses, pesantes et si vigoureuses que 6.7% seulement des porcelets nés sont morts dans les premiers 21 jours. C'est donc des descendants de ce dernier verrat qu'il faudrait attendre les meilleurs résultats en élevage. Et l'hérédité ne se dément pas, même si elle "ment" dans certains cas exceptionnels, ou pour autre cause incontrôlable en dehors de celles de la nature. Nous avons aussi comparé

Tableau 2 — Comparaison des lignées de truie au point de vue élevage

Familles	Nombre de portées par truie	Nombre de porcelets nés par portée	Poids de la portée à la naissance liv.	Poids de la portée à 21 jours liv.	Porcelets vivants à 21 jours	Pourcentage de porcelets vivants à 21 jours
1. Blanche	98	12.4	31.6	105.4	8.7	82.1
2. Alexandra	29	13.2	31.1	106.4	9.3	85.3
3. Almire	18	8.3	26.3	99.4	6.9	94.5
4. Augustine	14	10.4	31.1	99.1	8.0	82.5
5. Lacombe	6	10.5	29.6	110.3	9.8	95.1

Ce qui a été démontré avec les verrats, l'est aussi à cause de l'influence héréditaire des truies. En effet, les plus grosses portées ne sont pas les plus chanceuses et certainement pas les plus intéressantes ni les plus payantes. Que les portées soient petites ou grosses, le poids total à la naissance de tous les porcelets d'une même portée est très peu variable. Or, avec les portées très nombreuses, les porcelets sont

proportionnellement plus petits et plus faibles. D'où encore la nécessité de sélectionner ses truies d'élevage parmi celles venant de mères moyennement prolifiques seulement.

Sur les autres aspects de l'élevage porcin, nous avons également de volumineuses données expérimentales que nous expliquerons en d'autres occasions, ou nous traiterons plus spécifiquement de ces autres pratiques.

Exposition du Printemps à Lachute

Les 13, 14, 15 et 16 juin

QUATRE GRANDS JOURS — QUATRE GRANDES SOIREEES

L'exposition de bétail la plus remarquable de tout l'Est du Canada

Courses de chevaux — Midway — Vaudeville — Fanfare

Chevaux de selle et de carrosse.

Juges en face de la grande estrade chaque soir.

Demandez la liste des prix par écrit.

Les entrées ferment le 1er juin.

J. H. BLACK, prés.

Alex BOTHWELL, sec.-trés.

EPARGNEZ sur vos

CLOTURES

en employant le système de clôture électrique "SHUR-SHOCK" Clôtures avec une seule broche piquante ordinaire. L'appareil "SHUR-SHOCK" est reconnu pour le plus pratique et le plus économique sur le marché. GARANTIE pour 2 ans en plus de la garantie de satisfaction de trente jours ou argent remisé. Ecrivez pour circularies et détails:

Distributeur **G.-E. SAINT-PIERRE** Agents demandés
ST-GERMAIN DE GRATHAM — CTE DE DRUMMOND, P.Q.

CLOTURE ELECTRIQUE SHUR-SHOCK

Pour

REPARATION — VENTE — SERVICE

de

MAGNETOS — Bosch, Eiseman, Fairbanks, Lucas, Splitt-dorf, Webster ou Wico.
MOTEURS — électriques Delco et autres.
MOTEURS — à gazoline Briggs & Stratton (pièces de rechange et réparations)

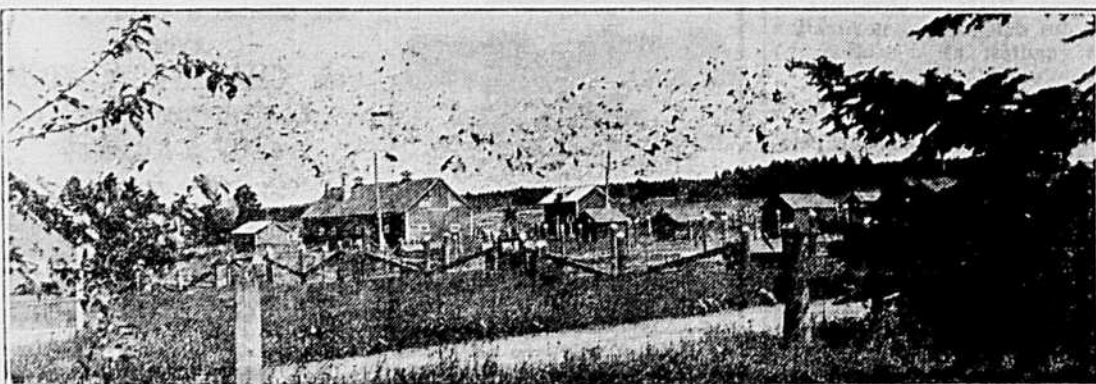
Consultez le représentant autorisé de ces fabricants

International Electric Co. Ltd.

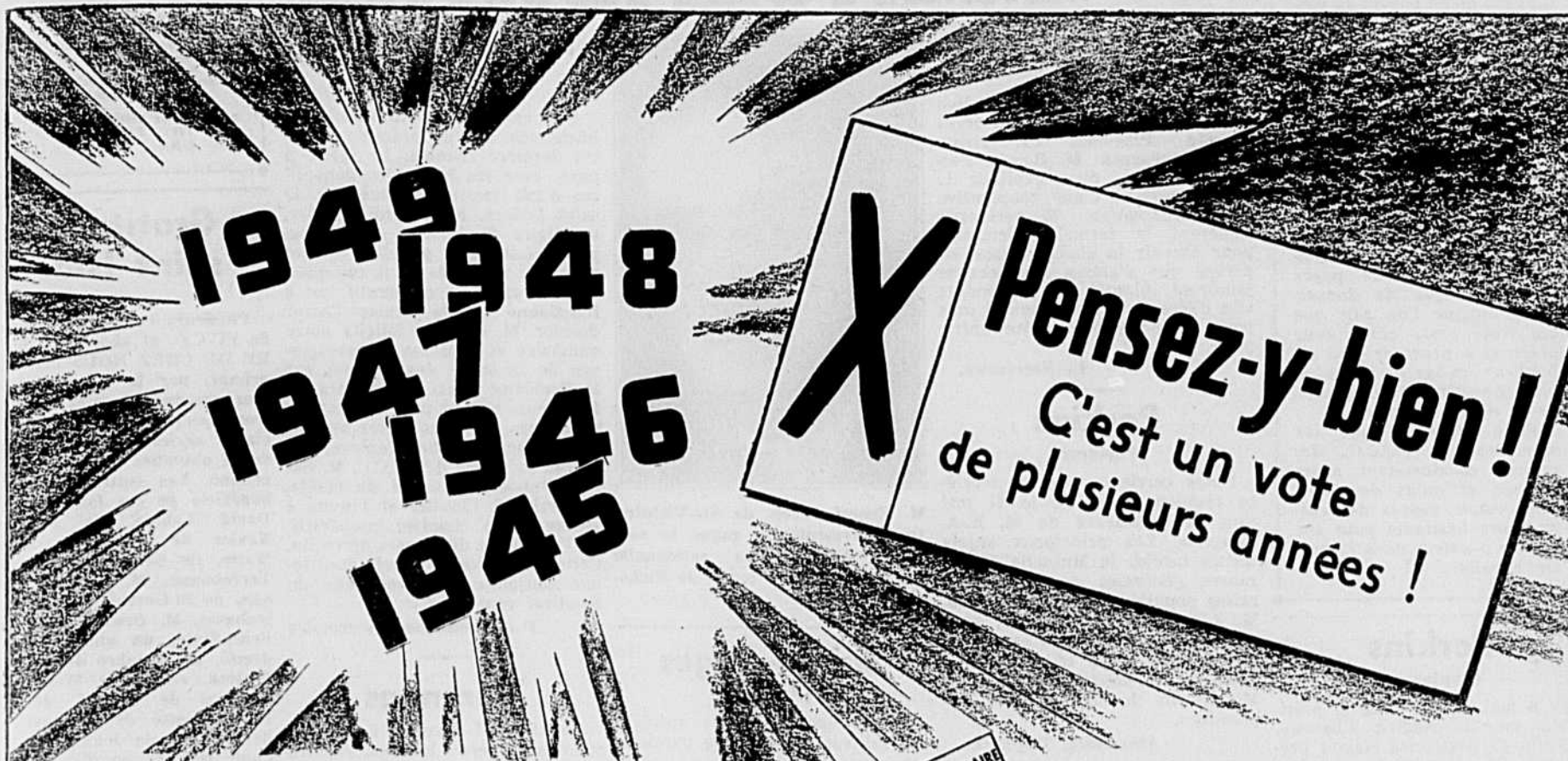
Chs E. PREFONTAINE, président

1037, RUE BLEURY

MONTREAL



Vue des bâtiments et des parcs à cochons de la station expérimentale de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Il fut un temps où on y détenait le plus grand nombre de truies qualifiées à l'enregistrement supérieur des troupeaux canadiens.



Où allons-nous?

Vers la sécurité sociale ou le chaos? Electeurs, à vous de choisir.



Bracken et le parti conservateur, ce sont les hauts tarifs et les petits salaires. C'est le parti ennemi-né de Québec, qui a trahi en 1911 et 1917. Il fait sa campagne sur le dos des Canadiens-français.



La vraie figure du C.C.F. c'est le socialisme d'état, la dictature de la bureaucratie et la mort de la liberté individuelle. C'est la route directe au totalitarisme tué en Allemagne et en Italie.



Avec le Bloc Populaire, c'est le retour au nationalisme étroit, à l'isolement, au séparatisme, à la "réserve indienne". M. King l'a dit: tous les affidés de ce mouvement ne sont mûs que par les préjugés et l'égoïsme.



Les indépendants, de quelque façon qu'ils se présentent, sont les nationalistes-traitres de 1911. Ce sont tous des transfuges voués à Bracken.



Le Crédit Social n'est rien qu'une utopie. Il n'a rien fait, rien produit de sérieux à date. Il mènerait le pays à la faillite.



Le Communisme, c'est le socialisme d'état à l'extrême. C'est la fin des libertés individuelles. Il ne peut en être question en pays réellement démocratique.



Le parti libéral, c'est le parti de la liberté, de l'ordre, du progrès, de l'unité, de la chance égale pour tous, de la

justice sociale. C'est la doctrine qui fait des King et produit un grand et riche pays comme le Canada.



**VOTEZ POUR
LE CANDIDAT**

KING

La raison de charité

La raison qui doit déterminer un cultivateur catholique à faire partie de l'U.C.C., c'est qu'en payant sa contribution et en prenant une part active au travail du cercle paroissial, il contribue à procurer aux 154,000 familles de cultivateurs de la province plus d'aisance, plus de bonheur, plus de facilité de pratiquer la vertu et d'arriver au bonheur éternel.

Motif puissant et d'un ordre fort élevé, puisqu'il tire sa source de l'amour de charité parfaite. Est-ce payer trop cher que de donner \$3.00 lorsque l'on sait que ces trois cents cents nous aideront à procurer plus de bonheur ici-bas et là-haut à plus de 900,000 personnes de la classe agricole?

Voilà le motif que les membres de l'U.C.C. devraient constamment avoir en vue et qu'ils devraient faire valoir auprès des cultivateurs hésitants pour les inviter à entrer dans le cercle paroissial.

Perkins

(Papineau)

Le 9 mai, séance sous la présidence de M. Adrien Charette. Environ 17 personnes étaient présentes. On discuta de coopération. Quelques membres du bureau de direction décidèrent d'aller à la réunion du 16 mai, à Montebello. Ils feront rapport lors de la prochaine réunion. Une grande messe en l'honneur de saint Isidore fut payée par les membres. Cette messe fut chantée le 15 mai. Notre cercle compte un membre de plus.

Alexandre Trudel, secrétaire.

Saint-Eugène

(Rimouski)

Au cours d'une réunion de notre cercle tenue en la sacristie sous la présidence de M. l'aumônier, nous avons procédé aux élections annuelles de notre bureau de direction avec le résultat suivant: président, M. Alphonse Cloutier, en remplacement de M. Jean Cimon qui assume la charge de secrétaire. M. André Bérubé a démissionné comme secrétaire. Il fut résolu à l'unanimité qu'une requête soit envoyée au ministère des Postes pour demander que le service de la poste rurale se fasse tous les jours au lieu de trois fois par semaine comme cela se fait dans le moment.

Jean Cimon, secrétaire.

Saint-Jovite

(Terrebonne)

Notre réunion du 7 mai était sous la présidence de M. Victor Léonard. Nous avons adopté une résolution demandant au ministère de l'Agriculture d'augmenter les primes sur le beurre et le fromage et de fixer des prix minimums pour ces produits le plus tôt possible. Une grande messe a été payée par le cercle en l'honneur de saint Isidore.

G.-H. Thibodeau, secrétaire.

Sainte-Apolline

(Montmagny)

Le 27 mai, séance sous la présidence de M. Joseph Dion. Assistance d'environ 90 cultivateurs. M. l'aumônier insiste sur la nécessité de s'unir. Le président présente notre nouveau curé. On discute du prix de la cotisation. On s'efforce de faire comprendre à tous qu'avec peu on fait peu et avec plus on fait davantage. Or nomme un délégué à la retraite fermée de Ste-Anne. Il est question du renouvellement de l'abonnement au Guide. Nous nous efforçons de prouver aux membres ce que l'U.C.C. a fait pour la création d'une caisse populaire dans la paroisse. Elle est le fruit de l'étude du cercle de l'U.C.C.

Ovila Bernier, secrétaire.



Sainte-Hélène

(Bagot)

Notre dernière réunion eut lieu sous la présidence de M. Georges Fluette. Plusieurs cultivateurs étaient présents. M. Roméo Fortin, agronome, nous expliqua le fonctionnement d'une coopérative de consommation. 75 personnes signèrent la formule nécessaire pour obtenir la charte. Nous espérons que d'autres membres se joindront bientôt aux premiers afin d'être assez nombreux et unis pour mener à bien notre entreprise.

Le Secrétaire.

Perkins

(Papineau)

Notre cercle a tenu sa dernière réunion mensuelle le 21 mai sous la présidence de M. E.-A. Charette. Les principaux sujets traités furent: la Mutuelle d'assurances générales de l'U.C.C., la caisse populaire et la propagande. M. J.-V. Croteau, aumônier, nous entretint de l'éducation en coopération. Les sept membres présents à la journée d'étude de Montebello donnèrent leurs impressions.

Alexandre TRUDEL, secrétaire.

Sainte-Germaine

(Abitibi)

Notre cercle se réunissait le 13 mai sous la présidence de M. Léon Côté. Environ 75 personnes étaient présentes. MM. Léon Côté, Emile Morin, Gérard Audet, Lucien Blais et Camille Drouin donnèrent leur rapport sur le recrutement de l'organisation. Il y eut nomination d'un nouveau directeur et du secrétaire. On étudia l'organisation des chantiers coopératifs. Notre cercle compte actuellement 50 membres. Nous espérons qu'un bon nombre viendront sous peu se joindre aux autres.

Evariste Brisson, secrétaire.

Convocations

VENDREDI, LE 8 JUIN:

St-Malachie,

SAMEDI, LE 9 JUIN:

Bury, (Compton).

DIMANCHE, LE 10 JUIN:

Albertville,

Amos,

Barraute, (Abitibi).

Beaudry,

(Témiscamingue),

Compton,

Contrecoeur,

Davangus,

Huberdeau,

Lac-au-Saumon,

Lac-au-Sable,

L'Annonciation,

LUNDI, LE 11 JUIN:

Angers, (Papineau),

Arthakaska,

Beauharnois,

Cookshire,

Fortierville,

Katevale,

Montebello,

Oka,

MARDI, LE 12 JUIN:

Broughton ouest,

(Beauce),

Clerval,

La Patrie, (Compton),

St-Adrien de Ham,

St-Claude, (Richmond),

St-Pierre les Becquets,

MERCREDI, LE 13 JUIN:

Boileau, (Papineau),

East-Broughton,

Loretteville,

JEUDI, LE 14 JUIN:

Guérin,

Notre-Dame de Ham,

St-Lambert, (Abitibi).

Rivière-Turgeon, (Abitibi),

St-Athanase, (Iberville),

St-André de Matapédia,

St-Benoît Labre,

St-Bruno,

St-Martin,

St-Tharsicius, (Matapédia),

St-Vianney, (Matapédia),

Ste-Georgette de Pontiac,

Stoke Centre,

Ville-Marie,

St-Barthélemi,

St-Eusèbe, (Témiscouata),

St-Justin,

St-Valère,

Thurso, (Papineau),

Trois Pistoles,

Notre-Dame du Lac,

St-André Avellan.

St-Robert, (Richelieu),

St-Louise, (L'Islet),

St-Thécle,

St-Thimothée,

(Beauharnois),

Stanstead.

St-Benoît,

Deux-Montagnes,

Mont-Brun.

Sully.

NOS CERCLES AU TRAVAIL



M. Ernest Jacob, de Ste-Victoire, (rang Prescott), a gagné le concours d'exploitation rationnelle des terres dans le comté de Richelieu.

Saints-Anges

(Beauce)

Lors d'une assemblée spéciale des cultivateurs de notre paroisse, convoquée par M. le curé Omer Lapointe, M. Emile Bolduc, propagandiste diocésain, parla de la nécessité pour les cultivateurs de s'unir en association professionnelle. On décida de fonder un cercle de l'U.C.C. dans la paroisse. 24 cultivateurs se sont immédiatement inscrits comme membres-fondateurs. L'assemblée a élu le bureau de direction suivant: président, M. Camille Vachon; vice-président, M. Emile Turmel; aumônier, M. le curé Omer Lapointe; directeurs, MM. Josaphat Vachon, Alphonse Bisson, Antonio Pouliot, Adolphe Perreault et Sauveur Lehouillier. Le secrétaire est M. Adonias Perreault.

Le Secrétaire.

Notre-Dame de la Doré

Une centaine de cultivateurs et bûcherons étaient présents à notre dernière réunion. Le cercle a payé, avec ses fonds, les honoraires d'une messe en l'honneur de saint Isidore. M. Gérard Cloutier, secrétaire de l'Union des Bûcherons, était venu prendre contact avec nos membres et il fut question du chantier coopératif qui a fonctionné dans la paroisse l'hiver dernier. M. Cloutier félicita notre aumônier et expliqua un paragraphe de la lettre des évêques sur le Problème rural. Il suggéra de former un comité pour étudier les problèmes agricoles et les besoins des bûcherons, afin d'enlever du travail au cercle de l'U.C.C. M. Gérard Poirier, président du cercle, remercia M. Cloutier et l'invita à visiter notre chantier coopératif. M. l'aumônier dit le mot de la fin. Cette assemblée du cercle était tenue conjointement avec celle du Syndicat coopératif.

P.-E. Boulianne, secrétaire.

Varenes

Le 11 avril dernier, il y avait réunion du cercle local de l'U.C.C. en la salle paroissiale. M. le curé André Beauregard et M. le vicaire Germain Legrand étaient présents, de même que M. l'abbé Omer Ménard, aumônier diocésain, et M. Gérard Demers, propagandiste diocésain de l'U.C.C. Il y eut discussion sur certains articles du Guide, sur les Statuts de l'U.C.C., sur les avantages de bonnes réunions mensuelles, puis sur la nécessité de la propagande, de la part de chacun des membres. Notre cercle comptait, à cette date, 50 membres. Le bureau de direction suivant fut élu: président, M. Fortunat Messier; vice-président, M. J.-B. Langlois; directeurs: MM. Léandre Dulude, Oscar Hébert, Edmour Beauchamp, Ernest Emond, Azarie Roch et Laurent Geoffrion. M. l'abbé André Beauregard demeure aumônier et M. Henri Beauchemin secrétaire. M. le curé, le maire de la paroisse ainsi que l'aumônier diocésain adressèrent la parole aux membres présents.

Le Secrétaire.

Marbleton

(Wolfe)

Notre cercle se réunit le 1er mai. M. J.-A. Lessard présidait. Nous avons discuté du plafond des prix du beurre, du lard, du boeuf, des oeufs, des patates, bref de tous les produits agricoles. Nous demandons qu'ils soient fixés à un prix raisonnable afin que le cultivateur puisse vivre convenablement. Nous demandons, par résolution, à la Commission des prix de reviser le plafond des prix de tous ces produits. Il a été question qu'on fasse une demande au ministère de l'Agriculture pour un "bulldozer". Nous demandons que tous les cultivateurs bénéficient de la prime sur le labour de cassage. Notre enquête du mois de mai révèle que sur 84 cultivateurs, il y en a 25 dans l'U.C.C. Il y a eu une dizaine d'assemblées en 1944. L'assistance moyenne a été d'une douzaine de cultivateurs. Le cours à domicile qu'on aimerait voir traiter l'automne prochain serait l'élevage du bétail laitier ou du bétail de boucherie. Nous demandons que l'U.C.C. fasse une pression auprès de Radio-Canada pour empêcher que certains artistes ridiculisent les cultivateurs comme des illettrés. Nous déplorons ce fait et protestons auprès des intéressés. Nous demandons aux autres cercles de prendre la même attitude.

Lionel TURMEL, secrétaire.

L'Union Catholique des Cultivateurs

- Président: M. ABEL MARION, Ste-Edwige.
- Aumônier général: R. P. LEON LEBEL S.J.
- Vice-président: SAMUEL AUDETTE, Landrienne.
- Vice-président: HENRI-C. BOIS, St-Bruno.
- Secrétaire général: GERARD FILION, L.S.C.
- Directeur général de la Mutuelle-Vie: THURIBE BEIZILE, L.S.C.

Gratitude à saint Isidore

Plusieurs cultivateurs, membres de l'U.C.C. et abonnés à la TERRE DE CHEZ NOUS désirent exprimer, par la voie du journal, leur gratitude à saint Isidore, patron spécial de l'U.C.C. et de la classe agricole pour diverses faveurs obtenues grâce à son intercession. Les cultivateurs qui ont bénéficié de ces faveurs sont M. David Lahaie, de St-François-Xavier de Brompton, Mme J. Matte, de Saint-Jovite, comté de Terrebonne, M. Georges Labrecque, de St-Gervais, comté de Belchasse, M. Oswald Lanthier, de Saint-Sixte, un abonné de Vaudreuil, un membre de l'U.C.C. de Wotton, comté de Wolfe, et un membre de l'U.C.C. de St-Mathieu, comté de Rimouski. Ce dernier signale deux faveurs dont l'une, la guérison d'un enfant.

Sauvons...

(Suite de la page 10)

faire consommer l'herbe coupée. Les animaux retourneront ensuite dans le premier pâturage. Lorsque celui-ci aura été bien rasé, le second enclos sera prêt pour la paissance, mais au lieu d'une longue végétation d'herbe mûrissante et plus ou moins salie de mauvaises herbes, ce sera un jeune gazon, renfermant une bonne proportion de trèfle blanc sauvage (plante qui ne se développe bien qu'à la lumière, au milieu d'herbes courtes) et dont les graminées (mil, pâturin, agrostide, etc) auront la plus grande valeur nutritive possible.

Autres suggestions

Le principe, c'est qu'il faut s'efforcer de maintenir l'herbe des pâturages à la hauteur la plus désirable: environ 4 pouces dans les pâturages "permanents" et 6 à 8 pouces dans les pâturages de trèfle rouge, d'alsike et de luzerne.

Quand les pâturages ne sont pas enclos, il y a lieu d'étudier, au besoin, la possibilité d'installer une clôture temporaire. La clôture électrique peut rendre de grands services. Dans d'autres situations, l'ensilage de l'herbe au temps de la surabondance, pourra aussi empêcher le gaspillage, tout en favorisant les regains plus hâtifs.

Autant de suggestions qui méritent la plus sérieuse attention des cultivateurs. Puissent-elles leur aider, dans les difficiles conditions qui existent présentement, à sauver au moins toute la richesse de leurs pâturages et à maintenir le plus longtemps possible le niveau de la production laitière.

J.-F. DIONNE

L.F.C.

COMPTABLE PUBLIC

1478, Sicard, Montréal

Vérification municipale, scolaire,

commerciale et industrielle.

Tél: Clerval 5946

TEL: Lancaster 2106

Jean-P. VERSCHOLDEN

AVOCAT

Etude légale:

Monette Pillon & Meighen

159 ouest, rue Craig

Montréal

LES CANADIENS-FRANCAIS ne peuvent compter ni sur King, ni sur Bracken, ni sur Coldwell, ni sur Tim Buck, ni sur les étrangers pour les défendre. ILS NE PEUVENT COMPTER QUE SUR EUX-MEMES.

LE BLOC POPULAIRE A COMBATTU ET COMDAMNÉ :

1 LA PARTICIPATION DU CANADA A LA GUERRE DE L'ANGLETERRE. — Le reniement des promesses, le don des milliards, la conscription sont la conséquence de cette participation.

2 LE PLEBISCITE. — Ce mot est devenu synonyme de reniement et de trahison. Des promesses sacrées faites aux Canadiens français ont été mises au rancart après avoir été renouvelées pendant 25 ans. Qui osera faire confiance à des hommes qui n'ont pas de parole?

3 LA CONSCRIPTION. — A l'hypocrisie d'un volontariat fondé sur la faim, sur les menaces et sur de prétendus avantages particuliers, a succédé la conscription pure et simple. Qu'y a-t-il de plus précieux que la vie de vos enfants? Comme Borden, avec Bracken et Coldwell, King et ses suiveux ont prodigué votre sang sur tous les champs de bataille.

4 LE DON DES MILLIARDS. — Des pays vaincus, comme la Hongrie et la Roumanie, n'ont eu à payer aux vainqueurs qu'une indemnité de 300 millions. Le Canada, lui, pays vainqueur, a donné à l'Angleterre et à quelques pays alliés plus de deux milliards. Qu'y a-t-il, après votre vie, de plus précieux que votre argent? Avec Bracken et Coldwell, King et ses suiveux l'ont donné à tout venant.

5 LES DEPENSES EXCESSIVES. — En quelques années la dette du Canada a atteint 20 milliards. Cette somme sera payée ou ne le sera pas. Si elle n'est pas payée, ce sera la faillite. Si elle est payée, ce sont les taxes des citoyens canadiens — des cultivateurs comme les autres — qui la payeront. 20 milliards de dettes, cela fait une dette de \$2,000. pour chaque personne qui habite le Canada. Qui approuvera ce gaspillage sans nom?

6 LA REGLEMENTATION QUI DETRUIT TOUTE LIBERTE. — Tandis que les produits agricoles étaient "plafonnés", le gouvernement se gardait bien d'imposer des prix minimum. La liberté d'acheter et de vendre a été enlevée aux cultivateurs, incapables, par surcroît, d'obtenir ce dont ils avaient besoin. Une enquête a été ordonnée par le gouvernement King dans le but de taxer les coopératives.

7 LA PRIME AUX PETITES FAMILLES. — Telles sont les allocations familiales arrangées à la King. Elles déchirent l'autonomie provinciale et ne tiennent pas compte des familles nombreuses de Québec.

8 L'INJUSTICE ENVERS QUÉBEC. — Le gouvernement KING a fait amender la constitution avec l'appui de ses suiveux pour garder 20 députés de trop aux provinces anglaises.

9 LA PROSCRIPTION DU FRANÇAIS. — L'armée de M. King a tout fait pour angliciser les volontaires et conscrits canadiens français en leur niant le droit d'être commandés dans leur propre langue.

A TOUS CES DENIS DE JUSTICE, A TOUTES CES OPPRESSIONS, A TOUS CES RENIEMENTS, IL FAUT, AVEC LA MEME UNANIMITE QU'AU PLEBISCITE, OPPOSER DE NOUVEAU UN NON CATEGORIQUE.



Monsieur Maxime RAYMOND, chef national du Bloc Populaire canadien.



Monsieur Camillien HOUDE, maire de Montréal.

LE BLOC POPULAIRE CONTINUERA DE RÉCLAMER AVEC ÉNERGIE :

1 L'INDEPENDANCE DU CANADA. — En secouant la domination de la clique impériale, jaune, rouge ou bleue, le Canada se libérera de la participation aux guerres de l'Empire britannique.

2 LE RESPECT DES SERMENTS ET DES CONTRATS. — Avec vous tous, cultivateurs, le BLOC POPULAIRE a dit NON aux impérialistes de Meighen et de Bracken comme aux suiveux de King réunis sur les mêmes estrades pour renier la parole jurée et déchirer les pactes d'honneur.

3 LA CESSATION DU TRIBUT DU SANG. — C'est en devenant indépendant et libre que le Canada cessera d'être entraîné dans les guerres de l'Angleterre et de ses colonies d'Asie ou d'Afrique. L'indépendance du Canada supprimera l'obligation de participer aux guerres des autres et la conscription qui en résulte.

4 LA CESSATION DU PAYEMENT DES IMPOTS CANADIENS A LONDRES. — Par suite du don des milliards, les impôts payés par les citoyens canadiens sont tout simplement transmis à Londres. Les salariés ne reçoivent plus qu'une partie de leurs salaires et le gouvernement poursuit les cultivateurs pour leur faire payer l'impôt sur le revenu. La folie impérialiste de King et de ses suiveux et ce gaspillage dont l'histoire n'a pas d'autres exemple doivent prendre fin.

5 UNE ADMINISTRATION SAINE. — Ce sont les dépenses de guerre et la distribution de contrats aux amis de gauche comme aux amis de droite qui ont jeté sur les épaules du Canada un fardeau de dettes dont il ne se défera peut-être jamais. Le BLOC POPULAIRE veut que l'argent des Canadiens soit dépensé pour les Canadiens et non pas pour les entreprises de guerre de l'Empire britannique. Plutôt que de jeter l'argent par les fenêtres, ne serait-il pas mieux de donner un revenu convenable aux cultivateurs?

6 JUSTICE POUR LE CULTIVATEUR. — Le BLOC POPULAIRE s'opposera à la taxation des coopératives. Il demande des revenus égaux pour la classe agricole. Il veut que les conscrits soient immédiatement libérés. Il veut qu'une amnistie complète soit accordée à ceux que poursuivent encore les agents du gouvernement King. Il veut que des Canadiens français aient leur juste part des emplois du Ministère fédéral de l'Agriculture et des grandes commissions d'Etat.

7 UNE POLITIQUE VRAIMENT FAMILIALE. — Que l'autonomie provinciale soit respectée et que les allocations familiales soient accordées à tous les enfants des familles nombreuses sans exception.

8 LA JUSTE REPRESENTATION DES PROVINCES. — L'Ile du Prince-Edouard a 2 députés de trop; l'Ontario, 8; la Manitoba et la Saskatchewan, 9. Chaque province doit être représentée selon sa population.

9 L'EGALITE de traitement et de privilèges, non seulement dans Québec, mais dans toutes les provinces du CANADA.

SEUL LE BLOC POPULAIRE VOUS A DEFENDUS; SEUL IL VOUS DEFEND; SEUL IL A SOUFFERT POUR LA JUSTICE; SEUL IL MERITE VOTRE CONFIANCE.

CULTIVATEURS CANADIENS-FRANCAIS, votez pour VOUS-MEMES et vos intérêts les plus sacrés en appuyant partout les candidats du BLOC POPULAIRE CANADIEN et ceux-là seulement.

L'élevage...

(Suite de la page 10)

moyen du groupe de génisses seniors a été de \$93.

Sauf une dizaine de sujets achetés par les RR. FF. des Ecoles Chrétiennes, de Mont-Villeneuve, à St-Ferdinand de Mégantic, par MM. L.-P. Thibodeau, agronome, pour le compte d'éleveurs débutants des Cantons de l'Est, J.-J. Joubert, de St-Vincent-de-Paul, I. Brunelle, de St-Eustache, G. Marcoux, de Sherbrooke, propagandiste en industrie animale pour le comté du fédéral, qui achetait pour les membres de cercles de Jeunes Eleveurs, et M. René Bédard du district de Joliette, toutes les génisses ont été achetées par des éleveurs de la région agricole de St-Hyacinthe. Les cultivateurs de cette région poursuivent inlassablement une campagne d'épuration des troupeaux en vue de se débarrasser à tout jamais des taureaux croisés et de tous sujets dont la santé, l'aptitude laitière et la conformation ne répond pas aux types désirables de bons sujets d'élevage.

C'est le but que poursuit sans relâche le Club Ayrshire du district de St-Hyacinthe. C'est l'idée qu'il a inculquée à ses membres au nombre d'une soixantaine environ, recrutés dans les comtés de Bagot, St-Hyacinthe, Rouville, Richelieu et Verchères. Cette région est en train de devenir le plus grand centre d'élevage d'animaux de race du Québec, nous déclarait M. S.-J. Chagnon, qui dirige les activités de ce Club depuis sa réorganisation, il y a quatre ans.

Une entrevue

Durant la brève entrevue que nous accordait le directeur de l'Ecole de Laiterie provinciale, M. Chagnon, avant l'enchère du 17 mai, il nous a communiqué des renseignements d'un grand intérêt pour le lecteur, concernant les initiatives de ce Club et ses projets d'avenir.

"La région de St-Hyacinthe, dit M. Chagnon, est une des plus belles du Québec agricole. Nous avons de bonnes terres susceptibles de porter de meilleurs et plus gros troupeaux. Nous nous attardons encore trop à la culture du foin devenue abusive sur certaines fermes. La propagande de notre club tend à réformer les troupeaux par l'introduction de taureaux bien racés. Le jour n'est pas loin où nous assisterons à l'agonie du dernier reproducteur bâtard de la région. Je vous avoue que personne n'aura besoin de mouchoir. Les cultivateurs comprennent mieux aujourd'hui ce que nous entendons par l'hygiène des vacheries et des troupeaux. On élimine sans hésiter les sujets malades ou, pour toutes autres raisons, improductifs. Le contrôle laitier est mis en pratique. C'est ce qui explique la grande demande de sujets de race et qui a incité notre club à tenir ces enchères de génisses et de jeunes reproducteurs mâles. Cette initiative date du printemps dernier, alors qu'une quarantaine de sujets obtinrent un prix moyen de \$97. L'automne, nous organisons une vente publique afin de permettre à nos membres de disposer avantageusement des sujets plus âgés. L'automne dernier, nos éleveurs disposaient ainsi de 37 têtes au prix moyen de \$190. Ces animaux furent en partie vendus à des acheteurs étrangers. Cette année, nous organisons une vente semblable et nous parviendrons ainsi à faire de St-Hyacinthe un centre où tous les gens désireux de se procurer de bons bovins laitiers viendront les chercher chez nous avec l'assurance d'être bien servis".

Cette initiative procure à notre club les fonds nécessaires à sa propagande. En fait, chaque vendeur laisse au club une commission de 10% du produit de la vente, ce qui nous permet de défrayer les dépenses d'organisation, de publicité et d'entretien des animaux durant leur séjour à la vacherie commune.

Les enchères

Relativement aux caractéristiques de ces enchères, M. Jean Nichols, secrétaire du Club nous apprenait que les sujets mis en vente sont sélectionnés par un comité d'experts, en l'occurrence

M. Chagnon, lui-même, M. L.-N. St-Pierre et J. Pelland, régisseur du troupeau de la ferme Maska. Les agronomes, sous la direction de M. Domina Fortin, collaborent aussi généreusement à l'œuvre de régénération des troupeaux laitiers du district et sont de précieux auxiliaires des dirigeants du Club Ayrshire. Les consignataires d'animaux n'ont pas le droit de racheter leurs sujets et la plus haute enchère est acceptée comme finale. D'autre part, tous les sujets acceptés à la vente proviennent de troupeaux contrôlés, qui ont subi l'épreuve à la tuberculine et l'épreuve du sang contre la maladie de Bang ou avortement contagieux.

Des excursions

Par la suite, M. Chagnon nous apprenait que le club se propose d'organiser des excursions d'éleveurs dans les autres districts de la province. Les membres pourront visiter les meilleurs troupeaux. S'il leur arrivait de ne rien trouver de mieux que ce qui se fait chez eux, au moins ils pourront faire bénéficier les éleveurs avec qui ils viendront en contact des réalisations accomplies chez eux. Il y aura peut-être lieu plus tard, ajoutait le président, d'organiser des enchères dans les autres localités éloignées, comme dans le Lac St-Jean et le Bas St-Laurent, où nous consignons des animaux de nos membres qui seront vendus publiquement. Non seulement nous proposons de faire de St-Hyacinthe la meilleure région Ayrshire du Québec, mais le jour n'est pas loin où, en coopération avec les associations Holstein, Canadienne et Jersey, nous pourrions organiser ici des enchères mixtes où tous les cultivateurs seront assurés de trouver des sujets d'élevage hautement qualifiés, de toutes races, en vue d'améliorer leurs troupeaux.

Les marchés d'après-guerre

L'après-guerre doit nous trouver prêts à produire plus économiquement. Il faut viser à accroître la production par unité animale, pour faire face aux marchés de demain. Il faut également grossir nos troupeaux de manière à disposer de bons sujets producteurs. La demande étrangère et locale sera très bonne à condition que nous soyons en état de fournir la qualité d'animaux demandée. Plus nous avançons en élevage, plus les cultivateurs sont exigeants sous le rapport de la qualité des animaux.

Le Club de St-Hyacinthe a posé un exemple qui est imité aujourd'hui par d'autres régions, telles que Ormstown et Lachute où, pour la première fois cette année, des enchères de génisses Ayrshire ont remporté de beaux succès.

Frs Fleury.

Réunion du...

(Suite de la page 15)

qu'à la lecture des règlements et qu'en définitive les cercles locaux doivent juger de ces questions de détail plutôt que le bureau central.

4.—Le journal "La Terre de Chez Nous": Chaque cercle local est prié de nommer quelqu'un comme collecteur d'abonnements auprès des non membres — 10% des abonnements est alloué comme rémunération pour ce travail.

5.—Propagande en faveur de l'U.C.C.F.O.: Chaque cercle doit voir à activer la propagande suivant la méthode jugée la plus propice. Soyons apôtres. Il y va du bien de chacun en définitive.

6.—Enquête agricole: Importance — doit se continuer.

La plupart des cercles ont répondu. Copie du rapport sera envoyée sous peu à chaque cercle par le secrétariat régional.

7.—Comptabilité agricole: Chaque cercle est invité à faire une propagande afin d'inviter leurs membres à tenir une comptabilité, au moins simple, de leurs opérations agricoles. Cela est de nature à leur rendre de grands services à tous points de vue.

8.—Journées d'études coopératives: Des délégués du bureau central de l'U.C.C.F.O. seront dans la région du 1er au 15 juillet prochain. Le plan paroissial est

choisi. Cependant on suggère que les endroits où il y a un projet d'organisation coopérative en marche soient choisis les premiers pour la tenue de ces journées, vu que tout le territoire ne peut être couvert cette année. L'exécutif régional est chargé de l'organisation.

9.—Etudes coopératives par les cercles d'étude: On conseille à chaque cercle d'étudier la série des tracts de l'abbé Ranger à ce sujet. Chaque membre pourrait se procurer la série pour 30.35c.

10.—Office national du Film: On explique le projet d'organisation d'un circuit dans le district. Chaque cercle pourrait discuter de la question et faire rapport au secrétaire régional qui est chargé de la chose.

Sur proposition de M. Ovila Lauzon, appuyé par M. Jean-Baptiste Lévesque, il est résolu unanimement que toutes les mesures discutées au cours de la réunion et mentionnées ci-dessus soient adoptées.

Les conclusions

Comme conclusion de la réunion, l'aumônier régional nous fait part du travail accompli depuis l'arrivée de notre Evêque, premier initiateur du mouvement dans la région. Mentionnons la diffusion de la Terre de Chez Nous, la fondation de 8 nouvelles caisses populaires, l'organisation de cours abrégés agricoles, un jeune homme envoyé aux études à l'Institut agricole d'Oka, etc. C'est à nous de continuer et de seconder M. l'abbé Ranger et ses assistants pour développer notre belle région. Activons nos cercles d'étude. Chaque cercle est prié de recruter des membres qui participeront au concours régional agricole organisé par le conseil régional. Le droit d'entrée est de \$1.00. Le concours porte surtout sur le jardinage, l'embellissement des abords de la ferme (arbres), le peinturage et le blanchissage des bâtiments. Chaque cercle local doit faire l'expertise dans sa paroisse. Des prix seront distribués au congrès régional en septembre. En terminant, il nous encourage à suivre les mots d'ordre donnés dans la Terre de Chez Nous.

Le président remercie tous les délégués et visiteurs et, en particulier, M. l'abbé Béliveau pour sa cordiale hospitalité.

Ce dernier nous invite à revenir et nous encourage, à travailler à faire aimer la terre par la jeunesse surtout. C'est une nécessité de développer cette mentalité vraiment rurale. Demandons à saint Isidore, notre patron, de nous aider.

Ubaldo PILON,
secrétaire temporaire.

Les incidents...

(Suite de la page 5)

gaise de Damas ont évacué la ville pour éviter de nouvelles effusions de sang. Des troupes britanniques débarquées d'un destroyer sont entrées dans Damas aux acclamations de la foule. Tout semblait préparé pour une réception triomphale. On conspuait, nous disent les nouvelles officielles, les Français qui quittent la ville et on porte aux nues les nouveaux arrivants. Au dire de la propagande officielle, les Syriens préfèrent la tutelle anglaise à la tutelle française. Cela restera à prouver. Déjà l'Iran a demandé aux Anglais, aux Américains et aux Russes de plier bagage. Il se pourrait fort bien que les Anglais reçoivent la monnaie de leur pièce en Iran, en Iraq, en Egypte et partout où leurs intérêts sont en jeu.

Crise provoquée

Du reste les Français ne cherchent plus à cacher que la situation en Syrie et au Liban a été artificiellement créée par une puissance étrangère et déclarent qu'ils sont prêts à le prouver. L'ancien ministre britannique en Syrie et au Liban, le major-général Edward Spears, poursuit, affirme les Français, une politique antifranaise depuis sa retraite. Des intérêts puissants, parmi lesquels les sources de pétrole du Moyen-Orient joueraient un certain rôle, ne seraient pas étrangers à toute cette affaire. Ce serait pas la première fois que la question du pétrole fait couler du sang. Pour quelques barils de plus, une grande puissance qui en a besoin se doit d'intervenir pour maintenir l'ordre. Et l'Angleterre a toujours eu une prédilection marquée pour les sources de pétrole. Elle peut facilement troquer quelques gouttes de sang pour du pétrole, tout en se faisant défenseur des droits opprimés.

Discours de Pie XII

A l'occasion de sa fête patronale, Sa Sainteté le Pape Pie XII s'est adressé au monde. Il a exprimé l'espoir que la nation allemande "que nous aimons pour retrouver sa voie dans la famille des nations, maintenant que le spectre satanique du nazisme a été dispersé". Le Pape a déclaré que l'Eglise catholique a fermement combattu le nazisme. Personne, a-t-il dit, ne peut accuser l'Eglise de n'avoir pas, en temps opportun, dénoncé les dangers du nazisme pour la civilisation chrétienne. Le Pape a ajouté que, même durant la guerre, le clergé catholique allemand a expliqué au peuple l'attitude du Vatican. Le Pape a défendu les droits des petites nations qui doivent pouvoir prendre en mains leur propre destinée et a déclaré que les relations harmonieuses entre les hommes sont menacées par la foule des dépossédés, des déshérités et des déshérités qui sont prêts à se ranger sous un pouvoir non moins despotique que ceux qu'ils viennent de renverser.

A San Francisco

L'attitude de la Russie soviétique à San-Francisco continue d'être ce qu'elle a toujours été depuis l'ouverture de la conférence, il y a plus d'un mois. Elle montre de plus en plus son intransigeance, en particulier sur la question du VETO. Toutes les autres nations sont contre elle. Elle persiste néanmoins dans son attitude et retarde le travail de la conférence en demandant à tout propos des temps pour consulter Moscou. S'il faut se fier sur la Russie uniquement, la paix future est en grand danger. Tandis que la plupart des nations s'apprêtent à démobiliser, la Russie annonce au monde que les manœuvres militaires d'été dépasseront tout ce qui s'est vu en Russie. Elle mobilise les adolescents de 15 et 16 ans sur tout son territoire. Comme la Russie ne participe pas encore à la guerre contre le Japon, on peut se demander qui elle veut impressionner par tout ce déploiement militaire.

Dans le Pacifique

Dans le Pacifique, la lutte contre les Japonais est extrêmement dure. Les Japonais se défendent jusqu'à la mort. A Okinawa, les Américains gagnent du terrain très lentement. Les hommes du Mikado se laissent tuer sur place et on ne fait que peu de prisonniers. Seule la machine peut l'emporter sur leur ténacité. On estime qu'il faudra encore deux semaines pour chasser complètement les 80,000 Japonais qui se trou-

L'attitude du...

(Suite de la page 9)

nous n'en aurons jamais assez. Quant aux coopératives, je puis vous dire qu'elles sont à l'honneur dans le Crédit Social.

Relativement à mon attitude sur la question de taxation du trop perçu des coopératives, je suis convaincu qu'une telle taxe serait injuste comme toutes autres taxes sur les entreprises privées d'ailleurs.

Pour nous, créditistes, il devrait y avoir qu'une taxe; une taxe sur le surplus d'argent.

Votre tout dévoué,

J.-L. BRUNET
Candidat des électeurs.

Un désastre...

(Suite de la première)

est établi depuis 1920 sur cette terre de 125 arpents qu'il cultive avec ses enfants. Il a élevé quatorze enfants: huit garçons et six filles. Une de ses filles est décédée en avril dernier. On cherche à trouver les causes de ce phénomène étrange, mais pour M. Méthot, le fait brutal seul compte. Il s'agit de son meilleur morceau de terre et c'est une perte de \$8,000. Avec la ténacité qui caractérise les gens de la campagne, M. Méthot ajoute avec philosophie: "Neus recommencerons et mes garçons me donneront un bon coup de main. Avec les jeunes qui poussent, on devrait se tirer d'affaire".

Dix années...

(Suite de la 1ère page)

1935. Il fut d'abord rédacteur de la "Terre de Chez Nous". Deux ans plus tard, il devenait secrétaire général et il a occupé ce poste depuis avec une compétence bien connue des membres de l'union. Que ces dix premières années ne soient rien d'autres que l'aube d'une longue carrière!

Taxation...

(Suite de la première)

donc reçu l'approbation des organisations suivantes:

I.—Les caisses populaires de St-Samuel de Frontenac, St-Victor de Beauce, St-Maxime de Scott, St-Marie de Beauce, St-Jules et St-Joseph de Beauce;

II.—Les sociétés coopératives de St-Alfred, Grande-Montagne, St-René, St-Samuel de Frontenac, St-Côme, Ste-Aurèle, St-Joseph (Sud-ouest), East-Broughton, St-Gédéon (Frontenac), St-Joseph, St-Ludger de Frontenac, et St-François, (Beauceville-Est);

III.—Enfin les syndicats coopératifs suivants: L'Idéal de Beauceville, L'Invincible de St-Frédéric, L'Economie de St-Côme, Le Protecteur de St-Zacharie.

L'association...

(Suite de la première)

mandes pour au moins cinq fois plus.

D'après les informations recueillies, la Commission des prix aurait autorisé, il y a quelque temps, les briqueteries à augmenter les prix de la brique mais ne les aurait pas autorisées à augmenter le prix des tuyaux. A ce compte les briqueteries préféreraient fabriquer de la brique plutôt que des tuyaux. C'est ce qui expliquerait la rareté apparemment inexplicable des tuyaux de drainage.

Le directeur de la Commission des prix pour la province de Québec a promis de faire tout son possible pour remédier à cet état de choses.

Les élections...

(Suite de la première)

Il a confirmé en fonctions un parti qui a gouverné l'Ontario pendant 27 des 40 dernières années.

D'après la compilation des votes par la Canadian Press, le vote fut considérable dans toute la province, et il dépassa apparemment le total de 1,313,938 donné aux élections de 1943 et peut-être même le record de 1,571,431 aux élections de 1940.

Canadien français élus dans les comtés franco-ontariens:

A. Chartrand (L), Ottawa est
A. Bélanger (L) ... Prescott
R. Bégin (L) ... Russell
V. Martin (L) ... Nipissing
J. A. Habel (L) Cochrane N.
A. Parent (L.O.) Essex Nord

vaient sur l'île. Afin de hâter la défaite du Japon, l'aviation américaine détruit les villes japonaises une à une comme on l'a fait pour les villes allemandes.

CONCLUSION

En résumé, sur les cinq candidats du comté de Chapleau, deux n'ont pas répondu; des réponses des trois autres, on tire les renseignements suivants. M. David Gourd, candidat du parti libéral refuse de prendre une décision; il votera comme M. King et son parti sur la taxation des coopératives. M. L.-A. Ladouceur, candidat du Bloc Populaire, et M. J.-L. Brunet, candidat des électeurs, déclarent nettement qu'ils sont en faveur de la coopération et qu'ils s'opposent à tout projet de taxer les coopératives.

POUR VENDRE, ACHETER OU ECHANGER

Le TIRAGE de "LA TERRE DE CHEZ NOUS" DEPASSE MAINTENANT 65,000 COPIES

Le chantier...

(Suite de la page 24)

traident. Voici un exemple de cette entraide: si un de nos bûcherons est obligé de se rendre dans sa famille pour une raison ou pour une autre, chacun s'installe dans son coin et s'empresse de griffonner quelques mots à sa famille. Celui qui part devient alors le postillon de tous. A l'occasion des fêtes, c'est un détail que d'aller dans nos familles, car tous viennent de la même paroisse et vont dans la même direction. On s'organise en groupe pour payer les dépenses de voyage au lieu de les payer individuellement. Quand on est coopérateur, on retire des avantages sur une foule de petits détails auxquels on ne songerait pas autrement.

Revenons maintenant au camp et suiviez avec moi les activités du chantier coopératif. D'abord, il n'y a aucun étranger nous sommes tous de Ste-Anne de Roquemare, du premier jusqu'au dernier. Seuls deux mesureurs de la compagnie sont étrangers. Ils ont leur camp pour eux seuls. Au camp, on est comme chez nous; on ne blaspème pas; on ne parle pas contre les prêtres; en un mot c'est la vie paroissiale qui continue. Quand le soir arrive, chacun revient de son travail, gai, joyeux. Après le souper, on joue aux cartes, on fume, on jase ou bien on lit. Il y en a plusieurs qui reçoivent la *Terre de Chez Nous*. Puis, c'est la récitation du chapelet en famille et, à neuf heures précises, le fanal s'éteint et tout le monde se met au lit. C'est le silence complet jusqu'à l'heure du réveil, le lendemain à six heures, pour le déjeuner.

On repart pour le travail et c'est ainsi tous les jours. Le travail se fait par groupes. Chacun a sa limite de bois à bûcher et à charroyer. Tout se fait en coopération, ce qui revient à dire que ça marche comme sur deux roulettes et personne n'a de misère. Je ne voudrais pas abuser de l'espace qu'on veut bien m'accorder dans le journal. Je termine en invitant tous les bûcherons de la province à étudier sérieusement notre formule d'exploitation forestière en coopération. Et retenez bien ceci: le succès dépend de l'étude, de l'entente et de l'action concertée.

Votre tout dévoué.

Amedee Belanger du Chantier
Coopératif de Ste-Anne de Roques-
maure.

La REVUE des MARCHÉS AGRICOLES

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

PRIX DE REMISE

Animaux vivants —

Lundi, le 4 juin 1945

A la Coopérative canadienne du Bétail, 316, rue Bridge, Montréal.

Porcs		Veaux de lait		Taures	
A—	20.50—21.00	Choix	14.50—15.00	Choix	11.00—11.50
B1—	20.10—20.60	Bons	13.00—14.00	Bons	10.00—10.50
B2 et B3—	19.85—20.35	Moyens	12.00—13.00	Moyens	9.00—9.50
C—	18.65—19.35	D'herbe	8.00—10.00	Communes	7.00—8.00
D—	18.60—19.10	Communs	6.00—7.00		
Légers	18.60—19.10				
Lourds	18.60—19.10				
Extra lourds	17.60—18.10				
(196—215 lbs.)					
Extra lourds	15.85—16.35				
(216 et plus.)					
Blessés (à leur valeur)					
Demi castrats	15.85—16.35				
Truies	17.00—17.50				
Verrat	10.00—12.00				

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de \$3 sur les A et de \$2 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification.

Autres produits —

Semaine finissant le 2 juin 1945

A Montréal, 130, est rue St-Paul.

Sur les prix, plus bas mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Poulets vivants "à griller"
"toutes couleurs"
A—1 3/4 b. jusqu'à 3 lbs 28c
B—1 3/4 lb. jusqu'à 3 lbs 27c
C—1 3/4 lb. jusqu'à 3 lbs 26c

Poulets vivants "à rôtir"
"Rouges et blancs"
A— 30 1/2 c
B— 29 1/2 c
C— 28 1/2 c

Poulets vivants à rôtir
"Gris"
A— 30 1/2 c
B— 29 1/2 c
C— 28 1/2 c

Poulets abattus
"Engraisés au lait"
Spécial 38 1/2 c
A— 37 1/2 c
B— 35 1/2 c

N.B.—Les oiseaux de pesantier moindre et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

Poulets abattus
"Sélectionnés"
Spécial 36 1/2 c
A— 35 1/2 c
B— 33 1/2 c
C— 30 1/2 c

Poules abattues
A— 30 1/2 c
B— 28 1/2 c
C— 25 1/2 c

Oies abattues
"Avec la tête et les pattes"
A— 28 1/4 c
B— 26 1/4 c
C— 21 1/4 c

Poules vivantes
Toutes races, sauf "Leghorn"
A— 25 1/2 c
B— 24 1/2 c
C— 23 1/2 c

Race "Leghorn"
A— 22c
B— 21c
C— 20c

Jeunes dindes vivantes
A— 33 1/4 c
B— 31 1/4 c
C— 30 1/4 c

Jeunes dindes abattues
A— 40 1/4 c
B— 38 1/4 c
C— 35 1/4 c

Dindes vivantes
Vieux mâles Vieilles femelles
A— 29 1/4 c A— 33 1/4 c
B— 27 1/4 c B— 31 1/4 c
C— 26 1/4 c C— 30 1/4 c

Coqs vivants 17c

Lapins vivants
5 lbs et plus 18c

Oeufs
A—(Gros) 34c
A—(Moyens) 31 1/4 c
B— 29c
A—(Poulette) 25 1/2 c
C— 20c

Semaine finissant le 2 juin 1945

A Québec, 38-40, Marché Champlain

Sur les prix plus bas mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux Coopératives affiliées et de 8% aux expéditeurs individuels.

Oeufs
A—(Gros) 33 1/2 c
A—(Moyens) 31 1/2 c
B— 28c
A—(Poulettes) 25c
C— 19 1/2 c

Poulets abattus sélectionnés
A— 33 1/2 c
B— 31 1/2 c
C— 28 1/2 c

Poulets abattus
(Engrais au lait)
A— 35 1/2 c
B— 33 1/2 c

Poulets à griller—abattus
"Sélectionnés"
A— 34c
B— 32c
C— 29c

Poulets à griller — abattus
"Engraisés au lait"
A— 36c
B— 34c

Poules abattues
C—5 lbs et plus 23c
C—4 lbs à 5 lbs 21c
A— 29c
B— 27c

Vieux coqs abattus
A— 21c
B— 19c
C— 16c

Jeunes dindes abattues
A— 38 1/2 c
B— 36 1/2 c
C— 33 1/2 c

Dindes abattues
(Vieux mâles)
A— 34c
B— 32c
C— 29c

Dindes abattues
(Vieilles femelles)
A— 35c
B— 33c
C— 30c

Beurre et fromage

PRIX DE REMISE — MONTREAL et
SUCCURSALE DE QUEBEC

BEURRE FRAIS

Semaine finissant le 28 mai 1945 inclusivement

No 1 pasteurisé 33 1/16c
No 2 pasteurisé 32 1/16c
No 3 pasteurisé 31 1/16c

FROMAGE BLANC

Semaine finissant le 29 mai 1945 inclusivement

Blanc
No 1 20 1/2 c
No 2 20c
No 3 19 1/2 c
Coloré
No 1 21 1/2 c
No 2 21c
No 3 20 1/2 c

F.A.B. Point d'expédition de la fabrique.

N.B.—Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

Commentaires

BEURRE

La semaine dernière la demande a été plus active et l'offre moins empressée. Ce marché a fait preuve d'une plus grande stabilité et les cotes ont été un peu plus fermes.

Lundi matin, le 4 juin 1945, le beurre No 1 pasteurisé, au gros, était coté à 33 1/16c la livre.

FROMAGE

La demande domestique demeure assez active pour permettre d'écouler régulièrement les arrivages, et les prix sont stationnaires.

En vertu du contrat intervenu entre la Grande-Bretagne et le Gouvernement canadien, le fromage du type CHEDDAR fabriqué dans les provinces d'Ontario et de Québec le ou après le 1er juin 1945, est réquisitionné par l'Office des Produits Laitiers.

Le prix de remise aux producteurs pour le fromage No 1 blanc, fixé à 20c la livre, f.a.b. point d'expédition de la fabrique.

VOLAILLES VIVANTES:

Poules, Poulets à rôtir, Poulets à griller

Les arrivages sont limités. La demande est active et les prix sont fermes.

VOLAILLES ABATTUES:

Poules, poulets, dindes, oies

La demande est toujours assez active pour absorber régulièrement les arrivages et les prix sont stables.

OEUF: Montréal et Québec—

Les arrivages excèdent les besoins domestiques. Cependant l'exportation de notre surplus de production contribue à maintenir les prix stationnaires.

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC
J.-E. LUSSIER

Abattoir — Coopérative Fédérée, Québec-Ouest

PORCS LIVRES VIVANTS: Classification établie après l'abattage.

Pesantier chaude	Prix net
A—140 à 170 lbs	19.00
B1—135 à 175 lbs	18.60
B2—125 à 134 lbs	18.35
B3—176 à 185 lbs	18.35
C—125 à 185 lbs	17.35
D—120 à 185 lbs	17.10
Légers—119 lbs et moins	17.10
Lourds—186 à 195 lbs	17.10
Extra—196 à 215 lbs	16.25
Demi-Castrats	15.35
Verrats	10.00
Truies	16.00

Plus une prime fédérale de \$3.00 sur les "A" et de \$2.00 sur les "B-1"

VEAUX REÇUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS

"Engraisés au lait"
Choix—90 lbs et plus 20c
Bons—80 lbs et plus 19c
Moyens 16c à 18c
Communs 14c à 15c
Veaux engraisés au lait écéréme 12c à 14c

AGNEAUX REÇUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS

"Du Printemps"
Bons—30 lbs et plus 30c

MOUTONS REÇUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS

8c à 12c

BOEUF: Reçus vivants et payés abattus:

"Steers"—Bons 450 lbs et plus 22c
Taures—Bons 450 lbs et plus 21c
Vaches—Bons 450 lbs et plus 19c
Vaches moyennes 17c à 18c
Vaches communes 12c à 14c
Taureaux "Choix" 500 lbs et plus 19c
Taureaux "Bon" 450 lbs et plus 18c

Aurait-on le rationnement des viandes?

Les viandes en général se font de plus en plus rares depuis quelque temps. Le jambon et le bœuf ainsi que le bon bœuf ne sont pas abondants dans nos étaux de boucherie à Montréal depuis déjà plusieurs semaines; il arrive même que plusieurs bouchers en manquent à certains jours de la semaine.

Dans le cas du porc, cela s'explique par le fait que les arrivages sont fort restreints aux grands abattoirs et sur nos marchés publics; ils accusent aussi une forte diminution par rapport à ceux de l'an dernier à pareille époque.

Pour ce qui est du bœuf, ce n'est pas la même chose, car les arrivages de bêtes à cornes au pays montrent une augmentation de 32,5% à comparer à ceux des cinq premiers mois de 1944, soit 35% dans l'Ouest et 29% dans l'Est du Canada. C'est pourquoi il est un peu plus difficile d'expliquer la rareté de bœuf que l'on constate dans certains endroits du pays. Il s'est abattu, dans les salaisons sous inspection, quelque 26,300 têtes de bovins dans la semaine du 19 mai au Canada. La semaine précédente, les abattages de bêtes à cornes dans les mêmes établissements se chiffraient à plus de 20,000 têtes. Et les quantités de bœufs exportées en Angleterre équivalaient à quelque 1000 bêtes à cornes pour la semaine du 12 mai et à environ 1840 têtes dans celle du 5 mai. Ce n'est donc pas dû à l'exportation, si nos cuisinières ont de la difficulté à se procurer du bœuf.

Le "Financial Post", de Toronto, faisait observer, dans son édition du 2 juin, qu'il y avait là quelque chose de mystérieux et que même les experts en approvisionnement étaient quelque peu perplexes à ce sujet. Puis, il ajoutait qu'il y a eu, sans doute, du bœuf de "drainé" de Windsor à Détroit, à venir à la semaine dernière, et qu'il s'en était passé outre la ligne 45e à plusieurs endroits où il était le plus rare aux États-Unis.

En ce qui concerne le porc, on dirait que plus le prix monte, moins il en vient sur notre marché. Cela se comprend par le fait qu'étant rare il est presque tout accaparé par les bouchers et les petits abattoirs de la campagne. Ces derniers paient un prix plus élevé que celui en cours sur notre marché afin de pouvoir s'en procurer le plus grand nombre possible. Il semble bien que cette situation va durer aussi longtemps que la rareté se fera sentir, à moins que le gouvernement n'intervienne et n'impose de nouvelles restrictions relativement à l'abattage. Et encore l'on ne sait pas si une réglementation quelconque pourrait corriger le genre de commerce qui se fait actuellement à la campagne. A tout événement, les cours de notre marché sont maintenant dangereux. On peut avoir un jour

ou l'autre des restrictions qui le fassent réagir considérablement.

Ce qui aggrave encore le problème, c'est que nos exportations de bacon en Angleterre sont en baisse considérable avec celles de l'an dernier et qu'elles sont appelées à diminuer rapidement d'ici à quelques semaines si cet état de chose persiste.

Or l'on sait que la Grande-Bretagne a dû réduire sa ration de bacon à 3 onces par semaine et par personne, à la suite de la diminution de nos exportations et de l'abolition des approvisionnements de porc qu'elle recevait des États-Unis d'après le plan du prêt-bail. C'est ainsi que le 19 mai dernier, l'Office des Viandes à Ottawa n'avait acheté que 208 millions de livres de bacon pour exportation au Royaume-Uni, à comparer à 353 millions de livres à pareille date l'an dernier, soit 146 millions de livres de moins pour les 20 premières semaines de l'année 1945. Les quantités en entrepôt sont aussi inférieures à celles de l'an passé pour la période correspondante. Les abattages de porcs au Canada dans les abattoirs inspectés, depuis le début de l'année jusqu'au 24 mai ont diminué de 33%, soit 35% dans l'Ouest et 29% dans les provinces de l'Est. Il faut aussi faire remarquer que moins de la moitié des abattages hebdomadaires, dans les maisons de salaison sous inspection, sont retenus pour la consommation domestique.

Ainsi, dans la semaine finissant le 12 mai, 1945, sur un total d'environ 102,000 porcs abattus, 54,000 allaient à l'exportation et 48,000 au marché local, tandis que dans la semaine correspondante de 1944, 81,870 porcs abattus dans les mêmes établissements servaient à la consommation locale. Ceci indique donc que bien que le rationnement ne soit pas imposé directement aux consommateurs par ordonnance spéciale, une quantité appréciable de bacon est réquisitionnée par le gouvernement dans les abattoirs inspectés et ne peut pas être écoulée sur le marché domestique.

Actuellement, le gouvernement requiert tous les porcs classés A, abattus sous la surveillance des vétérinaires pour l'exportation, ainsi que 65% de ceux classés B1 dans les maisons de salaison sous inspection de l'Est du Canada, et toutes les carcasses B1 dans les établissements similaires des provinces de l'Ouest.

Si les arrivages de porcs continuent d'être aussi faibles qu'ils l'ont été depuis quelque temps, l'on peut s'attendre à des restrictions plus sévères et peut-être aussi au rationnement systématique des viandes en général.

J. E. BISSON, agronome,
Gérant de la Coopérative Canadienne
du Bétail de Québec, Limitée

LES DEUX sont nécessaires pour les meilleurs résultats

TRAITE RAPIDE
TRAITE UNIFORME



...Et les DEUX ne peuvent s'obtenir qu'avec
la Trayeuse magnétique Speedway de Laval

Traite rapide plus traite uniforme... sont la combinaison insurpassable qui assure les meilleurs résultats dans la traite. Les deux sont nécessaires pour s'assurer le genre de traite rapide et profitable que désire chaque producteur.

La traite rapide est une qualité propre à la trayeuse magnétique Speedway de Laval... et avec la méthode Speedway De Laval de traite rapide, les usagers obtiennent une traite rapide et propre.

La traite uniforme est aussi une caractéristique propre à la Speedway magnétique De Laval. Les pulsations de toutes les unités en service sont contrôlées à un point central par la force magnétique. C'est pourquoi... toutes les unités traitent exactement à la même vitesse et avec la même action en tout temps... assurant ainsi une uniformité parfaite de la traite.

La traite rapide et uniforme signifie meilleurs résultats... et c'est ce que vous désirez pour votre troupeau.

Trayeuse Sterling De Laval • Ecrémeuses De Laval

La trayeuse Sterling De Laval est conçue spécialement pour ceux pour qui la question de prix est importante. La pulvérisation n'a que deux pièces mobiles, assure une vitesse et une action de traite positives, agréables pour la vache. Les unités simples ou doubles Sterling De Laval peuvent aussi être utilisées avec toute installation à rayon simple.

Les écrémeuses De Laval écrèment d'une façon plus propre, durent plus longtemps, coûtent moins, par année d'usage et vous rapportent davantage. Elles produisent une plus haute qualité de crème et elles se nettoient facilement en quelques minutes dans les conditions ordinaires sur la ferme. Les écrémeuses De Laval sont fabriquées dans une grande variété de grandeurs et de modèles, à des prix d'achat variant avec tous les besoins et toutes les bourses. Elles fonctionnent à la main ou avec moteur.



LA COMPAGNIE DE LAVAL LTEE

105, St-Pierre, Montréal, 1, Qué. 22, St-Jacques, Québec, P.Q.

L'information...

(suite de la page 5)

par le gouvernement provincial. Une somme de seize millions a été votée à cette fin et le gouvernement fédéral doit verser pour sa part une somme de 32 millions. Cela forme un montant de 48 millions à dépenser en quatre ans. Si cet argent est employé à bon escient, la colonisation pourrait prendre un essor inconnu jusqu'ici.

L'Hydro-Québec.

Des mesures importantes passent toujours sans discussion à la fin de la session. Tel est le bill qui permettra au gouvernement d'acheter l'actif de la Montreal, Light, Heat and Power devenue l'Hydro-Québec. Il y a eu des protestations à la Chambre et au Conseil législatif, mais la mesure a été adoptée. Les députés entrent maintenant en vacances; après quatre mois d'études législatives, ils ont bien mérité leur congé.

pratiques aux jeunes ruraux. Il fut remercié par le T. R. P. L.-P. Fafard, c.s.v., supérieur provincial. Dans l'assistance on remarquait aussi en première rangée: le R. F. Larue, c.s.v., directeur, les agronomes professeurs R. Dion, c.s.v., et Joffe Proulx, les agronomes Yvan Ménard et François Boulais ainsi que M. Aimé Martel au service de la radiophonie rurale, poste C.B.F., Montréal.

Avant et après la réunion, le public eut le plaisir de visiter l'exposition des travaux de menuiserie exécutés par les élèves sous la direction de M. Paul Séguin, professeur. En général, on sait apprécier à leur juste valeur ces travaux manuels, qui par leur nature même apparaissent sous une forme bien concrète. Espérons qu'un jour tous les cultivateurs comprenant tout aussi bien la valeur de la formation professionnelle et sociale, donnée dans nos écoles d'agriculture y enverront leurs fils qui se destinent à la terre.

On leur reproche d'être plus inflammables que d'autres litières dans les éleveuses à pousins. Là où l'on chauffe, il y a danger d'incendie, quelle que soit la litière employée. Du moment que l'on prend les précautions requises, nous ne voyons pas d'inconvénient, spécialement dans le cas de chauffage au charbon, au bois ou à l'électricité. Le chauffage à l'huile comporte plus de danger, par suite des explosions qui peuvent se produire lorsque les régulateurs sont mal ajustés.

En résumé, à ceux qui doivent acheter leur litière, nous conseillons fortement d'utiliser les aigrettes de lin: elles forment une litière durable, sèche, et très économique par suite de la réduction de la main-d'œuvre et de son coût d'achat relativement bas.

A. GRATTON, agronome.

A St-Rémi...

(Suite de la page 6)

prix et de diplômes. Il adressa des félicitations et des conseils très

Quelle est...

(Suite de la page 4)

vent la poussière lors de l'usage du lin.

CALENDRIER

DÉS COUPONS DE RATIONNEMENT
DU CONSOMMATEUR

JUIN

VALEUR DES COUPONS

BEURRE - 1/2 livre
SUCRE - 1 livre

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEUDI	VEN.	SAM.
					1	2
3	4	5	6	7 Coupon de beurre 109 Valable	8	9
10	11	12	13	14 Coupon de beurre 110 Valable	15	16
17	18	19	20	21 Coupon de beurre 111 Valables Coupon de sucre 60 Coupons de conserves 57-P1	22	23
24	25	26	27	28 Coupon de beurre 112 Valable	29	30

CULTIVATEURS MARCHANDS COOPERATIVES

Demandez mes prix pour
Grains en vrac ou empochés,
ronds ou moulus,
par wagons entiers
ou assortis

J. René Labelle

Chambre 435, 410, rue St-Nicholas
Montréal 1, — Tél: Bureau HA 8942
Résid. EL 8488



Tous de bons hommes! Ça ne se discute même pas! Ce sont les bûcherons du chantier coopératif de Sainte-Anne de Roquemaure.

LE BÛCHERON

Pour fonder un cercle

Un nombre de plus en plus grand de bûcherons nous demandent des renseignements sur la manière de fonder un cercle de bûcherons dans leur paroisse. Tous les membres qui ont versé leur cotisation au secrétaire deviennent par le fait même membres de l'Union des Bûcherons. Je rappelle que la cotisation exigée est de \$3. Elle comprend la contribution à l'Union et le prix de l'abonnement à la Terre de Chez Nous pour un an. On trouvera des explications sur la façon de fonder un cercle en demandant la formule en usage au secrétariat de l'Union des Bûcherons, 319, rue St-Paul, Québec.

Le carnet du secrétaire

L'Union des Bûcherons s'intéresse d'une façon toute particulière aux syndicats forestiers. A la suite de quelques prises de contact avec le ministre des Terres et Forêts de la province, je suis heureux d'annoncer aux bûcherons que le ministère apporte une attention toute spéciale à cette question.

Au cours d'entrevues avec le ministre, je me suis efforcé de lui faire comprendre le point de vue des bûcherons qui désirent former des syndicats forestiers dans leur localité. J'ai demandé la collaboration du gouvernement pour faciliter à nos cultivateurs et à nos colons-bûcherons qui veulent se livrer à l'exploitation forestière en coopération sur lots boisés qui leur seraient concédés.

Le ministre m'a promis que son ministère serait heureux de collaborer avec l'Union des Bûcherons pour mener à bien ces entreprises. Les syndicats déjà formés ou en voie de formation sont priés de tenir le secrétariat de l'Union des Bûcherons au courant de leurs démarches, afin que nous puissions les appuyer, le moment venu, auprès des autorités.

Gérard CLOUTIER

Changements survenus

Il peut être intéressant de rappeler qu'il n'y a pas très longtemps encore l'Union des Bûcherons n'occupait pas tout l'immeuble dont elle dispose aujourd'hui. Il y avait, entre autres, dans l'ancien immeuble à demi consumé par un incendie, il y a plus d'un an, une taverne et un restaurant chinois, rue Saint-Paul, et un autre restaurant d'allure plus ou moins recommandable, rue des Bains.

Depuis la réouverture de la

(Suite à la page 21)

Congrès de bûcherons en Abitibi et dans la province

M. Samuel Audette, vice-président général de l'U.C.C. et président diocésain pour la région de l'Abitibi, annonçait dans la Terre de Chez Nous du 16 mai la tenue d'un congrès de bûcherons en Abitibi dans la dernière quinzaine de juin.

Ce congrès sera suivi de quelques autres dans les régions de Québec et du Bas du Fleuve au cours de l'été. Ces congrès seront une excellente préparation au grand congrès général de l'U.C.C. et de ses filiales, y compris l'Union des Bûcherons.

Le programme de ces divers congrès régionaux n'est pas encore définitivement fixé. Cependant, nos bûcherons peuvent être sûrs que les ordonnances qui régissent les exploitations forestières seront l'objet d'une étude toute particulière.

D'ici là, nos bûcherons sont priés d'étudier à fond les problèmes qui les intéressent de plus près afin d'être en mesure de faire les suggestions de nature à améliorer leur situation, lors des prochains congrès.

Gérard CLOUTIER

Les réflexions d'un père de famille sur le travail féminin

Le travail des filles de cultivateurs dans les arsenaux a-t-il rapporté à la famille ce qu'on en attendait? Voilà une question qu'il peut être intéressant de se poser.

Il y a sans doute des exceptions à la règle générale. Mais règle générale, la jeune fille n'en a retiré elle-même aucun profit et les parents sont dans la même situation qu'auparavant et souvent pire. Voici un cas entre mille qui devrait faire réfléchir.

Un cultivateur d'une région pas très éloignée de Québec avait consenti à laisser partir trois de ses jeunes filles pour aller travailler dans les arsenaux. Il comptait qu'elles aideraient beaucoup à payer la terre qu'il avait achetée.

Ses filles parties pour la ville, le cultivateur essaie tant bien que mal avec son épouse de suffire à la besogne sur la ferme. Les premières semaines, il reçoit réguli-

èrement une partie des économies réalisées par les jeunes filles. Il se réjouit à la pensée que, lorsqu'il viendra en ville, il aura un endroit où se retirer. De fait, il lui est arrivé d'y trouver un gîte pour la nuit.

A mesure que leur situation s'améliore, un petit appartement ne leur suffit plus. Il leur faut plus d'espace; ce qui veut dire des chambres plus spacieuses. On ne peut plus recevoir les parents, car on ne fait plus de cuisine, et ce sont les restaurants. Ensuite c'est le goût de plus en plus prononcé des toilettes et le salaire suffit à peine à couvrir les nouvelles dépenses.

Notre cultivateur constate bientôt qu'il s'est privé d'une main-d'œuvre qui lui aurait rendu de grands services et que les salaires gagnés aux arsenaux sont dépensés sitôt qu'ils sont gagnés. Il constate de plus qu'elles sont fatiguées et qu'il faut les faire revenir à la maison. Mais elles ne chantent déjà plus sur le même ton: elles ont pris l'air de la ville et ne veulent plus revenir à la campagne.

De plus en plus inquiet, il tente de les convaincre, mais sans succès. Elles formulent toutes sortes d'objections et il constate avec regret que l'esprit de famille s'est éteint rapidement. Cette situation est devenue, pour le cultivateur et son épouse, un cauchemar dont il n'entrevoit la fin que lorsque ces usines de malheur sont fermées.

Voilà une bien triste expérience qui s'est multipliée on ne sait combien de fois. En tout cas, elle devrait faire réfléchir tous ceux qui sont dans le même cas et leur faire comprendre que la vie du citadin ne peut se comparer à celle du cultivateur qui est indépendant et maître chez lui.

Gérard CLOUTIER.



Souvenir de l'hiver au chantier coopératif de Roquemaure.

Le chantier coopératif

Ce qu'en dit un membre du Syndicat de Roquemaure.

Nous avons publié déjà plusieurs lettres sur les chantiers coopératifs. En voici une autre de M. Amédée Bélanger, membre du chantier coopératif de Ste-Anne de Roquemaure, aux lecteurs de la "Terre de Chez Nous" qui s'intéressent au sort des bûcherons.

Je tiens tout d'abord à remercier la direction de la Terre de Chez Nous pour la généreuse hospitalité qu'on a bien voulu nous accorder dans les colonnes de notre journal. La question de l'exploitation forestière en coopération devrait, à mon avis, intéresser tous les bûcherons de la province. Je ne crois pas que la direction de l'U.C.C. ait à se repentir d'avoir donné son appui aux chantiers coopératifs.

Je suis membre du chantier coopératif de Roquemaure depuis le mois de janvier. Je ne puis que confirmer ce qui a été écrit antérieurement par mes camarades au sujet de cette nouvelle formule d'exploitation forestière.

C'est le troisième hiver que les colons de Ste-Anne vont en forêt travailler en coopération. Je puis vous assurer qu'aucun d'eux ne le regrette, car d'année en année, l'entreprise devient beaucoup plus facile à administrer.

Quant à moi, ça été mon premier hiver dans un chantier coopératif. Je n'ai pu y venir plus tôt, étant à l'emploi du ministère, comme inspecteur de la colonisation. J'ai cependant suivi, au cours de l'été dernier, les nombreuses réunions d'étude tenues dans la paroisse et qui ont précédé l'organisation de chaque chantier.

J'étais peut-être le mieux placé pour constater les difficultés que nos coopérateurs en forêt devaient avoir à surmonter et le mieux placé également pour juger du succès qui a couronné leurs efforts. J'ai peut-être vu mieux que tout autre tout le bien que mes concitoyens en ont retiré que si j'en avais fait partie personnellement.

Je veux maintenant illustrer par des exemples ce que j'ai été à même de constater au chantier coopératif. Transportons-nous d'abord dans une paroisse de colonisation quand vient le temps des chantiers. Supposons que chaque colon va au chantier individuellement et chacun de son côté. Il décide de partir avec sa paire de chevaux. Il demande un camion pour faire transporter son bagage, disons de Roquemaure jusque dans les environs de Rouyn. Ça lui coûte \$30 pour un voyage. Quelques jours plus tard, d'autres décident de partir. Le voyage leur coûte également \$30.

Supposons maintenant qu'une paroisse organise un chantier coopératif, comme c'est le cas à Ste-Anne de Roquemaure. Un premier groupe s'organise, requiert les services d'un camion. Il peut charger trois paires de chevaux et, vu que c'est le même voyage, ça ne lui coûte que \$30. Mais cette fois, il y en a trois pour payer cette somme. C'est donc une économie de \$20 que chacun fait. Il en résulte par conséquent une économie appréciable dès le départ, parce que les camions sont toujours chargés à pleine capacité.

Il y a ensuite l'approvisionnement. Le chantier s'approvisionne dans la paroisse même. Le chantier devient alors notre propre marché. C'est un avantage pour les cultivateurs qui peuvent vendre leurs produits sur place: patates, animaux de boucherie, légumes, foin, avoine, etc.

Il y a aussi un autre aspect à signaler. Dans un chantier coopératif, tous se connaissent et s'en-

(Suite à la page 21)

AVIS IMPORTANT

aux Travaillants de la Forêt

Il n'y a qu'un moyen de vous constituer une association forte qui puisse vous aider: c'est d'appartenir à l'Union des Bûcherons.

Adressez votre contribution et votre abonnement à "LA TERRE DE CHEZ NOUS", à l'adresse suivante:

L'Union des Bûcherons

319, rue St-Paul, Québec, P.Q.

Votre certificat de membre et votre bouton-insigne vous seront envoyés par le retour du courrier.

Cotisation de membre \$2.00

Abonnement 1.00

Bouton-insigne 0.25

L'UNION FAIT LA FORCE

Tous les cultivateurs de la province ont reçu de grands services de l'U.C.C. et il n'y a pas d'exception. Plus de 30,000 cultivateurs, sur 150,000 reconnaissent les services rendus en payant leur cotisation annuelle à l'U.C.C. — Que font les autres?

ON EST BIEN MIS dans un

COMPLET

MARQUE **FOURTEIRESSE**



Synonyme de durée et de qualité

Une fabrication de chez nous

ELZ. FORTIER, Limitée

117, rue St-Dominique, Québec

PEINTURE EMAIL

\$2.00 et plus LE GALLON

TRANSPORT PAYÉ

LISTE DE PRIX A

Les

Peintures Economiques Enr'g.

1283 WOLFE MONTREAL 21

MAGNETOS

de toutes marques

REMIS A NEUF

Agents

FAIRBANKS-MORSE

BATTERY & ELECTRIC SERVICE CO.

1124, rue Bleury, Montréal

SHERBROOKE AUTO ELECTRIC INC.

rue Wellington Sud, Sherbrooke, Qué.

Réellement Délicieux

THÉ "SALADA"